Annales de l'Institut français de Zagreb



ANNALES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE ZAGREB

TROISIEME SERIE – N° 4/II

1937

1987

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
DE ZAGREB

TROISIEME SERIE
N° 4/II

1987–1990

Numéro double du cinquantenaire de la publication (t2)

Rédaction et Administration:
Institut Français de Zagreb
Preradovićeva ul. 40

1937–1987

Dans sa note d'introduction au premier numéro des Annales de l'Institut Français de Zagreb, publié en avril 1937, Jean Dayre définissait à la fois le propos et les modalités de travail qui allaient fonder durablement la spécificité de cette revue, consacrée aux relations »entre les pays yougoslaves et la France«, ouverte à l'étude des »contacts de tous ordres, aussi bien politiques, économiques qu'intellectuels«.

Ce second tome du numéro double entrepris lors du cinquantième anniversaire des Annales témoigne de la validité de sa vocation initiale.

Comme il n'est point d'aboutissement qui ne porte en soi le ferment de sa renaissance, l'Institut Français de Zagreb envisage d'associer plus étroitement à l'avenir le travail de recherche et de réflexion mené dans le cadre de cette revue à l'action culturelle qu'il conçoit à travers un échange suivi avec ses partenaires culturels yougoslaves.

Un premier projet, portant sur les »Itinéraires du Baroque en Yougoslavie« et l'apport méconnu des Slaves du Sud dans l'épanouissement culturel européen de l'époque baroque, est ainsi en cours de préparation.

La pérennité de cette revue dépend cependant maintenant beaucoup de sa capacité de renouvellement et de l'élargissement de son audience.

En proposant à un éditeur yougoslave la coédition de publications thématiques bilingues, élaborées par un comité de rédaction spécialisé, enrichies d'une iconographie de qualité et diffusées en librairie, l'Institut Français de Zagreb tente donc de satisfaire aux conditions d'un second souffle des Annales.

Jacques DEFERT

ENTRE LE REVE POETIQUE ET L'ACTION SOCIALE

Nikola Kovač

Dans son livre, Predrag Matvejević* entreprend une longue et minutieuse enquête à travers l'histoire littéraire sur la notion et l'évolution sémantique de la poésie de circonstance. Matvejević se donne pour but de dégager les différents aspects, historiques aussi bien que théoriques, de l'engagement du poète face aux événements de la cité: confronté inévitablement aux circonstances historiques de son temps, le poète participe á tous les avatars de son époque, qu'il la refuse ou qu'il la glorifie. Mercenaire ou dissident, poète de la cour ou hérétique, »dans le coup« ou dans sa tour d'ivoire, le poète est toujours exposé à tous les vents de l'histoire, appelé à témoigner sur la précarité de sa condition et les vicissitudes de son temps. Aussi

*Predrag MATVEJEVITCH: **Pour une poétique de l'événement,** Union générale d'édition, Coll. 10/18, Paris 1979, préface par Jean-Michel Palmier.

faut-il conclure que tout geste poétique remonte aux origines mêmes de la psychologie de la création et aux plus secrets mobiles de toute décision humaine du poète.

Confronté à l'histoire et à la réalité humaine de son temps, »embarqué« ou »engagé«, le poète ne peut pas ne pas choisir de répondre et de s'exprimer sur les options de son époque. Son témoignage à travers l'histoire constitue le fond et la continuité de la conscience aux prises avec les forces qui la dépassent et qui la réprouvent. C'est donc là, sur ce terrain rétréci de la prise de conscience, sur ce point de rencontre, sinon de conflit, des forces de destruction et de la voix humaine, qu'il faut chercher un appui stable pour l'homme lancé dans son aventure pleine d'incertitude et de dangers.

D'autre part, l'attitude du poète à l'égard de l'engagement fait ressortir les principes de base de chaque poétique et traduit tout changement de conception du devoir de l'écrivain et de la fonction de la littérature. Qu'il s'agisse de l'aspect actif et individuel ou passif et social de l'engagement, l'écrivain est toujours à la poursuite de sa voix intérieure, toujours devant une prise de position définitive: il s'engage à ne pas trahir l'autonomie de sa liberté de pensée et d'expression. L'écrivain s'engage donc aussi contre tout assujettissement de son art aux impératifs d'une politique journalière ou d'une idéologie en vigueur. C'est ainsi que le problème de l'engagement s'inscrit dans l'actualité la plus

immédiate, aussi bien intellectuelle que sociale.

Des sociétés sans histoire, à travers les cultures anciennes, jusqu'à nos jours, la poésie de circonstance, cultuelle et utilitaire au début, pour devenir instrument de propagande idéologique et de glorification des pouvoirs en place, ouvre un débat fondamental sur les rapports entre les règles et la liberté, entre la soumission et la résistance. La question est de savoir quelle est cette place de la réalité fuyante que s'approprie la poésie de circonstance et qui sépare la vérité imposée et la vérité tout court. Et Matvejević met en valeur le caractère double et ambivalent de cette poésie: poésie en tant qu'exaltation spontanée, pénétrée par l'esprit d'une époque, d'une culture ou d'une race et poésie en fonction d'une idée ou d'un modèle idéologique. Cette distinction, justement, porte à croire que l'engagement marque le point où la poésie se dégrade en verbalisme banal et publicitaire. L'engagement du poète n'est donc qu'une prise de conscience des mobiles secrets qui transforment une rêverie en un objet d'art, comme dirait Baudelaire, ou qui élèvent les événements politiques à la dignité des événements historiques, comme le disait Hugo. Le rapport entre le réel et son expression implique, donc, dans tout acte créateur et, à plus forte raison, dans la poésie de circonstance, un conflit permanent et mal dissimulé, entre la vérité et sa vraisemblance: ce conflit relève de la »psychologie« même de la création. Mais ce qui en fait un problème théorique à caractère sociologique

et idéologique, c'est la tentative de définir la vérité dans l'art en tant que force agissante et en même temps désintéressée. Matvejević a le mérite d'avoir vu et souligné que le problème de l'engagement pose nettement la question des critères de la création authentique qui n'en reste pas moins liée à l'esprit d'une époque et aux valeurs d'une culture.

Au terme de son enquête historique et théorique sur l'engagement, Matvejević retrouve les vrais fondements du problème avec toutes les ambivalences ayant trait à la pratique sociale et à la psychologie de la création. Il est vrai que l'engagement social et politique de l'auteur mettait toujours en cause l'éminence des valeurs esthétiques de l'oeuvre. Mais, il n'y a pas que l'engagement qui suscite les difficultés de la création artistique. Toute l'histoire de l'art témoigne d'un long et pénible processus de mise en forme de différentes expériences intégrées au sein d'une oeuvre d'art. Chacun sait que la création artistique prend pied dans des domaines souvent opposés et doit satisfaire des exigences pratiquement incompatibles: de l'individuel au collectif, du particulier au général, du contingent au nécessaire, du paradoxe gratuit à la prise de position réfléchie, l'artiste est tout le temps hanté par des défis contradictoires. Il est toujours en train de se demander comment donner forme à une attitude humaine, comment présenter un problème philosophique suivant les lois spécifiques de la création artistique.

Le problème de l'engagement, tel que le présente Matvejević, peut aussi être envisagé sous un autre aspect. En dehors de son contexte sociologique, l'engagement représente la force vivante qui affirme les valeurs authentiques de la pensée et de la vie. Par sa critique intransigeante ainsi que par le recours aux valeurs qui sont à la mesure humaine, l'écrivain engagé formule un mode de vie et un style de pensée. C'est là que la pensée critique, ou du moins interrogative, met en cause les valeurs établies et imposées comme modèles; c'est aussi là que la révolte intellectuelle prend à partie toute sorte d'aveuglement totalitaire – du pragmatisme institutionnel au conformisme de la société de consommation. L'engagement, en un mot, ne laisse pas notre conscience tranquille et approfondit l'espace intérieur de notre interrogation pour dénoncer la fausse quiétude morale et intellectuelle dans un monde qui se veut libre et en pleine possession de ses capacités de production. Matvejević a sensiblement élargi les limites de la notion d'engagement en lui donnant toute l'ampleur et tout le poids d'une des options qui au sein du monde contemporain constituent l'opposition inquiétante entre les valeurs authentiques et apocryphes, entre la liberté et l'aliénation.

Vu sous cet angle, l'engagement rétablit certains droits dont il était privé à la suite de nombreuses banalisations et Matvejević a tout le mérite de préciser le sens et la portée de cette notion qui dépasse de loin la logique

des circonstances fugitives et aléatoires: »La prise de conscience qui, depuis Hegel et Marx jusqu'à la jeune génération d'aujourd'hui, ne cesse de s'approfondir, et selon laquelle **le possible est dans le réel**, appelle à réhabiliter un **comportement engagé** conçu en tant que prise sur le réel et voeu de réalisation des **possibles** qu'il contient. Il va de soi qu'une telle notion de l'engagement n'a presque rien en commun ni avec l'activité superficielle de certaines élites qui se réduit à la signature de pétitions, ni, non plus, avec les divisions arbitraires, partisanes ou manichéennes en **littérature engagée** et **non engagée,** qui négligent les exigences propres de la création même« (p. 305).

L'essentiel du problème de l'engagement ainsi que des rapports existants entre la création culturelle et les circonstances historiques ne peut donc être épuisé par son explication historique ou théorique: Matvejević en est profondément conscient. La présentation historique de ce problème, toute exhaustive qu'elle soit, ne résout point les difficultés d'ordre méthodologique que suscite tout acte conscient effectué dans le cadre déterminé par les conditions historiques et sociales d'une époque. L'alternative **engagement – non-engagement** ne relève donc pas de la science qui, au terme d'une classification historique et théorique, établit une vérité tant soit peu stable et définitive; elle relève plutôt d'une réflexion philosophique et d'une conscience critique qui ressuscitent chaque fois qu'une expérience individuelle prend la

forme d'un témoignage d'ordre général, c'est-à-dire chaque fois que la pensée s'arroge les droits d'un acte. Matvejević le souligne à la fin de son livre dans ces termes: »L'engagement auquel nous avons affaire ici cesse donc d'être purement et simplement littéraire ou artistique: cette question semble se poser, à notre époque, au niveau de la recherche d'une nouvelle créativité culturelle, à la fois individuelle et sociale, qui vise à s'inscrire dans les nouveaux **modes de vie** et à prendre les dimensions d'une nouvelle culture« (pp. 305–306). C'est dans cette nouvelle vision de la culture, libre de tout normativisme et de tous mécanismes médiateurs, que l'engagement prendra toute son importance en tant que postulat de méthode et critère de valeur.

Engagé dans un débat aussi vieux que le monde poétique, Matvejević en dégage l'aspect historique et théorique; mais son livre sur la **poétique de l'événement** n'en est pas moins un réquisitoire percutant et nuancé contre une époque et les illusions de ses intellectuels.

L'INDIVIDU FACE A LA SOCIETE

(**Le Procès** de Kafka, **L'Etranger** de Camus, **La Cour maudite** d'Andrić)

Nikola Kovač

Le rapprochement des ouvrages de Kafka, Camus et Andrić pourrait être justifié par la similitude du sujet aussi bien que par la portée générale de leur message moral. Confrontés à leurs époques, toutes différentes qu'elles soient, ces ouvrages renferment un fonds identique de situations humaines dans lesquelles le personnage principal entre en conflit avec les mécanismes répressifs d'une société fermée et meurtrière. L'incompatibilité entre les deux mondes en lutte (individu et société, libertés individuelles et lois publiques, spontanéité du geste et sa reconstitution à la lumière des conventions juridiques) est symbolisée par la privation de libertés et le procès intenté contre le héros principal. La réalité humaine et les données objectives y sont doublées d'une interprétation arbitraire conforme à la logique d'un faux semblant qui aboutit à la déformation

culpabilisante des faits réels et des situations normales. En un mot, le conflit – aussi vieux que le monde – est repris comme la confrontation d'un châtiment cruel avec une culpabilité inexistante: fausses accusations, procès montés, détentions arbitraires – autant d'éléments d'un paysage carcéral qui font partie du monde contemporain.

Le Procès de Kafka est une parabole symbolique sur la vanité de la recherche des faits réels par les voies de justice et sur les conséquences tragiques d'une logique excessive. Joseph K. est inculpé mais sa culpabilité ne peut être démontrée: dans son va-et-vient somnambule entre les avocats et les greffiers, les juges d'instruction et les policiers, Joseph K. butte contre un monde mystérieux et ses structures incompréhensibles, mais aussi contre les données réelles d'une accusation qui lui fera subir un procès. Entouré d'une organisation juridique, discrète mais toute puissante, comme dans un labyrinthe mythologique, Joseph K., quoiqu'en qualité de »prévenu volontaire«, se soumet aux exigences de sa nouvelle situation et dans cette soumission voit le seul moyen qui lui permet de prouver son innocence. Cependant, les motifs qui sont la base de son procès, de même que la force qui le tue, restent inconcevables. Joseph K. ne se révolte pas, il accepte la logique du jeu comme un malade qui s'habitue à une maladie incurable. Chez Kafka, la recherche de la vérité s'identifie à l'acceptation résignée du mauvais sort: Joseph K. est con-

damné bien qu'il soit convaincu de son innocence, mais il continue à traîner son procès comme son ombre. Cette situation qu'il ne peut surmonter mais qu'il ne peut non plus éviter, devient le paradigme de sa condition humaine. Dans la vision de Kafka, le monde est divisé entre des accusations arbitraires et leurs conséquences absurdes; c'est le monde des juges anonymes et des victimes qui attendent le jour de leur exécution. Ces deux mondes sont inconciliables et les victimes n'arrivent pas à faire entendre leur vérité pour faire face à la condamnation.

Dans le procès de Meursault le mécanisme juridique écrase l'**étranger** en déformant les circonstances réelles de son crime et en faisant preuve d'un automatisme autoritaire privé de toute logique. Condamné par une logique aberrante, Meursault est exécuté comme victime d'une fausse causalité: il meurt pour avoir commis un crime dont il n'était même pas accusé. La situation paradoxale dans laquelle il se trouve cache un malentendu tragique entre l'expérience vécue et son reflet dans l'optique déformée de la procédure juridique, entre l'acte et son artefact, entre »le flux quotidien et amorphe de la réalité vécue« et »la recomposition édifiante de cette réalité par la raison humaine et le discours« (Sartre). C'est dans ce décalage entre les faits réels et leur qualification officielle que réside la vérité de Meursault – impossible à prouver, trop faible pour subsister; accusé de meurtre, Meursault sera puni en tant que réprouvé moral dans un monde

qui ne l'accepte pas. Le procureur général n'apprécie pas les données en vertu des circonstances réelles du crime mais plutôt en vertu des préjugés qu'il s'est fait sur les qualités psychiques et morales de l'accusé. Cette optique double où l'acte humain n'est jamais saisi que par de fausses causes qui le motivent, assume tout le tragique de l'être déchiré entre la vérité de la pratique humaine et sa projection dans le contexte des normes juridiques et étatiques; la disproportion entre la vérité et la justice nous laisse comprendre que le malentendu camusien relève des conflits existentiels qui opposent l'illusion de la liberté à sa négation brutale assurée par les instruments répressifs des pouvoirs en place.

La Cour maudite – une prison près de Constantinople – cet État dans l'État, un monde miraculeux séparé du vrai monde, toute une ville non loin de la ville Impériale, localité dont le nom métaphorique et ambigu évoque la malédiction et le caractère intime du milieu ambiant, comprend à la fois les symboles de **déraison** et la réalité d'**horreur** des prisonniers. Isolée, mais en plein centre de l'empire, la Cour – grâce à la puissance de l'effroi dont elle rayonne – dépasse de loin les limites d'un empire et d'une époque. »Ici échouent et par ici passent tous ceux qui, chaque jour, sont arrêtés et emprisonnés dans cette ville étendue et populeuse, pour avoir commis un délit, ou simplement sous la présomption d'un délit. Or les délits sont ici nombreux et de toutes sortes, et la présomption va loin et plonge en profondeur et en lar-

geur«.[1] A la différence des justes et des gens honnêtes, qui croient que la prison est faite pour les incriminés et les accusés, »la police d'Istanbul professe le principe sacré qu'il est plus facile de relâcher un innocent de la Cour maudite que de chercher un coupable dans les coins et les recoins de la ville«.[2] Tous ces caractères particuliers des lieux et des hommes, ainsi que les précisions sur le temps et les événements, perdent successivement l'importance d'un fait historique pour devenir une donnée générale de notre expérience humaine; la réalité historique se transforme en symbole de l'existence de l'homme torturé.

L'esprit de la Cour ne règne pas uniquement à l'intérieur de ses murailles; il s'empare de toute communauté dans laquelle le comportement humain est réglé par des normes créées par les uns et acceptées par les autres comme une nécessité, c'est-à-dire partout où la violence s'assigne les prérogatives du pouvoir et monopolise le droit de disposer de la vie et de la mort des autres. L'Esprit de la Cour résume l'aspect général du conflit entre le serviteur et le maître, entre la victime et le bourreau.

Ce conflit, comme tout mal qui accable l'homme désemparé, se manifeste sous différents aspects. Même les notions de culpabilité et de justice, deux faces du même univers, sont interprétées différemment et recouvrent deux conceptions différentes de la philosophie du droit. L'ancien directeur de la Cour

avait »une méthode rigide et classique d'administration. Pour lui l'essentiel était que le monde du vice et de l'illégalité dans son ensemble fût marqué le plus clairement possible et séparé le mieux possible du monde de l'ordre et de la loi. L'individu et son délit ne l'intéressaient pas beaucoup. Au cours de ses nombreuses années d'administration, il avait regardé la Cour maudite et tout ce qui y vivait comme une quarantaine, et ses habitants comme des malades dangereux et difficilement guérissables que, par diverses mesures, par des châtiments, par la crainte, par l'isolement physique et moral, il faut maintenir le plus loin possible du monde soi-disant sain et honnête«.[3)] Cette »méthode classique« d'administration se caractérise par des mesures pénitentiaires drastiques: isolement, liquidation des parties malades du corps sain. La destinée des individus et l'exercice de leurs droits n'engagent les organismes de détention à aucune réflexion: dans un système de terreur l'homme est privé du droit de se plaindre et de se défendre. L'accusé, quels que soient les motifs de son délit et le degré de sa culpabilité, est définitivement effacé de la société et, le plus souvent, du monde des vivants.

Une autre méthode d'administration est appliquée par Karadjoz »personnage grotesque du théâtre d'ombres turc«, comme le précise Andrić expliquant le surnom du directeur de la Cour. Cet ancien délinquant, maintenant le plus haut policier de la Cour, qui mêle à sa fonction la passion et la bizar-

rerie d'un maniaque, a compris le pouvoir comme une vaste scène et un jeu cynique où les menaces et les farces cruelles aboutissent à des aveux extorqués et à la violence. »Que dis-tu? Tu n'es pas coupable? Pkhi, Pkhi! Si tu avais dit que tu étais coupable, j'aurais encore pu te libérer, car, des coupables, il y en a ici beaucoup. Tous sont coupables. Mais justement nous avons besoin d'un innocent. Et c'est pourquoi je ne peux te laisser partir«.[4] Karadjoz répond de la même façon à la famille du prisonnier: »Avez-vous dit à ceux qui l'ont arrêté qu'il était innocent? – Oui et comment! mais... – Eh! vous avez tort, Pkhi, pkhi! Cela ne vaut rien. Car, juste en ce moment, on arrête les innocents et on relâche les coupables. Tel est le nouvel ordre de choses. Mais, puisque vous-mêmes avez déclaré devant les autorités qu'il n'est en rien coupable, il doit rester ici«.[5] C'est ainsi que Karadjoz entretient l'ordre de la terreur, convaincu que le monde est empesté de coupables, sans tenir compte des preuves de la culpabilité et de son bien-fondé. »Que personne ne me dise de quelqu'un, quel qu'il soit: il est innocent. Non, pas ça, car ici il n'y a pas d'innocents. Personne ne se trouve ici par hasard. S'il a franchi le seuil de cette Cour, il n'est pas innocent. Il a commis quelque délit, ne serait-ce qu'en rêve. A défaut d'autre chose, sa mère, quand elle le portait, a eu quelque pensée mauvaise. (...) Je connais les hommes, ils sont tous coupables, seulement il n'est pas écrit dans le livre du destin que chacun d'eux vienne ici manger son pain«.[6]

Dans ce démon du mal, obsédé par la culpabilité des autres et entouré de scélérats, résonne un thème récurrent d'Andrić sur la violence qui finit toujours par l'emporter sur les puissants, sur le danger imminent que le pouvoir, pris de force, ne s'écroule sous son propre poids, sur les bourreaux qui n'évitent pas le sort de leurs victimes. Comme si l'on entendait l'exclamation passionnée de Saint-Just que l'**on ne peut point régner innocemment.** Andrić vise cette logique du pouvoir en vigueur qui monte et qui décline suivant le jeu arbitraire de forces imprévisibles mais fatales; il en donne un exemple pittoresque dans sa **Chronique de Travnik.** Le vizir de Travnik attend toujours avec le froid au coeur l'arrivée du messager portant l'arrêt impérial de destitution ou de confirmation de son pouvoir. Il n'est jamais sûr du contenu de la dépêche officielle, mais la passation des pouvoirs a toujours quelque chose de tragique et de burlesque:

»Le Vizir, expliquait d'Avenat, préférait ne pas attendre à Travnik l'arrivée de l'acte administratif qui le déplaçait, il quitterait la ville sous un prétexte commode et n'y reviendrait plus; il savait trop ce qu'est, dans une ville turque, le jour où est connue la décision qui remplace un haut fonctionnaire. Il voyait déjà le porteur du pli officiel, un courrier brutal et grassement payé, que ces nouvelles-là réjouissent car il en vit, en même temps que de la curiosité malsaine du bazar et du peuple. Il le voyait faire

irruption dans la ville au galop de son cheval, claquant du fouet et criant de toutes ses forces le nom de l'ancien vizir et celui de son remplaçant: – Mahzul Mehmed Pacha, mahzul! Azul Souleiman Pacha, azul! Déplacé Mehmed Pacha, déplacé! Nouveau nommé Souleiman Pacha, nouveau nommé!«[7]

Dans l'édifice instable du pouvoir, construit sur les fondements du triomphe et de la disgrâce, de l'ascension et de la chute, on entend alternativement un solennel Hosanna et le rire de Méfisto.

Le rigorisme du pouvoir impérial s'accompagne d'une logique bornée de la bureaucratie politique: les livres du jeune historien Tchamil deviennent suspects et son étude de l'histoire des sultans turcs est considérée comme une préparation de complot contre l'Etat. Les livres de Tchamil ont provoqué la panique du préfet: les livres sont un divertissement défendu qui n'apporte que du mal. C'est pourquoi le préfet, malgré l'intervention du cadi et des notables, amis du père de Tchamil, ordonne l'arrestation de Tchamil et son transfert à Constantinople. Le préfet envoie Tchamil, accompagné d'une escorte »discrète mais sûre«, à la Cour maudite y chercher la justice et y trouver la mort. La façon la plus simple pour le pouvoir de régler ses comptes avec les prévenus politiques consiste à leur prendre, avec les livres confisqués, la vie.

La haine rancunière et la colère qui animent le préfet lorsqu'il parle du jeune

historien de Smirne révèlent un fossé infranchissable entre la présomption de la raison politique et le bon sens de tout geste humain qui commence par l'interrogation et l'incertitude. Alors que la réflexion se fonde sur l'interrogation et le doute, la logique policière aboutit à des décisions unilatérales et meurtrières. L'intérêt que Tchamil porte à la vie de Djem, le frère du Sultan (qui n'a pas réussi à monter sur le trône après la mort de son père et qui, comme otage de nombreux rois et papes européens, a passé plusieurs années en détention avant de mourir) a pris, pour les serviteurs aveugles de la loi, la forme d'une menace nationale: on ne demande plus à Tchamil d'expliquer les faits mais d'avouer la faute dont il est accusé. Il doit livrer les noms de ceux pour qui il recueille des informations et dire dans quel but il élabore le plan d'une révolte contre le sultan – à l'aide des ennemis étrangers! Pourtant, on ne signale nulle part que l'étude de l'histoire turque ou la possession de livres en langues étrangères est un acte punissable.

Au cours de l'Enquête Tchamil hésite et cherche le mot juste qui dissiperait ce **malentendu stupide**; pour les policiers c'est le signe de son indécision, le moment où il cherche une forme admissible d'aveu. Au fond de son être Tchamil sent que son malheur et sa faute ne relèvent pas d'un but quelconque, mais proviennent d'une situation où un but fictif impose une enquête concrète et sévère. C'est ainsi que l'intérêt de l'accusation a conduit à fabriquer un crime,

par ailleurs inexistant, pour avoir une victime, réelle et bien vivante. Dans cette situation sans issue l'accusé désemparé »avoue« qu'il s'est identifié à Djem-sultan, c'est-à-dire à l'homme désespéré, condamné à la souffrance et à la mort mais convaincu qu'il ne peut renier sa vérité s'il entend rester ce qu'il est. Tout d'un coup le paradoxe de cet aveu prend toutes les dimensions d'un **malentendu tragique** où la victime »avoue« ce qu'on ne lui demande pas: les deux partis ne se rendent pas compte à quel point leurs erreurs mutuelles sont restées prisonnières de leurs mondes séparés et sans communication. De ce malentendu au geste tragique il n'y a qu'un seul pas qui ne peut être empêché ni par la raison humaine ni par la bonne volonté.

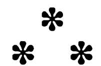
L'enquête menée contre Tchamil n'est que l'aspect extérieur d'un malentendu autrement plus profond, où »tout homme est perdant« dans le conflit des deux mondes aux intérêts opposés:

> »Deux mondes existent, entre lesquels il n'y a pas et il ne peut y avoir de véritable contact, ni de possibilité d'accord, deux mondes redoutables, condamnés à une guerre éternelle sous mille formes. Et, entre ces deux mondes, se trouve un homme qui, à sa manière, est en guerre avec les deux mondes en guerre«.[8)]

Ces »deux mondes«, que nous rencontrons également chez Kafka et chez Camus,

apparaissent avec tout leur relief dans l'enquête menée contre Tchamil. Les agents qui l'interrogent (deux hommes au physique différent qui »semblent représenter la justice du Sultan«), ne visent pas à découvrir la vérité dans le propos de l'accusé ou bien à vérifier les données fournies par l'accusation; ils demandent à l'accusé d'avouer ce qui est déjà formulé comme jugement tout fait et vérité irréfutable. A partir de ce moment tout dialogue et toute appréciation de la vérité, confrontée aux faits réels, sont rendus impossibles: la justice et les fondements de sa légitimité sont le monopole et le privilège du pouvoir comme sa faculté magique: la voix de l'accusé, étouffée par la violence, n'arrive pas à s'élever et à se faire entendre dans un dialogue libre. Il ne s'agit donc pas d'une incompatibilité entre les faits réels et les principes de la logique judiciaire (abus que signalait déjà Montaigne), mais d'une confrontation du monde de la violence avec des victimes innocentes qui périssent sans avoir fait valoir leur droit légitime de défense dans une procédure où la vérité serait le critère de la justice. Ce jeu cynique du pouvoir autoritaire avec l'individu privé de droits élémentaires, se rapproche de la vision de Kafka et de Camus qui dans leurs mondes clos du »procès«, du »malentendu«, de »l'état de siège«, des »étrangers« dirigent leur héros sur la voie de la liberté menacée et des droits non reconnus. Dans ce monde, refermé sur lui même, soumis à une fatalité destructrice, l'existence de l'homme en péril est exposée aux forces arbi-

traires dont la maîtrise est assurée par le pouvoir despotique et la violence.



Joseph K. incarne l'expérience d'une tragédie arbitraire et sans issue. Il vit en suivant des mouvements mal identifiés et venus du dehors mais qui agissent par leur volonté inéluctable. Dans son procès il ne reste pas de place pour une prise de conscience ou une mise à distance rationnelle. Sa vie est déterminée une fois pour toutes comme une subjectivité absurde, comme un exil, modèle d'une situation élémentaire en dehors des données socio-historiques.

L'âme de Tchamil tremble à la suite d'un accident qui l'a séparé d'une jeune Grecque et son malheur se reconduit en une suite de faux pas pour aboutir à un conflit général avec la société.

Dans l'optique littéraire de Camus les motifs du crime ainsi que la logique du procès de Meursault sont déformés. Chez Kafka ces motifs n'existent pas ou bien sont faux: Joseph K. vit dans le monde des conséquences. Andrić, cependant, remet au pouvoir la compétence de juger des causes et de qualifier le délit: l'accusé n'est là que pour expier sa faute. Chez Andrić les questions ne se posent pas, les réponses étant données d'avance: il reste à mettre en pratique la certitude violente dont dispose le monde des puissants. Pour le faire aucun régime totali-

taire n'a jamais manqué de serviteurs vendus. L'abus du système judiciaire, dont parle Camus, se manifeste par un normativisme forcé et par la réduction des situations réelles à la logique unificatrice de la loi; dans le monde de Kafka, l'Etat et ses organismes apparaissent comme une création chimérique; chez Andrić, cette force invisible et magique des mécanismes d'oppression a pris les formes concrètes de l'Etat qui incarne une volonté charismatique et un »Führerprinzip«.

C'est pourquoi la confrontation de la justice avec les possibilités de sa réalisation exprime, chez Andrić, le conflit le plus radical de l'homme avec son milieu, de la liberté personnelle avec les mécanismes de la justice. Partant d'une histoire personnelle, Andrić a donné à ce conflit l'importance des grands sujets romanesques qui, de Kafka et Joyce, en passant par Th. Mann, Musil et Malraux, jusqu'à Camus, jalonnent les voies de la violence et de la négation des droits de l'homme dans le monde contemporain.

Notes

[1] I. Andritch, **La Cour maudite,** Stock, Paris 1962, p. 22. (Trad. Georges Luciani).

[2] **Ibid**.

[3] **Ibid**., p. 32.

[4] **Ibid.**, p. 40.

[5] **Ibid.**, pp. 41–42.

[6] **Ibid.**, pp. 40–41.

[7] I. Andritch, **La Chronique de Travnik**, éd. l'Age d'Homme, Lausanne, 1981, p. 122. Trad. Michel Glouchevitch.

[8] I. Andritch, **La Cour maudite**, p. 96.

LE CONFLIT DES CIVILISATIONS DANS L'OEUVRE D'IVO ANDRIĆ

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
DE ZAGREB

Dragoljub-Dragan Nedeljković

Qu' il s'agisse de ses romans, comme **Il est un Pont sur la Drina**, et la **Chronique de Travnik**, ou de ses nombreux Contes et Récits, le sujet principal de l'oeuvre d'Ivo Andrić est le drame de la diversité des civilisations qui coexistent en Bosnie, son pays natal. La Bosnie se situe à la frontière, toujours instable, entre l'Est et l'Ouest, entre le Catholicisme Romain et l'Orthodoxie Byzantine; elle fut en outre le foyer de l'hérésie médiévale appelée Bogomile (les Pararins), persécutée, pendant des siècles, aussi bien par l'Eglise Orthodoxe que par l'Eglise Catholique. Cette hérésie a représenté probablement un bon terrain pour l'enracinement de l'Islam à l'époque de l'invasion, puis de l'occupation turque, qui a duré du XIVe au XIXe siècle. Le panorama des différentes mentalités ne serait pas complet si l'on oubliait de mentionner les Juifs Sefarades,

bannis d'Espagne par l'Inquisition, élément vraiment déraciné et toujours plus ou moins menacé, ainsi que les Tziganes, exécuteurs des basses besognes au service des Turcs.

Cette vie, dure et cruelle, a formé (ou mieux, déformé), les gens et les peuples. Toutes ces religions et ces civilisations ont composé la »Babel Bosniaque«, malgré une même langue, qui à la fois les unit et les partage, car elle est aussi bien un moyen de communication qu'une cause de conflit. On se comprenait trop bien! On se volait même les uns aux autres des chansons, car dans cette bataille acharnée pour l'existence »une bonne rime vaut mieux qu'une épée«.

Ces religions sont plutôt des forces centrifuges, car leurs adeptes tournent leurs regards vers leurs foyers spirituels, plus ou moins éloignés: Rome et Moscou, Constantinople et La Mecque, Jérusalem et Vienne. Seule une catastrophe naturelle, comme une inondation inattendue et menaçante, peut les unir pour un moment.

Pour notre thème, l'oeuvre la plus significative d'Andrić est **La Chronique de Travnik**, qui se situe à l'époque napoléonienne. On sait que Tolstoï, dans **Guerre et Paix**, a traité la même époque; mais quelle différence entre les deux hommes et leurs romans! Tolstoï décrit le foyer même où se déroulent les événements historiques; Andrić uniquement leurs échos et leurs reflets dans une lointaine province des Balkans. S'appuyant tous deux sur une minutieuse documentation, ils font oeuvre autant

d'historiens que d'écrivains, et aboutissent chacun à sa propre philosophie de l'histoire. **Guerre et Paix** est par excellence le roman du temps et de l'espace, tandis que **La Chronique de Travnik** est concentrée dans le temps, et l'espace y est clairement délimité. Tolstoï est anti-occidental, anti-bourgeois; il fait une caricature en présentant l'esprit occidental à travers le personnage de Napoléon. La philosophie de l'histoire de Tolstoï est fataliste, et il idéalise ceux qui soutiennent ce point de vue: le moujik Platon Karataïev et le Commandant en chef russe Koutouzov. Andrić, plus objectif, ne caricature pas les Begs bosniaques de Travnik, qui méditent, autour d'un café, sur le caractère éphémère et passager de toute force et de toute chose. Tout en restant impartial, Andrić se décide, d'une façon discrète mais claire, en faveur des valeurs de la civilisation occidentale et chrétienne, plus créatrice, plus libre, plus humaine que la civilisation de l'Orient Turc et Islamique.

Ces deux forces se sont trouvées face à face en Bosnie, ainsi transformée en champ de bataille entre deux mondes opposés. Triste pays, car toutes les puissances le piétinent! C'est pourquoi le monde bosniaque est devenu sombre, fermé, méfiant. Situation paradoxale: presque personne n'a bonne opinion de la Bosnie. Même le Vizir turc de Travnik parle du monde bosniaque avec le plus grand mépris, comme d'un monde barbare. D'après lui, »un troupeau de buffles sauvages est meilleur que les Begs de

Bosnie«, »vulgaires et bouffis d'orgueil«. Cette Bosnie est un lieu maudit, même pour les fonctionnaires turcs, qui y sont envoyés lorsqu'ils tombent en disgrâce. Par définition les vrais Turcs, dans les ouvrages d'Andrić, ont une mauvaise opinion des Turcs de Bosnie, c'est-à-dire des Slaves chrétiens qui ont embrassé l'Islam. D'autre part, les Turcs de Bosnie, c'est-à-dire les renégats chrétiens, sont méfiants à l'égard de tout ce qui vient de l'étranger, opposés à toute nouveauté et même aux réformes conçues à Istanbul. De leur côté, les Chrétiens de Bosnie, eux aussi, haïssent par exemple les routes et les constructeurs de moyens de transport: plus les routes sont mauvaises, plus rares sont les descentes des »Turcs méchants et impétueux«. On aurait voulu, si cela avait été possible, ériger une montagne infranchissable pour n'avoir jamais aucun contact avec eux. Les haines ont leur source dans les différents destins, mais les plus fortes sont celles qui naissent sans raison.

Si les Turcs et les Bosniaques ont une telle opinion de la Bosnie, que dire des impressions des étrangers? Pour la plupart elles sont absolument défavorables. Est-ce parce que le Consul Français et le Consul Autrichien sont traités d'une manière humiliante lors de leur arrivée à Travnik, ville où résident les Vizirs? Daville, Consul de la France napoléonienne, considère les Bosniaques comme »des sauvages enragés, qui ont perdu leur naïveté«. Jusqu'à la fin de ses fonctions à Travnik, il ne changera pas d'opinion

sur ce pays »barbare« Cependant, son collègue, le jeune Des Fossés, pense autrement: la Bosnie, pour lui, est un pays où les civilisations se sont déposées en couches successives. Il pense que cette richesse s'est transformée en malheur car l'intolérance a été assimilée à la vertu. Les Turcs ne sont pas entièrement coupables: les autres religions le sont aussi, qui sont trop méfiantes à leur égard. Mais, si elles ne l'avaient pas été, tout le monde serait, plus ou moins, islamisé – lui explique un père franciscain. Donc, les contacts sont rudes, les différents groupes nationaux ou religieux se replient sur eux-mêmes, et n'ont de rapports que dans des circonstances exceptionnelles, imposées par le cours de l'Histoire ou la violence de la Nature.

La présence des puissances étrangères, après la chute des Etats Serbe et Bosniaque, n'a fait qu'accentuer le caractère »Tour de Babel« de la Bosnie. Il y a d'abord la tyrannie turque, qui pèse, à cette époque, sur les Chrétiens en général, et qui se transforme en génocide quand il s'agit des Serbes; il y a les prétentions autrichiennes, beaucoup plus conquérantes que protectrices; il y a la France napoléonienne, avec ses idées nouvelles, libératrices, et ses victoires prestigieuses, qui a ses raisons politiques d'être plus intéressée par l'Etat turc que par les insurgés chrétiens. La Russie enfin est sans doute lointaine, mais toujours présente dans les esprits; car étant le plus fort ennemi de la Turquie Ottomane, elle représente un espoir de protection pour les Slaves orthodoxes.

Toutes ces forces contradictoires sont en jeu dans la »Babel« d'Andrić, et le drame qui naît de l'opposition de ces différentes civilisations tourne facilement à la tragédie sanglante. Les conflits sont durs, les méfiances profondes, et la vie est impossible tant que l'on ne cherche pas un langage commun.

L'étude de ces affrontements séculaires a permis à Andrić de dégager certains traits caractéristiques des civilisations et des religions qui se sont heurtées en Bosnie. Il a essayé d'en extraire ce qui est essentiel pour ce qu'on appelle l'Orient et l'Occident. En outre, il a été obligé, ce faisant, de définir ce qu'il a appelé, parmi les premiers, »le Tiers-Monde«. C'est son monde bosniaque, balkanique, une zone de combat entre l'Orient et l'Occident. L'Orient est surtout incarné par les envahisseurs Turcs, présents dans la péninsule balkanique depuis la prise de Constantinople (1453), la chute de la Serbie (1459), et de la Bosnie (1463).

En tant qu'artiste et penseur, Andrić est l'incarnation même de l'objectivité et de l'impartialité (dans la mesure du possible). Il ne nie jamais les valeurs spirituelles de l'Orient: tout au contraire, il accepte certains éléments de la »Weltanschauung« orientale, par exemple ceux qui soulignent la vanité du sens pratique et le caractère plat de la prétendue efficacité de la civilisation moderne occidentale. Andrić peint non seulement »les méchants Turcs«, mais aussi des Turcs pleins de qualités humaines, preux, respectables et

parfois tragiques. Il y a une loi éternelle et universelle qui est également valable dans la société féodale Ottomane: le pire destin est très souvent réservé aux meilleurs.

Andrić accorde une place spéciale au Renégat: c'est le Chrétien qui a embrassé l'Islam, comme Omer Pacha Latas, par ambition, ou, comme la plupart des convertis, pour sauver ses biens, sauvegarder ses privilèges, en acquérir de nouveaux. Chez les Bosniaques convertis, l'Islam s'est transformé, comme l'expose Andrić dans sa dissertation **Sur l'évolution de la vie spirituelle en Bosnie sous l'influence de la domination turque,** en un fanatisme d'autant plus profond et sincère que la vie même et les intérêts matériels se sont trouvés liés à ce fanatisme. Le Musulman bosniaque non seulement maintient sa position privilégiée par les armes et le pouvoir, mais il fait descendre du Ciel même des raisons destinées à renforcer et à assurer ses privilèges. Par sa position religieuse, il acquiert à la fois une place au Ciel et une place sur la Terre. Preuve de l'influence durable de cette façon de voir: dans **La Soif**, Andrić montre combien il est aisé, pour un fonctionnaire chrétien et slave, du pouvoir autrichien, de se montrer presqu'aussi cruel qu'un renégat ou un Turc...

Les Chrétiens de Bosnie, privés des biens et des droits élémentaires, tournaient les yeux vers le Ciel, car la Terre ne laissait aucun espoir. Les mots »chrétien« et »misérable« sont devenus en Bosnie des synonymes. »Il n'a rien d'autre que la Croix«, dit

un proverbe souvent cité en Bosnie. N'ayant que leur Croix, les Chrétiens se sont défendus avec, ils se sont maintenus grâce à elle. Cette »Raïa«, depuis la conquête, a ses martyrs; étranglés, pendus, empalés, exposés à la vue de la population et de l'étranger, Chrétiens, mais surtout Serbes, parfois des gens tout à fait inconnus, arrêtés dans une atmosphère où on soupçonne sans raison et où on ne vérifie rien. Ce qui décide de la vie ou de la mort, ce n'est pas la Loi, mais le pur Hasard, le caprice ou les bas instincts. Tel est le régime turc en Bosnie et en Serbie au moment de l'Insurrection serbe, en 1804, sous Karageorge. Les razzias, avec leur cortège d'arrestations, de bannissements, de pillages et d'incendies, se répèteront à chaque crise. Mais il ne s'agit pas uniquement des crises, qui du reste se sont produites à l'époque de l'occupation austro-hongroise aussi, en provoquant des explosions de violence contre la population serbe. Il s'agit avant tout de la Loi fondamentale, du Canon officiel, qui définit les non-droits des Chrétiens et des Juifs. Dans sa thèse de doctorat, Andrić cite certains paragraphes de cette Loi; par exemple, il est interdit aux Chrétiens de faire construire de nouvelles églises, ou de restaurer les anciennes; de même les Chrétiens ne peuvent réparer leurs maisons qu'en cas d'impérieuse nécessité; ils sont obligés de donner l'hospitalité à tout Musulman pendant trois jours; ils n'ont pas le droit de prononcer à eux-seuls une sentence ni d'empêcher les membres de leur propre famille d'embrasser l'Islam. Devant les

Musulmans, ils doivent rester debout et leur céder toujours les meilleures places. Le Chrétien ne peut pas porter le même costume que le Musulman, et surtout pas de longs cheveux; même certaines couleurs leur sont interdites, ainsi que plusieurs professions artisanales, considérées comme lucratives, donc réservées aux Musulmans. Le Chrétien n'a pas le droit de monter un cheval sellé, de porter un sabre ou de détenir une arme chez lui. Les Chrétiens et les Juifs peuvent chanter seulement à mi-voix et uniquement lorsqu'ils sont enfermés chez eux. Ils ne peuvent pleurer leurs morts et prier pour eux que silencieusement. Lors des enterrements et en toute autre occasion, il leur est défendu de porter la Croix ou les Saintes Ecritures, etc, sans parler de l'impôt et de la façon dont il était extorqué. L'impôt du sang, quant à lui, est un chapitre tragique à part.

Cette atmosphère, qui a duré environ cinq siècles, a fatalement marqué tout le monde. Quelle différence énorme entre les régions autrefois soumises à la Turquie et les pays gouvernés par l'Autriche ou Venise! Ce que Andrić ne pardonne pas aux Turcs, c'est le fait qu'ils ont érigé un mur entre la »Raïa« et l'Europe chrétienne occidentale. Le but essentiel des révoltes serbes, entre 1804 et 1912, a été justement de détruire cette muraille; et ce n'est pas un hasard si la Serbie, après s'être libérée de l'Empire Ottoman, a établi un système à l'image des démocraties occidentales. D'autre part, le mérite essentiel de l'Eglise catholique en

Bosnie, c'est-à-dire des Franciscains, consiste en ce qu'ils ont entretenu, malgré l'oppression turque, des liens durables avec le monde occidental. L'Eglise orthodoxe, au contraire, a cultivé dans le peuple les forces vitales de la résistance, en gardant ainsi ininterrompues, la continuité de la vie spirituelle et la tradition nationale, dans une langue sauvegardée, pour les transmettre aux temps modernes.

En Bosnie tout le monde est menacé: les Turcs le sont par eux-mêmes, à cause de l'illégalité qui règne chez eux; les Catholiques par les Turcs; les Serbes et les Juifs par tout le monde, et cela dure depuis des siècles. Si les Serbes sont sans arrêt victimes de massacres, les Juifs, eux, sont toujours tenus en échec. On pratique sur eux le chantage à l'occasion de toutes les crises. Profondément liés à l'Occident et à la liberté, ils sont condamnés à vivre en Orient, qui les a quand même accueillis, mais en les avilissant, et étouffant leurs sentiments. Leur tragédie est d'autant plus profonde qu'ils se rendent compte de leur situation absurde et de l'impossibilité de la changer. Ils sont taciturnes, ils n'expriment pas leurs opinions, car les siècles passés leur ont appris à être prudents. Ils cachent les émotions que provoquent en eux la Révolution française et les conquêtes napoléoniennes; néanmoins, ils n'y parviennent pas toujours: lors de l'anniversaire de l'Empereur, ils vont oser se présenter au Consulat français et dire que »Napoléon est pour les Juifs un bon père«. Après la défaite de la

France, l'un d'eux, Salomon Atijas, offre au Consul français une somme considérable pour lui venir en aide. C'est l'occasion, pour ce représentant du peuple juif, de dire tout ce qu'il pense de l'Orient: plus on va vers le Levant, plus la situation empire, car la terre est de plus en plus »jeune et brute«, et les hommes »sont pétris de cette terre«. En Bosnie, qui a accueilli les Sefarades chassés d'Espagne, ceux-ci sont obligés de changer, de s'adapter à des circonstances brutales. L'homme civilisé perd d'abord ce qu'il a de plus fin. Repliés sur eux-mêmes, les Juifs peuvent s'exprimer d'une manière vraiment humaine et sincère uniquement dans la Prière, pour laquelle, du reste, les mots ne sont pas indispensables. Or, leur vitalité d'hommes d'affaires, leur habileté, les services qu'ils rendent sont nécessaires à cet Orient dont le mal réside dans une terrible inertie. Les Juifs montrent tous les jours qu'ils sont utiles, indispensables même, et c'est pourquoi on les accepte malgré tout. D'autre part, ils supportent, d'une façon stoïque, le déracinement et les humiliations.

Plus les antagonismes s'aggravent, plus l'envahisseur et l'esclave s'enfoncent dans une religion méfiante et déformée. Les religions en viennent à se protéger chacune d'un mur, tout en succombant plus ou moins à l'influence qu'elles exercent l'une sur l'autre.

Il faut le souligner ici: dès sa **Dissertation,** Andrić rejette les idées des Romantiques sur les Turcs, habituellement représentés comme l'incarnation du mal, du

désordre et du vice. Toutefois, ce n'est pas sans raison que la littérature traditionnelle a présenté l'invasion ottomane comme »un châtiment de Dieu« un »fléau de Dieu«, et qu'elle a vu dans le Turc un »monstre« dont on ne pouvait pas parler d'une manière neutre et avec sang-froid. Andrić n'accepte pas cette attitude romantique: il fonde une nouvelle tradition, celle de l'impartialité et de l'objectivité. Toutefois, tout en restant »au-dessus de la mêlée«, il ne pouvait pas éviter de constater, en se référant aux documents historiques, que l'occupation turque a été une période extrêmement douloureuse, destructrice, et, finalement, négative. En même temps, Andrić fait toujours la différence entre le régime turc dans les pays balkaniques, qu'il critique, et l'Islam en général, dont il ne récuse jamais les valeurs. Ce qu'il laisse entendre dans son oeuvre littéraire, c'est que la pratique du régime turc a engendré la terreur et s'est révélée néfaste pour le monde balkanique. La vie spirituelle a été étouffée, et pendant des siècles les Slaves du Sud ont été condamnés à la régression. Les moeurs, la morale, les qualités humaines ont été dégradées et les conséquences de cette dégradation se manifestent toujours.

En Bosnie et en Serbie, l'Islam s'est surtout déformé à l'époque de la décadence de l'Empire ottoman, après la perte de la Hongrie, qui a provoqué une crise profonde. Lorsqu'il décrit cette crise irrémédiable, Andrić ne peut juger que durement le rôle de l'occupation turque. Il s'agit d'un esclavage au sens

strict du terme: la violence et cruauté deviennent des phénomènes ordinaires et quotidiens. La vie humaine ne vaut pas grand-chose. Personne n'est en sûreté, car les lois n'ont pas de force, et les puissances souterraines trop. Même les vizirs sont l'objet d'attaques inattendues et de dénonciations perfides. Que dire alors des Chrétiens!

Les personnages d'Andrić portent souvent des jugements sur la civilisation orientale en général, dans son sens le plus vaste. Il y a des jugements banals, bien connus: l'Orient, c'est la stagnation, l'inertie et l'opposition à tout changement; très souvent c'est le silence profond, l'immobilité. Les plus purs représentants de l'Islam sont contre le progrès, car, d'après eux, les fondements du monde ont été établis pour des siècles. Le désir de changer brusquement et profondément les choses est traité comme une maladie ou une atteinte à la volonté divine. La pensée humaine n'a aucune valeur; l'individu non plus ne signifie pas grand'chose. Autrement dit, la civilisation orientale est anti-humaniste et fataliste. Cela se manifeste, par exemple, dans son rapport avec la maladie, considérée comme une affaire divine, sort des pauvres ou châtiment des riches. On ne soigne surtout pas les vieillards ou les enfants. Dans les rapports humains il n'y a pas de valeurs durables. Andrić l'a très bien vu: plus on va vers le Levant, plus la signification de l'individu et les droits de l'homme s'amenuisent.

Etant donné que les droits de l'homme, en Orient, ne jouent pas un grand rôle, toute entreprise exige des efforts beaucoup plus intenses qu'en Occident, où les rapports sociaux sont plus précisément réglés. D'après un héros de Andrić, en Orient, »chaque pas est plus lourd, chaque décision plus lente, chaque réalisation plus incertaine«. De tous côtés, l'homme rencontre la méfiance, se heurte à des difficultés. C'est pourquoi l'occidental vivant en Orient se sent condamné au manque de sûreté ou à l'ennui. L'homme d'Orient, sentant sa futilité, même s'il possède un certain pouvoir, tombe bien souvent dans la mélancolie, provoquée par le dégoût et la nausée. C'est le cas, dans **La Chronique de Travnik**, d'un Vizir, transformé en »statue de la douleur« et obligé, malgré sa dignité, de mentir et de maintenir, pendant des années, un fossé entre ses paroles et sa vie réelle.

Et pourtant, Andrić a représenté les valeurs morales de certains musulmans. Rappelons quelques exemples: Hali Hodja de Višegrad est sans doute un homme honnête. Suleiman Pacha, qui a essayé d'étouffer l'Insurrection serbe, n'est pas un homme vaniteux; après la bataille, il n'est que déprimé, surtout quand on montre aux Consuls stupéfaits et dégoûtés un tas de nez et d'oreilles coupés à des Serbes. Il connaît l'origine de ces trophées, certes, ils n'ont pas été coupés lors d'une bataille: il a suffi de surprendre les Serbes lors d'une de leurs cérémonies religieuses.

Par opposition à ce pouvoir turc, la France et l'Autriche incarnent, dans l'oeuvre d'Andrić, la culture chrétienne et occidentale, aussi bien traditionnelle que révolutionnaire. Si, ailleurs dans les Balkans, les idées de la Révolution française et la brève présence des Français ont pu laisser des traces ineffaçables, tout ce courant nouveau a pénétré beaucoup plus difficilement en Bosnie: seuls ont été perçus, non sans inquiétude, les échos des victoires napoléoniennes et les tentatives pour rapprocher, par la route et le commerce, la Bosnie de l'Adriatique, le monde figé du monde en mouvement.

L'arrivée à Travnik d'un Consul français provoque l'inquiétude: le doux silence des Begs bosniaques est troublé. Chose plus grave: brutalement, les Bosniaques dans leur ensemble risquent d'être jetés dans une expérience historique dont ils redoutent les conséquences, et dont ils ne voient qu'un aspect, le bouleversement d'habitudes séculaires. Ce n'est sûrement pas un hasard si, seule parmi tous les occidentaux, Madame Desville réussit à être estimée dans tous les milieux de la ville: cette femme presque idéale incarne les valeurs traditionnelles, c'est-à-dire la piété religieuse, le sens de la famille, le savoir-faire, dans son domaine de mère et d'épouse, le sens permanent du devoir. Aussi obstinée et patiente qu'est immobile le pays où elle doit vivre, elle s'oppose, dans l'esprit de tous, à ce personnage caricatural des traits de l'Occident qu'incarne Madame Von Mitterer, simple Madame Bova-

ry à nos yeux, mais sûrement vraie réincarnation de tous les péchés étrangers, dans un monde aussi fermé que la Bosnie. Remarquons au passage que, dans la légende, une autre française, Hélène d'Anjou, transplantée pour des raisons d'état en pays slave, a su tromper ses nostalgies en protégeant l'Eglise, et en éduquant les jeunes filles. Madame Desville ne serait-elle pas l'écho, lointain et temporel, de cette image féminine?

Brève, et incapable de véritables réalisations, la présence française n'a pénétré, en Bosnie, que les esprits les plus ouverts. L'Autriche-Hongrie, elle, est plus réaliste: après avoir occupé la Bosnie, elle agit d'abord comme une force constructive et civilisatrice. Elle entretient les routes, elle construit des chemins de fer, qui transforment la vie, les notions d'espace et de temps; elle urbanise les bourgs; elle aménage des canalisations et des aqueducs, enfin elle impose des lois devant lesquelles tous les citoyens sont relativement égaux. Bref, elle humanise, dans une mesure importante, les rapports humains et sociaux. Ali-Hodja, un bon Musulman, puni par un Turc vindicatif qui lui a cloué l'oreille sur le Pont de la Drina, au moment même de l'entrée de l'armée austro-hongroise, est stupéfait en voyant que c'est un soldat chrétien qui le libère de son humiliante position, et qui soigne sa blessure. La croix rouge sur la manche de l'uniforme remplit le croyant musulman d'une grande perplexité, bien plus que les bombardements de l'artillerie ennemie. Ali Hodja est moralement désarmé

par le geste naturel, spontané et humain du soldat infirmier. Le pouvoir austro-hongrois apparaît donc infiniment plus éclairé que le pouvoir turc; il est, de plus, anonyme: il agit selon le mécanisme des lois et non au gré des caprices des chefs. La jeunesse musulmane, sous l'influence des réformes faites par l'Autriche-Hongrie, accepte, peu à peu, la vie moderne et la collaboration avec les autres ethnies. Mais ce pouvoir austro-hongrois est tout de même conservateur, par rapport à l'esprit de l'époque, où les »humiliés et les offensés« cherchent leurs droits. Les Serbes, les Catholiques, et aussi les jeunes Musulmans aspirent, au début du XX siècle, à un nouvel Etat, fondé sur la notion de liberté nationale et de justice sociale, un Etat qui serait comme une partie de la Pensée de Dieu réalisée sur terre. C'est le mouvement d'unification yougoslave, qui s'oppose aussi à l'Autriche-Hongrie. »Les Anges révoltés« ont tué, en 1914 à Sarajevo, l'Archiduc et le Dauphin, et ainsi provoqué la première Guerre mondiale.

Entre l'Occident et l'Orient il existe un monde maudit, et la vie à la frontière est dure et redoutable: c'est le Tiers-Monde balkanique, où tous les maux se sont rassemblés. La frontière entre les mondes passe non seulement à travers le pays et le peuple de ces Slaves du Sud, mais elle passe, malheureusement, aussi à travers certaines familles; car il arrive que les enfants d'une même famille adhèrent à des religions différentes ou à des idéologies opposées.

Quelques individus de ce Tiers-Monde, comprennent aussi bien l'Orient que l'Occident, mais ils ne sont ni compris ni acceptés par les deux. Eternels intermédiaires, ils sont pareillement méprisés et suspects aux deux parties. Le destin de l'homme de ce Tiers-Monde est d'être »la poussière humaine«, comme le constate un personnage d'Andrić, qui flotte malaisément entre l'Orient et l'Occident. L'oeuvre de cet homme, même si elle est de grande valeur, n'est jamais appréciée d'une façon juste. »Pourquoi donc ma pensée, bonne et vraie, vaut moins que la même pensée née à Rome ou à Paris«, demande le Docteur Cologna, personnage assez étrange de la **Chronique de Travnik.** Il croit néanmoins à l'unité future, car tout va vers le même but. Un beau jour Dieu nous réconciliera, établira l'amitié et la compréhension. L'espoir, bien que vague, existe et nous serons agréablement surpris quand viendra le jour où les hommes se rencontreront et se comprendront, c'est à dire quand la Tour de Babel se transformera. Ce sont là les rêves d'un personnage qui, dans une situation désespérée, cherche consolation et espoir. Mais comment réellement établir l'équilibre? Comment trouver le dénominateur commun si nécessaire? Aujourd'hui ce n'est plus un problème uniquement bosniaque, yougoslave ou balkanique: c'est le problème de notre monde contemporain, de l'humanité entière.

Il n'est pas facile de donner une réponse à cette question. Ce qui, toutefois, est encou-

rageant, c'est le fait qu'existent l'idée et le désir d'y chercher une réponse.

Chaque fois que Andrić parle du conflit entre les civilisations, est présent le drame de la civilisation yougoslave et balkanique d'aujourd'hui. En effet, le passé est inséparable de la vie contemporaine et future. Hier, il s'agissait de luttes acharnées et aujourd'hui le problème qui se présente est celui d'édifier une unité, de constituer une vie commune, un destin commun, malgré le passé, et sans pour autant le renier. En peignant une histoire cruelle, Andrić ne reste pas l'esclave de cette histoire. Il explique l'homme et les relations humaines par l'histoire, et en même temps il défend l'homme de l'histoire, en sauvant ce qui est généreux dans les représentants des diverses civilisations. Pour lui, c'est un homme unique, c'est un peuple unique qui ont été partagés par la violence de l'Histoire, par les puissances extérieures, par des religions opposées les unes aux autres. Ce peuple prouve sa vitalité et sa valeur, ainsi que sa clairvoyance, dans la mesure où il est capable de surmonter un passé imposé par des puissances étrangères. Si les esclaves d'hier continuent à danser, maintenant qu'ils sont libres, sur le même rythme qu'autrefois établi par leurs oppresseurs; si l'on accepte ces partages absurdes, comme base de la vie nouvelle, alors tout l'avenir sera irrémédiablement sombre, sinon tragique.

Le symbole primordial de l'oeuvre d'Andrić, c'est le Pont, oeuvre durable, qui donne à une histoire mouvementée sens et conti-

nuité. Son message essentiel est celui de la tolérance: le Pont signifie la synthèse des valeurs différentes et opposées, la conjonction des contrastes dans une certaine harmonie. Mais la condition préalable est la tolérance: sans elle, on ne peut changer le destin. Pour le pays d'Andrić, cette tolérance est une question existentielle. Ce pays est encore et toujours au carrefour non seulement de l'Orient et de l'Occident, mais aussi du Nord et du Sud. Tous les problèmes du monde s'y croisent. Vivre au carrefour de plusieurs civilisations, dans des circonstances normales, dans la paix, peut être favorable: le malheur peut se transformer en avantage. Encore faut-il des peuples clairvoyants, qui ne se laissent pas écraser par une longue tradition de méfiance et de haine réciproques...

Dans la poésie classique yougoslave la »Croix et le Croissant« sont deux symboles terribles, comme dans »l'Empire est dans les Cryptes«. Il en est ainsi chez les deux grands poètes, Serbe et Croate, Njegoš et Mažuranić. Un siècle plus tard, c'est Andrić qui est venu pour affirmer la nécessité de la compréhension, de la pénétration mutuelle de ces civilisations opposées. Ce faisant, il n'a nullement adouci les différences ou minimisé les problèmes, mais il a fait un grand pas en avant. Partout dans son oeuvre et chez la plupart de ses personnages il ne s'agit encore le plus souvent que d'un armistice entre des forces, qui, après tant de conflits, sont obligées de coexister et de collaborer. Andrić ne veut pas idéaliser les choses: il ne trahit pas la vérité

quand il démontre comment la concorde et la compréhension peuvent n'être qu'apparentes et fausses.

* * * * *

La culture et la littérature yougoslaves seront-elles en mesure de faire la synthèse des expériences vécues et d'atteindre un certain internationalisme de l'esprit? C'est une question vitale pour elles. La réponse à cette question est contenue dans la réponse à une autre question: la Yougoslavie sera-t-elle capable de jouer, comme elle le prétend, et ce d'une manière durable, un rôle de pont entre les mondes opposés, en faisant la synthèse des valeurs de civilisations différentes? Pour ce rôle sont indispensables non seulement la force morale et la volonté, mais aussi une vaste et profonde culture. La seule ouverture des frontières et de l'esprit ne suffit pas. Même l'absence des préjugés ne suffit pas, car elle se transforme trop facilement en absence de principes. Ce qui est nécessaire, c'est l'union de toutes les valeurs, autrefois désunies, opposées et ennemies, dans une synthèse culturelle moderne.

Autrement dit, il est nécessaire que la Tour de Babel, si bien présentée dans l'oeuvre d'Andrić, disparaisse en se transformant en quelque chose qui dépasse la simple tolérance, c'est à dire la fraternité universelle des esprits libres dans le travail et dans une collaboration créatrice librement consentie.

Après la libération nationale et l'établis-

sement de l'égalité des peuples, ce sont les droits de l'homme qui prennent la première place dans la hiérarchie des valeurs sociales et morales. En effet, les droits de l'homme sous-entendent tous les autres droits, nationaux, religieux, etc... Maîtriseront l'avenir les sociétés qui ont compris et appliquent cette hiérarchie des valeurs.

FONCTION DES INDÉFINIS DANS LE RIVAGE DES SYRTES DE JULIEN GRACQ

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
DE ZAGREB

Almasa Defterdarević-Muradbegović

Le recours aux mêmes images indéfiniment variées et multipliées représente un des procédés qui caractérisent le style de Julien Gracq. Comme l'auteur l'explique lui-même, ces images de la rêverie, qui réapparaissent »sous mille déguisements«, »lèvent une espèce d'émotion singulière, une lueur d'apparition«.[1] La rêverie rend l'imagination capable »par moments de cet état d'écho«, de »la faculté de sauter plus légèrement d'une image à l'autre, de les éveiller l'une par l'autre selon un code secret, des lois de correspondance assez cachées«.[2] C'est ce qui

donne à son style un dynamisme particulier auquel un passage que nous relevons dans **Le Rivage des Syrtes** pourrait servir d'excellent commentaire:

»...il n'y avait rien ici qui parlât du **repos dernier,** mais au contraire l'assurance allègre que toutes choses sont éternellement remises dans le jeu et destinées ailleurs qu'où bon nous semble;« (p. 284)[3)]

L'acte d'écrire devient une quête de sens où sont tracées les étapes successives de ce procédé par lequel l'imagination semble »trier subtilement parmi les choses ce par quoi se traduit le plus profondément leur rêverie obscure du repos et de la quiétude dans la pesanteur.« (p. 137)

»En littérature«, écrit Gracq, »toute description est **chemin** (...). Décrire, c'est substituer à l'appréhension instantanée de la rétine une séquence associative d'images déroulées dans le temps«.[4)] Par conséquent, chaque nouvelle redescription se présente comme le fragment d'une révélation, »chaque mot **épuisant** la vérité, mais comme le récit du rêveur celle de son rêve«. (p. 110) »Dans la poétique moderne«, selon R. Barthes, »les mots produisent une sorte de continu formel dont émane peu à peu une densité intellectuelle ou sentimentale impossible sans eux; la parole est alors le temps épais d'une gestation plus spirituelle pendant laquelle la pensée est préparée, installée peu à peu par le hasard des mots. Cette chance verbale

d'où va tomber le fruit mûr d'une signification suppose donc un temps poétique qui n'est pas celui d'une **fabrication** mais celui d'une aventure possible«.[5)] Tout dans le texte renvoie à ce procédé d'écriture-découverte dont le voyage vers le Farghestan représente la transposition symbolique. Le narrateur est livré à une expérience, tout entier en attente de »quelque chose« (cf. p. 19):

> »Ce que je voulais n'avait pas de nom dans aucune langue.« (p. 231)
> »Il n'y a pas de langue connue (...) où un Etat trébuchant puisse confesser ses troubles intimes... (p. 347)

C'est ce procédé qui semble éclairer l'emploi récurrent des indéfinis dans le texte tels que »quelque chose«, »quelqu'un«, la »chose«. Leur caractère indéterminé et leur emploi réitéré soutiennent l'intérêt du récit tout en le laissant en suspens: quelque chose s'annonce dès les premières pages mais tarde à se manifester.

Pourtant, il ne s'agit pas seulement d'un procédé destiné à ménager l'intérêt du lecteur. La fonction de ces indéfinis est plus complexe. Rappelons que »chose« désigne, selon **Le Grand Larousse de la Langue Française**, toute réalité concrète ou abstraite, matérielle ou spirituelle désignée de la façon la moins déterminée qui soit et dont le contexte seul peut préciser le sens. Ces indéterminés deviennent donc les termes les plus appropriés pour désigner cet objet sémantique qu'il s'agit de construire à partir des parcelles

de sens, »de ces choses qui vraiment sont **données**« au narrateur »à lui exclusivement«[6] mais seulement comme un pressentiment de »quelque chose«. Une phrase figurant au début du récit du voyage semble très significative pour l'interprétation que nous proposons:

> »Nous glissions au long des rues connues, et déjà étranges de tout ce que leur direction semblait choisir pour moi dans un lointain encore indéfini.« (p. 12)

L'emploi des indéfinis est donc justifié par le texte puisqu'ils laissent le sens en suspens, étant donné que le narrateur ne peut pas nommer ce qu'il ignore:

> »...quand j'essaie de commencer un rapport la plume me tombe des mains. Vous essayez à peine de les saisir **au juste**, que les bruits prennent immédiatement une autre forme.« (p. 101)

»Le signifié poétique n'est pas ineffable, puisque précisément la poésie le dit. Ce qui est vrai, c'est qu'il est indicible en prose, parce qu'il transcende l'univers conceptuel où ce langage situe sa signification. La poésie n'est pas le beau langage, mais un langage que le poète a dû inventer pour dire ce qu'il n'aurait pu dire autrement«.[7] Dans son essai sur Breton, Gracq énonce la même idée par l'expression »formuler l' informulable«. Il semble que le texte suggère une explication analogue à la page 319:

> »...je sentais qu'à Orsenna la partie claire des idées, la seule encore reçue, avait

cessé d'être la plus significative et que la vie de tous les jours y balbutiait déjà une langue dont ne rendait compte aucun lexique«.

Les indéfinis fonctionnent donc comme expression appropriée du »signifié poétique«. Outre qu'ils laissent une grande liberté sémantique, ils servent de marque à l'existence d'un métatexte et par conséquent d'un référent dédoublé. Selon le **Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française** de Robert »chose« est le terme le plus général par lequel on désigne tout ce qui existe en parlant d'êtres concrets ou abstraits, réels ou apparents, connus ou inconnus. »Chose« fonctionne donc comme synonyme de »tout« désignant ainsi explicitement que tout le texte (c'est-à-dire le référent »réel«) n'est qu'un simulacre qui, par son déroulement diachronique, reconstruit le référent dédoublé. Cette interprétation se justifie d'autant plus que le mot »chose«, dans son emploi spécial, selon **Le grand Robert,** désigne »ce qui est réel par opposition à l'apparence«, »fait«, »objet«, »réalité«, »ce dont il s'agit«, »ce dont on parle«.

Nous allons d'abord considérer l'emploi de l'indéfini sous forme de locution »quelque chose«. Il est possible de remarquer, en premier lieu, que tous les déterminants qui sont rapportés à cette locution appartiennent à la liste des mots, qui, dans le texte, renvoient au monde intérieur et au rêve. Le fait qu'ils soient rapportés à une locution indiquant l'indéfini donne à l'expression une

valeur atténuante car, comme le dit un personnage du récit:

»On ne **parle** au fond guère (...) C'est plutôt par allusion, par omission qu'on parle. Rien de positif. Tout reste enveloppé, indirect. Tout **renvoie** aux bruits, mais rien ne les dénonce.« (p. 102)

Nous présenterons ici, selon leur ordre d'apparition dans le texte, quelques exemples qui, à notre avis, sont déjà suffisamment parlants:

»Quelque chose de romanesque et d'inemployé...« (p. 8)

»...quelque chose de trop tranché et de trop vif...« (p. 14)

»...quelque chose de cette atmosphère lourde, de pensée fanée et croupie...« (p. 33)

»...quelque chose de préservé et de monacal....« (p. 45)

»...quelque chose de louche et de blessé...« (p. 59)

»...quelque chose qui n'était plus dans l'ordre...« (p. 77)

»...quelque chose d'onduleux et de singulièrement souple...« (p. 78)

»...quelque chose de singulier dans l'attitude et la disposition des groupes...« (p. 95)

»...quelque chose de plus troublant.« (p. 104)

»...quelque chose comme une alerte lointaine...« (p. 118)

»...quelque chose de jamais vu, et pourtant de longuement attendu...« (p. 140)

»...quelque chose au bord de la lagune, longuement couvé dans le noir, ...« (p. 141)

»...quelque chose du charme de l'attente pure que j'avais goûté dans mon voyage vers les Syrtes.« (p. 151)

»...quelque chose d'insultant...« (p. 258)

»Il y a quelque chose de trouble à dévisager un portrait la nuit à la lueur d'une bougie...« (p. 272)

»...il y avait quelque chose dans l'air, ...« (p. 276)

»...quelque chose d'imperceptiblement emprunté...« (p. 289)

Si nous considérons les verbes qui se rapportent à la locution indéfinie nous pouvons constater qu'ils suggèrent ce même mouvement dynamique, descendant puis ascendant, qui symbolise dans le texte les étapes de la progression dans la connaissance:

»...quelque chose s'étouffait derrière ce brouillard comme une bouche sous un oreiller...« (p. 20)

»...quelque chose aurait pris le pouvoir.« (p. 101)

»...quelque chose allait commencer.« (p. 126)

»...l'esprit (...) à chaque seconde plus profondément s'approche trop dangereusement près de certains **centres** interdits où quelque chose bouge, ...« (p. 132)

»...quelque chose (...) avait jailli à la fin sans bruit...« (p. 141)

»...il me semblait que quelque chose, (...) avait bougé.« (p. 150)

»...quelque chose était en train;« (p. 166)

»...sentir (...) quelque chose se lever derrière cet ensevelissement«. (p. 174)

»...comme si quelque chose eût grimacé sur le mur.« (p. 211)

Un rapport s'établit dans le texte entre l'indéfini, en tant qu'expression de la quête (qui symbolise cet espace où se crée l'objet sémantique), et le voyage vers le Farghestan qui devient le voyage de la connaissance. Orsenna et le Farghestan symbolisent deux mondes très différents et par conséquent deux conceptions de vie. Par rapport à Orsenna, »au monde habitable« (p. 33), et aux »choses de la vie courante« (p. 57), le Farghestan est représenté d'abord comme un pays réel mais lointain et inconnu. Déjà ses toponymes ont une consonance dépaysante qui renvoie à un monde dont la civilisation est présentée comme une »mosaïque barbare, où le raffinement extrême de l'Orient côtoie la sauvagerie des nomades« (p. 13). Et dès le

début ses descriptions mettent en valeur son caractère imaginaire:

> »Très au delà, prodigieux d'éloignement derrière cet interdit magique, s'étendaient les espaces inconnus du Farghestan, serrés comme une terre sainte à l'ombre du volcan Tängri, ...« (p. 34)

Le Farghestan est un »là-bas« (p. 101), »un au-delà sans nom de vie lointaine« (p. 117) »l'au-delà« (p. 217). Ces désignations ne fonctionnent pas uniquement comme une manière euphémique de nommer quelque chose que l'on redoute. Le Farghestan n'est qu'un produit de rêve, »d'abord l'objet d'une rêverie vague«, »une figure complaisante« que le narrateur »exhumait à (son) gré pour l'y replonger, du silence de la chambre des cartes« (p. 79). Le récit raconte l'effort de la pensée pour percer le mystère de ce Farghestan qui »avait dressé« devant le narrateur »des brisants de rêve, **l'au-delà** fabuleux d'une mer interdite« (p. 217). Ce pays symbolise ces horizons de pensée que l'esprit s'efforce d'atteindre, »la tentation sans remède« qui prend enfin corps dans »ce fantôme saisissable«, »la proie endormie sous les doigts déjà ouverts« (p. 218). »La vraie vie est absente«, disait Rimbaud, »il s'agit de la retrouver«.[8] C'est le motif qui pousse le narrateur à entreprendre le voyage.

Par l'intermédiaire de l'analogie posée entre le Farghestan et l'indéfini, la quête du Farghestan s'identifie à la quête du sens, à

»cette chose inexistante qui poussait son cri muet, – plus énergique que tous les bruits, parce que c'était comme une **voix** pure, – qui se taillait d'avance sa place, qui gauchissait tout, cette chose endormie dont la Ville était enceinte, et qui faisait dans le ventre un terrible creux de futur.« (p. 344)

Au moment de la transgression de la ligne interdite et à l'approche de la côte inconnue le narrateur dit: »...la Chose maintenant avait eu lieu...« (p. 224). Il faut noter ici que l'emploi de la majuscule assigne au mot une valeur toute particulière. Dans le passage suivant cette analogie est encore plus explicite:

»...dans cette approche de nuit de la chose inconnue, tout le bateau se chargeait d'une électricité subtile«. (p. 232)

Le passage qui figure à la page 339 nous paraît surtout révélateur de l'identité posée:

»Moi, c'était le Farghestan dont je guettais le coup du doigt replié sur la vitre. Dans les accalmies de la rumeur que tissait autour de moi le remue-ménage des affaires, il glissait tout à coup un curieux silence, un silence presque impoli – (...) J'avais affaire à ce silence-là. La chose qui s'avançait derrière lui avec mille détours me faisait signe, semblait s'éloigner parfois, mais ne me perdait jamais de vue; j'avais rendez-vous avec elle pour un **tête-à-tête** intimidant.« (p. 339)

Le voyage vers le Farghestan symbolise ainsi au niveau du récit ce mouvement progressif qui tend de l'indéterminé vers la détermination. Signalons qu'en termes de philosophie la connaissance représente »cet acte de pensée qui pose légitimement un objet en tant qu'objet, c'est-à-dire distinct du sujet qui le pense.«[9] La faculté de connaître suppose donc une fonction psychique par laquelle le sujet pose l'objet de la pensée. Les passages que nous avons cités montrent que le texte dans son développement linéaire traduit cet effort de la pensée pour poser son objet, pour l'appréhender:

> »Comme si les paroles, toutes les paroles d'une journée, dessinaient obstinément un moule, – le moule de quelque chose, – mais que ce moule restât vide.« (p. 102)

Il s'agit non pas de voir les images, mais de »sentir« (p. 174) les effets que celles-ci provoquent, de faire naître »une lumière«: le concret sert à pressentir et à créer l'abstrait, »cette chose inexistante« (p. 343) attendait du narrateur »son sens et sa consommation« (p. 341). Si l'on cesse de sentir, »les choses s'arrangent«, »les choses se rendorment« (p. 258), le rêve reste enseveli dans l'imagination. Par contre, »sentir la vie même battre« aux »tempes« marque l'activité créatrice de l'imagination qui fait »quelque chose se lever derrière cet ensevelissement« (p. 174). Une »apparition« naît de cette activité dont le texte garde les traces (cf. pp. 235–236).

Voici un passage qui désigne explicitement à l'attention du lecteur cette analogie posée entre les indéfinis **quelque chose, quelqu'un** et **la chose** d'un côté, et le Farghestan et Orsenna de l'autre:

> »Voici un an, à peu près, que la chose a commencé; c'est-à-dire, (...) que j'ai commencé à remarquer quelque chose. On ne parlait guère du Farghestan ici, (...). C'était comme s'il n'avait pas existé (...) Maintenant on parle de là-bas, les gens se mettent à savoir des choses. (...)
> – ... Cela se réduit (...) à très peu de chose, à rien. A moins que rien. (...) Il y aurait eu de grands changements au Farghestan. Quelqu'un, ou plutôt quelque chose aurait pris le pouvoir. Et – (...) – ce quelqu'un... ce quelque chose... ce changement... ne présagerait rien de bon pour Orsenna.« (pp. 100–101)

Si l'on compare ce passage (cf. surtout »j'ai commencé à remarquer quelque chose«) au passage qui figure à la page 352:

> »Ni la peur, ni la colère, ni la complaisance, ni la fuite ne sauveraient maintenant Orsenna de la chose livrée et promise qu'elle est devenue pour les yeux ouverts qui la regardent.«

on peut déduire qu'il y a une analogie entre le Farghestan, Orsenna et la »chose«. Les trois termes sont rapportés au monde psychique. A l'appui de cette interprétation on pourrait citer une explication très révélatrice que donne Julien Gracq sur la valeur de l'indéfini:

»on n' **adhère** jamais, semble-t-il, que par l'agrippement de quelque chose en soi de plus intime et de plus obscur que l'intelligence, et grâce à l'existence, autour des idées vraiment ressemblantes, d'une force d'attraction et de rétention aussi perceptible qu'au doigt la tension capillaire d'un liquide à »quelque chose« aussi en nous qui en dépit de tout s'obstine à **connaître** les idées au toucher«.[11] Il nous semble que ce »quelque chose en soi de plus intime et de plus obscur« peut être mis en corrélation avec plusieurs passages du texte. Déjà à la page 19 »quelque chose« est mis en rapport avec »l'intimité«:

> »Quelque chose m'était promis, quelque chose m'était dévoilé; j'entrais sans éclaircissement aucun dans une intimité presque angoissante, j'attendais le matin, offert déjà de tous mes yeux aveugles, comme on s'avance les yeux bandés vers le lieu de la révélation.«

Une des premières étapes de la révélation est représentée par la découverte de la chambre des cartes qui, dans le cadre de la structure lexicale du texte symbolise le coeur dans son acception métaphorique en tant que siège des sensations et émotions:

> »...on eût dit que traînait dans la pièce quelque chose de cette atmosphère lourde, de pensée fanée et croupie,...« (p. 32-33)

»Quelque chose« désigne donc le monde

psychique, la pensée; l'indéfini est rapporté au monde intérieur du narrateur:

»...quelque chose en moi murmurait...« (p.22).

Ce sens est d'ailleurs explicitement dévoilé dans le passage où le narrateur dit au moment où l'Envoyé le quitte:

»Une note sinistre résonnait avec les derniers mots de l'étranger dans mon esprit vide; maintenant que s'était retirée de moi cette présence plus pleine qu'aucune que j'eusse sentie de ma vie, il me sembla que le froid noir des fins de nuit des Syrtes s'était glissé dans la pièce mal close, (...)«.

»L'envie de rappeler l'étranger monta en moi de façon si brusque que je retins un cri;« (...).

»Un reste de pensée en moi suivait les pas de l'inconnu...« (p. 260)

Un rapport d'identité s'établit ainsi entre »quelque chose en moi«, »étranger«, »présence en moi« et »pensée en moi«. Ce qui pousse le narrateur à raconter le récit c'est »la conviction qu'une part de lui est demeurée méconnue, puisque de telles choses en sont nées...« (p. 335). Tout l'effort du narrateur est centré sur la volonté de se connaître. Pour Julien Gracq, comme pour Breton, »le moi reste le point focal où convergent les rayons de l'insolite«.[12] Rappelons que la dernière question posée par le vieux

Danielo »Qui vive?« (p. 352) est celle que Breton pose également dans **Nadja.** »L'impression de présence entre toutes appelées qui se faisait jour« (p. 55) s'identifie à »comme si quelque **chose** eût profité insidieusement pour prendre la parole d'une débâcle profonde de l'homme« (p. 169).

L'acte d'écrire acquiert alors une valeur heuristique permettant à l'homme l'exploration de ces »contrées intérieures«, l'accès »à cette zone délicatement tactile« à laquelle »se rattache obscurément le seul et fragile espoir qui nous reste de sortir un jour de notre réclusion individuelle à perpétuité«, si l'homme consent à »être interprété«[13] (cf. dans le texte »Cette vie dénudée s'offrait clairement, dans l'évidence de son inutilité même, à quelque chose qui fût enfin digne de la prendre; ...« p. 37).

Le texte se présente effectivement comme une cristallisation lente de la pensée dont les »espaces inconnus« du Farghestan (p. 34) deviennent la représentation symbolique. Grâce à une observation de plus en plus fouillée et minutieuse, le regard du narrateur saisit une étendue chaque fois plus vaste qui fait émerger lentement l'objet de son rêve:

> »...les panoplies des cartes luisantes se ranimaient à travers la nuit, y rajustaient par places le réseau d'une fresque magique aux armes de patience et de sommeil.« (p. 83)

L'allusion à la »fresque«, peinture murale de grandes dimensions, renvoie explicitement au tableau dont la position dans le texte suggère une composition en abîme qui serait, selon la définition de L. Dällenbach, »toute enclave contenant une relation de similitude avec l'oeuvre qui la contient«.[14] Et il faut rappeler également que, dans une acception figurée, une »fresque« représente »une vaste composition artistique, le tableau d'ensemble«. L'ensemble du texte trace ses contours, ce »spectre de points et de lignes, l'épure décharnée que la terre d'Orsenna devenait ici sous le regard« (p. 325). Il serait donc possible de considérer ces »lignes« comme les étapes de ce voyage vers le Farghestan, ce temps nécessaire à la pensée pour parvenir à la trouvaille, aux points de la révélation que sont les événements-visions. Le récit composé de ces événements-visions qui se succèdent selon un ordre chronologique se montre ainsi comme une organisation des prises de vue, une espèce de montage au cours duquel une suite de visions superposées fait ressurgir »la fresque magique«. De même qu'un peintre donne une vision en perspective, Gracq organise ses images pour en faire un processus de la formation du sens. L'acte de la perception n'est pas une continuité mais un choix. Percevoir une forme consiste à percevoir une discontinuité dans la continuité, c'est-à-dire percevoir les relations qui s'établissent entre les unités de cette forme. C'est ce que le texte dit explicitement:

»On dirait qu'une figure lisible, du fond du chaos, du fond de l'ombre qui l'a dissoute se hâte d'affluer, de se recomposer au contact de cette petite vie falote qui sépare une seconde fois la lumière des ténèbres...« (p. 272)

Mais la présence de cette »figure« que le narrateur ressent comme une grâce qui resplendit sur lui ne dure que l'instant d'un éclair. Le narrateur ne fait que s'approcher du Farghestan qui se présente à lui comme un »géant illuminé« (p. 237), un rêve qui n'est jamais défini avec précision ni pleinement expliqué. »Les poètes de l'événement« (p. 274), dit un personnage du récit, sont

»peut-être seulement des connaisseurs plus mûrs et plus sagaces de l'action, des gens qui aiment à faire au besoin périlleusement le **tour des choses**, d'esprits assez hardis pour avoir compris, plus vite que les autres, qu'au-delà de l'excitation imbécile et aveugle (...), il y a place, si on n'a pas peur de se sentir très seul, pour une jouissance presque divine: passer **aussi** de l'autre côté, éprouver à la fois la pesée et la résistance.« (pp. 273–274)

Dans son essai sur »La peinture moderne en tant que symbole« K. G. Jung cite à ce propos le peintre italien Giorgio de Chirico, fondateur de la »pittura metafisica« pour qui »chaque objet a deux aspects. L'aspect commun, qui est celui que nous voyons en général et l'aspect fantomatique, métaphysique, que seuls de rares individus aperçoivent

dans des moments de clairvoyance et de méditation métaphysique. Une oeuvre d'art doit exprimer quelque chose qui n'apparaît pas dans sa forme visible«.[15] De même dans un texte artistique »la pensée spéculative«, souligne P. Ricoeur, »use des ressources métaphoriques du langage pour créer du sens et ainsi répond à la demande de la »chose« à dire par une innovation sémantique«.[16] Dans **Le Rivage des Syrtes** la narration est donc mise au service de la description qui raconte son objet. Car cette image de la »chose signifiée« n'y est pas »instantanée mais suspensive; elle se déploie dans l'espace (...) elle se déroule dans le temps«.[17] Elle est une création pure de l'esprit car c'est en construisant sa représentation en termes de langage que le narrateur donne un sens à l'expérience passée.

Et cet »Etat« naissant, ce sens »ne meurt pas« avec la disparition de la lumière de la trouvaille. »Ce n'est qu'une forme qui se défait. Un faisceau qui se dénoue. Et il vient un moment où ce qui a été lié aspire à se délier, et la forme trop précise à rentrer dans l'indistinction.« (p. 348) C'est le moment où le métatexte s'estompe et disparaît, le texte de nouveau passe au premier plan (cf. »le signe gardait autorité, survivait à la chose signifiée«, p. 317). Car le message du métatexte ne peut se dégager pour le lecteur que par »l'approche de ces Signes mêmes dont l'annonce redoutable est écrite au Livre« (p. 192).[18] C'est par la structure de son texte que l'auteur »invite« le lecteur »à lire (...) une si-

gnification cachée et à retrouver dans le tremblement ce qu'il nous est permis de pressentir du profond mystère de la Naissance« (p. 192) du »joyau le plus rare« qu'il lui est »donné d'offrir« (p. 195) car

> »Quand une fois une chose est vraiment mise au monde, ce n'est pas comme une chose qui »arrive«; tout d'un coup il n'y a plus d'autre oeil que le sien pour y **voir**, et il n'est plus question qu'il pût ne pas être: tout est bien.« (pp. 278-279)

La lecture elle aussi est »un suspens de tout réel« et »une ouverture active au texte«.[19] C'est en lisant que le lecteur, à son tour, prend une part active à la création de la »chose signifiée«.

NOTES

1. Julien Gracq, **Préférences**, Paris, Corti, 1969, p. 59.

2. Ibid. p. 58.

3. Nous nous référons à la première édition de ce livre: Julien Gracq, **Le Rivage des Syrtes,** Paris, Corti, 1951.

4. Julien Gracq, **En lisant en écrivant,** Paris, Corti, 1981, p. 14.

5. R. Barthes, **Le degré zéro de l'écriture,** Paris, Gonthier, 1964, pp. 40–41.

6. **Préférences,** p. 59.

7. J. Cohen, **Structure du langage poétique,** Paris, Flammarion, 1966, p. 163.

8. Cité par C. Abastado dans **Introduction au surréalisme,** Paris, Bordas, 1977, p. 35.

9. Cf. **Grand Larousse de la Langue Française**

10. Les points de suspension (hormis ceux placés entre parenthèses dans le passage cité) ont une valeur particulière de mise en relief.

11. **André Breton,** pp. 19–20.

12. Abastado, o.c., p. 155.

13. **André Breton,** p. 16.

14. L. Dällenbach, **Le récit spéculaire.** Essai sur la mise en abyme. Paris, Le Seuil, 1977, p. 17.

15. Cité par K. G. Jung dans **L'homme et ses symboles.** Paris, Robert-Laffont, 1964, p. 254.

16. P. Ricoeur, **La métaphore vive.** Paris, Le Seuil, 1975, p. 395.

17. Abastado, o.c., p.p.87–88.

18. L'emploi des majuscules met ici en relief les mots qui signalent la présence du métatexte. Ce procédé graphostylistique s'impose à l'attention du lecteur en particulier dans ce passage qui évoque le sermon de Noël (cf. pp. 192–196). Il suffit de relever les mots marqués d'une majuscule dans ce passage pour se rendre compte de leur valeur connotative. Ils mettent explicitement en valeur l'idée de l'écriture, de la création littéraire (cf. »Créateur«, »Celui«, »Sa main«) où le texte créé (cf. »Livre«, »Signes«, »Sommeil«, »Pesanteur«, »Sécurité«, »Repos«) suggère

l'idée d'un métatexte en puissance (cf. »Espérance«, »Fardeau«, »Désertion«, »Voie«, »Porte«) susceptible de donner naissance à son message (cf. »Naissance«, »Rose«, »Lumière«, »Sens«, »Orient«, »Fils«).

19. P. Ricoeur, o.c., p. 266.

assisté par Pavo Gradić, Frano et Luko Nalješković, Niko Sumičić et quelques autres, assure la valeur du chargement de peaux contenu dans les soutes d'un voilier de commerce commandé par le capitaine Luigi Ghigo Francese, qui en était aussi copropriétaire. Ce chargement, alors estimé à plus de 650 ducats, était couvert jusqu'à son déchargement en bonne et dûe forme au port de Messine. Quelques temps après, le capitaine Luigi Ghigo Francese réalise une opération semblable dans le port de Dubrovnik et transporte son chargement à Messine (43). Le commandement de ce navire français, cité dans les livres notariaux sous les noms de »Santa Maria della Guardia« ou »Nostra donna la Guardia«, passe en 1644 au capitaine Andro Ghigo. A la même époque est aussi cité le capitaine Stijepo Ghigo. Quoi qu'il en soit, en 1654, ces marins français acquièrent un bateau assurément plus grand, et lui donnent le nom de »La Madonna della Santissima concenttione«. D'après les sources dont nous disposons, les bateaux appartenant aux Ghigo transportaient des chargements de peaux, cire, et autres marchandises de Dubrovnik à Messine. Les derniers chargements transportés par le capitaine Ghigo furent assurés par des commerçants ragusains et des hommes d'affaires maritimes : Niko et Rado Stijepov, Luka Filipov Bosnese, Frano et Martolica Vlajki, Vlaho Vodopić, Pero Zlatarić, etc. (44). Ces bateaux français comptaient, outre le capitaine, entre 18 et 24 membres d'équipage (y compris les officiers, les timoniers, etc.).

On trouve d'autres relations maritimes et commerciales franco-ragusaines dignes d'intéret, tel le contrat établi le dernier jour d'octobre 1634 au Notariat de la République de Dubrovnik. Le fameux commerçant maritime Vladislav Gučetić s'y engage à assurer un envoi d'étoffes florentines précieuses et de drap, chargé à Ancone dans les soutes de la tartane »Santa Maria della Speranza«, placée sous le commandement de Giovanni Bremon. Ce chargement devait être transporté et déchargé à Constantinople. Compte tenu de la valeur de ces marchandises (3.325 ducats), l'assurance était répartie sur 35 personnes, parmi lesquelles se trouvaient la famille Bunić, les Gučetić, Marin Jeličić, Stijepo et Vlaho Vodopić, Gabro Cerva-Crijević, Miho Medan, Frano Vlajki et plusieurs autres. Un peu plus tard, le 30 janvier 1635, le célèbre marchand Mato Tudizić assure à Dubrovnik les marchandises chargées, à Constantinople ou dans les ports des localités voisines, dans la tartane »Santa Maria della Speranza« du capitaine Giovanni Bremon »Francese«. Ce chargement (principalement de peaux et de laine du Levant), d'une valeur estimée à 3.000 ducats, fut transporté et déchargé à Ancone. Son transport était couvert par 29 assureurs ragusains, parmi lesquels se trouvaient de grands commerçants connus, comme par exemple Ivo Pasarević, Ivo Ljuban, Samuel Maestro, Frano Vlajki (45).

Le commerçant maritime français Claudio Ambrozov Tabone (de Provence), contracta devant le notariat de Dubrovnik un

UNE ALLUSION INDIRECTE AUX CROATES DANS LA LITTERATURE FRANÇAISE DU XII[e] SIECLE

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
DE ZAGREB

Muhamed Nezirović

En 1890 Léopold Constans, médiéviste et éditeur de textes a publié dans la collection de la Société des anciens textes français le **Roman de Thèbes**, premier roman de la fameuse »trilogie antique«, sans doute aussi le premier roman français.[1] Il est parvenu jusqu'à nous en cinq versions complètes (les manuscrits **B, C, A, P** et **S**) et deux fragments (les **fragments d'Angers**) mais non pas malheureusement sous sa forme originale. Le **Roman de Thèbes** est l'oeuvre où, pour la première fois, on rencontre les traits d'un nouveau genre littéraire marquant une rupture avec la technique précédente, celle des chansons de geste, tant sur le plan thématique que sur le plan formel. La chanson de geste décrit une guerre sainte et nationale tandis que les auteurs des romans antiques cherchent leur inspiration dans une matière profane. La chanson de geste est écrite en

laisses assonancées de vingt à deux cent cinquante vers décasyllabes destinés à la déclamation soutenue. Les romans antiques, en revanche, sont presque toujours écrits en octosyllabes et les vers y riment deux à deux. Le roman antique, en outre, n'est pas destiné à la récitation mais à la lecture.

Le **Roman de Thèbes** est donc le premier texte dans lequel se reflètent ces tendances nouvelles et il constitue une des oeuvres les plus importantes de la littérature française médiévale où, comme le dit Ernest Hoepffner »deux grands monuments se dressent à l'entrée de la période classique de notre littérature du moyen âge. Ce sont le roman de **Thèbes** avec plus de 10.200 vers et le roman de **Brut** avec ses 15.300 octosyllabes.«[2]

C'est la création d'un clerc anonyme dont la patrie est à chercher dans le sud du Poitou, dans les régions voisines des territoires occitans. L'oeuvre, selon toute vraisemblance, a été composée entre 1155 et 1160 et elle représente un remaniement de la **Thébaïde** de Publius Pepinius Statius qui avait pris pour base de ses chants la légende grecque des **Sept contre Thèbes**. Il est hors de doute que Stace était un des écrivains classiques les plus en vogue pendant toute l'époque médiévale et qu'il jouissait d'un prestige incontestable. La popularité de la **Thébaïde** fut grande en France dès le XIIe siècle. C'est justement cette célébrité qui a poussé ce poète anonyme qui vivait et travaillait probablement à la cour très cultivée d'Henri II Plan-

tagenêt et de sa femme Aliénore d'Aquitaine à offrir au public français de l'époque cette oeuvre de Stace, mais revue à sa manière. Cette version constituerait, à notre connaissance, le premier ouvrage inspiré par la **Thébaïde** dans toute la littérature européenne du moyen âge. L'auteur du **Roman de Thèbes** reprend le sujet principal de Stace à savoir la lutte à outrance d'Etéocle et de Polynice, deux frères ennemis, fils d'Oedipe nés de l'inceste. Mais ce clerc est un véritable enfant de son siècle. Sous des noms grecs se cachent dans son oeuvre des chevaliers français. Le **Roman de Thèbes** suit la trame de la **Thébaïde** mais assez librement, comme on l'a déjà souligné à maintes reprises, et il n'est rien d'autre qu'un vaste tableau de la société française du XIIe siècle. Qui plus est, certains événements qui secouent l'Europe de cette époque trouvent un écho sous la plume de cet auteur anonyme du premier roman français ce qui prouve qu'il était très bien informé des grandes questions politiques de son temps. Parmi ces faits et les personnages qui y avaient pris part certains ont été identifiés grâce aux efforts de quelques chercheurs mais certains autres, nous en sommes sûr, attendent encore leur interprète. Parmi les vers qui font allusion à de tels événements il y en a qui rappellent les guerres que Venise menait au moyen âge contre les Croates pour la suprématie sur les villes côtières adriatiques et la Dalmatie tout entière.

Dans un épisode que l'auteur du **Roman de Thèbes** a ajouté à la trame de la **Thébaïde**

de Stace figure une description du siège du château de Monflor. L'armée grecque commandée par Polynice réfugié jusqu'alors à Argos, ville hellénique, est en marche vers Thèbes où règne Etéocle qui ne veut nullement céder le trône paternel à son frère puîné comme il y était contraint par un accord stipulant que les deux fréres alterneraient chaque année au pouvoir. Le château, défendu par mille soldats commandés par Méleagès, cousin germain des deux frères ennemis, barre la route vers Thèbes. L'armée grecque est obligée de s'arrêter sous ses murailles. Après des négociations, Méleagès accepte de livrer la forteresse à Polynice. Certains chevaliers parmi les assiégés ne veulent pas violer le serment qu'ils ont prêté à Eteocle et sont catégoriquement contre la décision de leur châtelain. L'un d'eux, Achilor, s'adresse aux assaillants dans les termes suivants:

Dist Achilor: »Sire, vassal,
Si m'aït Diex n'en poet estre al:
Ja le pié ci enz ne mettrez,
Ne par force n'entrereiz.
Çea enz ad grant chevalrie
De nobles barons de Surrie,
Et si avon assez vitaille,
N'avon poor q'ele nous faille:
Se y seïez quatorze meis
Ves ne mangerons ja tardeis
Et si avon assez vin cler.
Ne nous poez de rien grever;
Remuez vous de ceste place
Petit cremon vostre manace

A vostre frere le graignor
Laïssez tenir tote l'onor;
Tornez ariere dreit en Grece,
Si conquerez ceux [de] Venece
Qi vous guastent vostre contre:
Petit preison vostre ponne.«

(Folio 181 recto, colonne II, vv. 11–30 du ms. **S** qui correspondent au vers 2849–2868 de l'édition Constans du **Roman de Thèbes**)[3]

Les vers 2865–2868 ont attiré l'attention de Léopold Constans et il les a accompagnés dans les **Notes** qui suivent le texte de son édition critique, du commentaire suivant: **»Il y a peut-être là une allusion aux guerres soutenues, au milieu du XIIe siècle, par les Vénitiens contre les Croates, qui leur enlevèrent, à l'exception de Zara, les villes maritimes de la Dalmatie, qu'ils possédaient depuis un siècle et demi.«**[4]

Beaucoup plus tard, en 1910, le romaniste néerlandais J. J. Salverda de Grave dans son étude **Recherches sur le Roman de Thèbes** parle des sources qui auraient pu inspirer l'auteur anonyme de ce poème. Après avoir cité les vers qui rappellent la cuisante défaite de l'armée des croisés français en janvier 1148 près de Laodicée en Asie Mineure, et après avoir évoqué la figure d'Alphonse VIII de Castille, de Léon et de Galice (1127–1157), suivant les assertions de L. Constans, il ajoute: **»Les vers 2865 et suivants contiendraient une allusion aux**

guerres soutenues au milieu du XIIe siècle par les Vénitiens contre les Croates.«[5]

Voyons donc s'il existe à cette époque dans l'histoire de la côte orientale de l'Adriatique des événements qui eussent pu inspirer l'auteur du **Roman de Thèbes** et l'inciter à les faire figurer dans sa narration.

L'histoire médiévale de la Dalmatie est l'histoire des luttes quasi incessantes entre les rois hongro-croates et la République de Venise qui désirait assurer sa domination sur cette province. Les faits auxquels font allusion les vers que cite Léopold Constans et que reprend ensuite J. J. Salverda de Grave, rapportent probablement les actions militaires qui ont commencé en 1115 et qui ont amorcé une période qui durera jusqu'en 1420 et pendant laquelle vingt et une guerres entre la Croatie et Venise auront lieu.

Dans ces luttes une place particulière sera occupée par Zadar, capitale de la Dalmatie et ville romano-slave qui gardait très jalousement ses libertés communales, mais très rebelle chaque fois qu'elle tombait dans les mains des Vénitiens. En un mot, cette ville représentera un motif particulier de discorde et de dispute entre le royaume hongro-croate et Venise pendant toute cette longue période.

Considérons maintenant un peu à quoi pourraient se rapporter directement les vers précités du **Roman de Thèbes**.

Au mois d'août 1115, le doge vénitien Ordelafo Faliero se posta avec sa flotte sous les murailles de Zadar, qui était à cette époque entre les mains des rois hongro-croates. La ville fut prise à l'exception du château fort, où une garnison royale continua à résister à toutes les attaques vénitiennes. Pendant toute l'année suivante, les Vénitiens déployèrent leurs efforts pour sceller des alliances avec les empereurs Alexis I[er] Comnène de Byzance et Henri V du Saint Empire. Au mois de mai 1117 le doge Faliero attaque de nouveau. Après une résistance acharnée et des luttes sanglantes le château fort fut pris et par là-même, la ville de Zadar tout entière se trouva à nouveau sous la domination vénitienne.

Ces événements ont attiré l'attention de deux historiens; d'abord de Giovanni Cattalinich qui décrit les vicissitudes de Zadar dans son livre **Storia della Dalmazia** publié en 1835 et ensuite, beaucoup plus tard de Vitaliano Brunelli dans sa **Storia delle cittè di Zara** éditée en 1913.

Ces deux historiens divergent cependant sur certains points concernant cette prise de Zadar par les Vénitiens. V. Brunelli avance, par exemple, »Una prima spedizione in Dalmazia fu fatta, nell'estate del 1115, la morte di Colomano, regnante quindi il figlio di lui ancor minorenne Stefano II, sotto il comando del doge Ordelafo Faledro. Nell'agosto fu sotto Zara, e potè entrare nellà città il 12 di quel mese; ma non valse impadronirsi del Castello, difeso valorosamente dal presidio

nemico.« et il ajoute un peu plus loin: »Se nonchè nella primavera dell'anno seguente, ...in maggio era sbarcato di nuovo a Zara. Alla testa dei soldati ungaro-croati stava il bano Cledino che il 29 di giugno fu sbaragliato; sicchè anche quelli del Castello di Zara dovettero arrendersi.«[6]

D'après V. Brunelli ce siège aurait duré du 12 août 1115 au 29 juin 1116 quand la valeureuse garnison hongro-croate déposa les armes. Le chateau fort de Zadar aurait donc capitulé après dix mois et demi de résistance.

Selon G. Cattalinich le siège de la forteresse aurait duré d'août 1115 à mai 1117, c'est à dire vingt-et-un mois en tout. Selon lui »non tardò il doge Ordefalo con numeroso navilio armato di comparire sotto Zara nel mese di agosto 1115 e d'impadronirsi della città, ad eccezione però del castello in cui si tenne fermo il presidio ungherese, che fu poi bloccato, avendo i Veneziani fortificata e presidiata la città stessa, ... Nel mese di maggio dell'anno 1117 l'esercito veneto comandato dal doge, ... venne a battaglia campale coll'esercito ungherese coomandato dal bano, che venuto era al soccorso del castello di Zara. La vittoria intieramente restò decisa a favore dei Veneziani, ... La rocca capitolò la resa, ...«[7]

Bien que les documents locaux sur ces expéditions militaires fassent défaut et que les chroniqueurs vénitiens chargés d'office de relater cette campagne, ne soient pas toujours d'accord sur ces questions, nous nous

rangeons à l'avis de G. Cattalinich en nous appuyant sur le fait que c'est en 1117 que le ban hongro-croate Cledin – la date précise n'est pas établie mais se situe certainement avant l'attaque décisive du château ordonnée par le doge Faliero – fit aux Zaratins le serment de garantir leurs libertés communales.[8]

Le serment permettant aux habitants de Zadar de choisir leur capitaine et évêque a été prêté par le même doge le 30 juin 1117, soit un jour seulement après la chute du château fort de Zadar entre ses mains.[9]

A la lumière des faits exposés nous croyons être en droit d'admettre que le siège de la capitale de la Dalmatie a duré du mois d'août 1115 au 29 juin 1117 ce qui correspondrait en quelque sorte – n'oublions pas que le nombre de syllabes y est pour quelque chose – à ce qu'Achilor dit aux assiégeants lors du siège de Monflor:

Et si avon assez vitaille,
N'avon poor q'ele nous faille:
Se y seïez quatorze meis
Ves ne manger i ons ja tardeis

Pour une meilleure compréhension, il est nécessaire d'évoquer les événements qui ont eu lieu après le 30 juin 1117 en Dalmatie. Les luttes pour la domination dans cette région continuèrent avec un succès variable. En 1133, cependant, toute la Dalmatie, hormis Zadar où siègeait une forte garnison vénitienne et certaines îles, se rangea de

nouveau sous l'autorité des rois hongro-croates.

Nous pourrons donc en déduire, sans risque d'erreur, que les assertions de Léopold Constans sont fondées et que les vers que nous avons cités se rapportent aux événements en Dalmatie.

Nous considérons cependant que la première partie de l'assertion de se premier éditeur du **Roman de Thèbes** est à corriger. Il affirme: »Il y a peut-être là une allusion aux guerres soutenues au milieu du XII[e] siècle, par les Vénitiens contre les Croates, qui leur enlevèrent, à l'exception de Zara, les villes maritimes de la Dalmatie...«. Le milieu de ce siècle est pourtant une période de relative accalmie, où des conflits entre les deux puissances rivales ne sont pas signalés. Il faut donc placer les événements dont parle L. Constans dans les premières décennies du XII[e] siècle, plus précisément entre 1115 et 1133. Les vers en question ont trait, à coup sûr, aux luttes des Vénitiens contre les Croates car la République de Venise, grande puissance de cette époque, n'était engagée nulle part ailleurs dans une opération militaire d'une telle envergure. Ces faits ont sans aucun doute attiré l'attention du poète anonyme du **Roman de Thèbes** parce qu'ils sont devenus en quelque sorte »une question internationale«, vu les efforts déployés par le doge Ordelafo Faliero pour y engager les deux empereurs: Alexis Comnène de Byzance et Henri V du Saint Empire romain germanique.

Cette indication de L. Constans sur le rôle que des Croates ont joué au XIIe siècle bien qu'ils ne soient pas directement nommés, doit mériter notre attention. Les noms des peuples slaves, abstraction faite des Bulgares à cause de l'hérésie bogomile, ne figurent pas souvent dans les oeuvres littéraires du moyen âge français. Les noms des peuples slaves sont dans la plupart des cas recouverts par le nom de leur race et tous apparaissent le plus souvent sous le nom **d'Esclavons** ou **d'Esclers.**[10]

L'allusion indirecte aux Croates faite au milieu du XIIe siècle dans le premier roman français – quatre des cinq versions du **Roman de Thèbes** parvenues jusqu'à nous gardent cette leçon[11] – et mise en lumière d'abord par L. Constans puis par J. J. Salverda de Grave est, selon nous, d'une grande importance car elle est une des premières sinon la première allusion à un peuple yougoslave dans le premier et, selon plusieurs, le plus beau roman antique français.[12]

NOTES

1. **Le Roman de Thèbes, édition critique d'après tous les manuscrits connus**, par Léopold Constans, 2 vol., Paris, 1890 (SATF).

2. Hoepffner (E.), **Le Roman de Thèbes**, dans **Revue des cours et conférences**, tome XXXIV, 2, 1933, p. 191.

3. Bien que nous citions le texte du ms. **S** et non pas celui de l'édition Constans du **Roman de Thèbes** nous nous servons de la numérotation de cet éditeur.

4. Constans (L), **Le Roman de Thèbes**, tome II, p. 339.

5. Salverda de Grave (J. J.), **Recherches sur les sources du Roman de Thèbes, Mélanges Wilmotte,** tome II, 1910, p. 604.

6. Brunelli (V.), **Storia della città di Zara**, Trieste, 1974 (edizione Lint), p. 327.

7. Cattalinich (G.), **Storia della Dalmazia,** tome II, Zara, 1835, p. 283.

8. Brunelli (V.), **Ibid**., p. 355, note 15. Voir aussi Klaić (N.), **Povijest Hrvata u razvijenom srednjem vijeku**, Zagreb, 1976, p. 18.

9. Brunelli (V.), Ibid., p. 328.

10. Skok (P.), **Sloveni u starofrancuskom eposu, Zbornik u čast Bogdana Popovića,** Beograd, 1929, pp. 287–293.

11. Le manuscrit **C** est le seul à ne pas comporter les quatre derniers vers de notre passage. Il se peut que le scribe de cette version ait oublié ces vers. L'édition récente du **Roman de Thèbes**, celle de M. Guy Raynaud de Lage (deux volumes, Paris, 1966–1967) repose sur ce manuscrit.

12. Les appellations **Sorbes** et **Sors** du vers 3226 du manuscrit d'Oxford de la **Chanson de Roland** se rapportent aux Serbes de Lusace et non pas aux Serbes, peuple yougoslave.

NOTES SUR LES TRADUCTIONS LITTÉRAIRES CROATES EN DALMATIE DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIXᵉ SIÈCLE: LE CAS DES AUTEURS FRANÇAIS

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
DE ZAGREB

Stjepan Lapenda

Il a fallu attendre les premières manifestations du mouvement illyrien, à partir de 1830, pour voir éclore une véritable renaissance littéraire en Croatie. Les pays croates, encore séparés, entre les deux parties de la double monarchie austro-hongroise, tendaient tout naturellement, sous l'emprise de mouvements semblables en Europe, vers une unification nationale dont le but final aurait dû être un royaume triunitaire englobant la Croatie, la Dalmatie et la Slavonie, les trois provinces historiques croates. Dès lors, Zagreb (Agram) devint le centre littéraire, et politique, de tous les nationalistes croatophiles sous l'égide d'un homme lucide et d'esprit clairvoyant, véritable âme du mouvement illyrien – Ljudevit **Gaj.** Avec lui et autour de lui, poètes, écrivains et publicistes firent de la propagande nationale et prêchèrent l'unité entre les Croates, et au-delà, entre tous les

Slaves du sud. L'illyrisme conçu et pratiqué par les Croates nationalistes et leurs alliés, Slovènes surtout, fut une réponse politique aux menées intégrationnistes que distillait le pouvoir hongrois, convaincu, à tort, de son droit d'imposer aux Croates sa volonté en vertu du pacte de 1102 (**Pacta conventa**) par lequel la Croatie entra librement en union avec la couronne de Hongrie.

Sur cet échiquier politique, la Dalmatie, séparée politiquement et géographiquement du reste du pays, tâchait de se faire une place dans ce combat noble, mais souvent ardu et désespéré, pour la sauvegarde de l'identité nationale menacée. Pour mieux comprendre ce contexte historique, rappelons que Zadar (Zara), capitale dalmate, fut, comme du reste toute la Dalmatie, durant plusieurs siècles (1409–1797), sous l'administration vénitienne. Les Français y régnèrent de 1805 à 1813 pour laisser ensuite place au gouvernement autrichien jusqu'en 1918. Ce fut à Zadar, chef-lieu de la Dalmatie autrichienne, que siégea la Diète dalmate.

Outre Zadar, les deux autres centres urbains dalmates – Split (Spalato) et Dubrovnik (Raguse) concurrencèrent Zadar sur le plan culturel et littéraire. Toujours est-il que les trois villes menaient, chacune de son côté, leur propre vie dans tous les domaines. Ceci explique, en partie, l'existence de trois centres d'édition distincts. Il va de soi que Zadar, centre politique et administratif, fut le premier à prendre l'initiative de publier des journaux et revues en langue nationale. Avec

l'arrivée des Français, c'est **Kraglski Dalmatin – Il Regno Dalmata**[1] (1806–1813), journal officiel bilingue, croate-italien, qui vit le jour le premier. Or, ce n'est qu'en 1844 que parut la **Zora Dalmatinska**[2] (1844–1849), première revue proprement littéraire qui posa les jalons d'une longue et fructueuse vie littéraire et culturelle en Dalmatie.

La durée de publication des journaux et revues littéraires ou semi-littéraires était, en fonction des circonstances politiques ou financières, fort variable, allant de quelques numéros seulement (Le **Lovor**[3] (1897), le **Lovor** (1905), le **Narodni učitelj**[4] (1914)) jusqu'à plus de 120 ans d'existence (Le **Narodni list**[5]) (de 1862 à nos jours).

La plus productive fut incontestablement la **Smotra Dalmatinska**[6] (1888–1918). Il serait injuste de ne pas reconnaître le rôle appréciable que jouèrent le **Glasnik Matice Dalmatinske**[7] (1901–1904), les deux **Iskra**[8] (1884–1887 et 1901–1904) et les deux **Zora**[9] (1885–1887 et 1884–1889).

Presque 40 ans après Zadar, l'autre centre culturel dalmate – Split – décida de publier son premier journal croate le **Split** (1880–1883), supplément du **Narodni list** de surcroît! Le **Novi viek**[10] (1897–1899) est, à vrai dire, la toute première publication purement littéraire splitoise en langue croate. Quelques années après parut le **Jug-Zvono**[11] (1911–1912), revue littéraire également qui, avec le **Novi viek**, marqua la vie culturelle de la ville de St Damien. Cette emprise ne se fit

pas sentir en profondeur du fait de la relative brièveté de parution de ces deux revues.

Dubrovnik, jadis ville-république, fière de son passé et consciente de sa contribution au prestige des lettres croates, ne voulut être nullement en retard, en tant que nouveau centre d'édition, par rapport aux autres cités dalmates. Grâce à ses écrivains et publicistes de talent, nous sommes à même aujourd'hui d'apprécier, avec le recul, la contribution fertile et bénéfique de la production littéraire et de la traduction ragusaine sur le plan du rapprochement des deux littératures – croate et française, en ce pays slave.

On publiait beaucoup à Dubrovnik: des annuaires à vocation populaire aux journaux à caractère politique. Deux seules revues littéraires, mais de taille, se détachent ostensiblement: le **Slovinac**[12)] (1878–1884) et le **Srgj**[13)] (1902–1908). Elles suffisent, à elles seules, à faire mériter à Dubrovnik le titre de remarquable foyer culturel et littéraire sans faire ombrage à Zadar et Split.

Les revues dalmates étaient dirigées, ou du moins inspirées, par des gens de talent, écrivains ou hommes politiques, véritable fine fleur de la culture autochtone. Ce fut d'abord Čedomil Jakša, de son vrai nom Jakov Čuka, (1868–1928), fin connaisseur de la littérature française et subtile critique littéraire, un des fondateurs du **Glasnik Matice Dalmatinske.** Ses articles sur les auteurs français (Taine, Coppée, Wagner, Mauclair, Griffin, Baudelaire) ont contribué largement

à faire mieux comprendre et assimiler les différents mouvements littéraires de la France du XIXe siècle.

Un autre grand nom fut incontestablement Rikard Katalinić Jeretov (1869–1954), écrivain et patriote qui, après Jakov Čuka, dirigea un certain temps le **Glasnik Matice Dalmatinske.** Katalinić Jeretov fut également éditeur et directeur de la revue littéraire le **Lovor**, publication qui n'a vu paraître que 36 numéros en 1897.

Natko Nodilo (1839–1912), historien et homme politique, fut, avec un autre tribun et publiciste de talent – Juraj Biankini (1847–1928) – l'éditeur du journal zadarois le **Narodni list**. Bien qu'organe du mouvement populaire croate, le journal fut édité d'abord en italien sous le nom de **Il Nazionale** avec comme sous-titre **Periodico politico et letterario** avec une indication plus politique que littéraire: »Organ za interese hrvatskog naroda« (Organe pour les intérêts du peuple croate). Luttant pour l'unité nationale croate, Nodilo oeuvrait également, avec autant de sincérité que de hardiesse, pour le rapprochement entre Croates et Serbes.

Au passage du XIXe au XXe siècle, la vie littéraire en Croatie s'est formée sous l'influence d'un nouveau mouvement littéraire – **la Moderna** – dont les adeptes, surtout jeunes écrivains et poètes, firent un prosélytisme ardent en faveur des nouvelles tendances parues dans la littérature européenne. Milutin Cihlar Nehajev (1880–1931) écri-

vain, nouvelliste et théoricien, fut l'un des grands prêtres de la Moderna qui prêchait les canons de la »bonne nouvelle«. Voulant probablement continuer là où Katalinić Jeretov avait échoué, il se lança dans l'édition d'une revue à vocation littéraire, appelée également le **Lovor.**

Toute une pléiade d'hommes politiques et d'écrivains s'est formée à Split dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle. Sur le plan littéraire deux noms se détachent nettement: Milan Marjanović (1879–1955), partisan convaincu de la tendance »jeune« de la **Moderna**, éditeur et rédacteur en chef de la revue »littéraire et politique« le **Novi viek.** Milan Marjanović, plus que les autres, a su faire apprécier les idées littéraires et philosophiques de Taine, Sainte-Beuve et Brandes aux lecteurs croates pour qui ce fut une des premières prises de contact avec les chefs de file des grandes familles de la pensée française.

En politique, Josip Smodlaka (1869–1956) et Ante Trumbić (1864–1938), les deux protagonistes de l'unité nationale croate et yougoslave, posèrent les jalons du futur fédéralisme yougoslave. Sous leur houlette, toute une génération de la jeunesse nationaliste aspirait à cette unité nationale qu'empêchait l'existence de la monarchie austro-hongroise.

La particularité de Dubrovnik fut son ouverture, sans bornes, vers les autres écrivains et poètes, aussi bien croates (Petar Preradović, Ante Tresić Pavičić) que serbes (Đura Jakšić, Zmaj Jovan Jovanović, Stevan Sremac,

Aleksa Šantić). Les pages des deux revues littéraires ragusaines, le **Slovinac** et le **Srgj**, furent grandement marquées par leurs récits, critiques littéraires, poèmes ou traductions.

Dans la vie politique, le nom de Frano Supilo (1870–1917), directeur du journal la **Crvena Hrvatska**[14)], occupe une place prépondérante. Fédéraliste convaincu, Supilo livra un combat acharné contre tous ceux qui refusaient de voir dans le fédéralisme la solution possible à une cohabitation saine et politiquement juste des deux peuples des Slaves du Sud – croates et serbes.

-o-o-o-

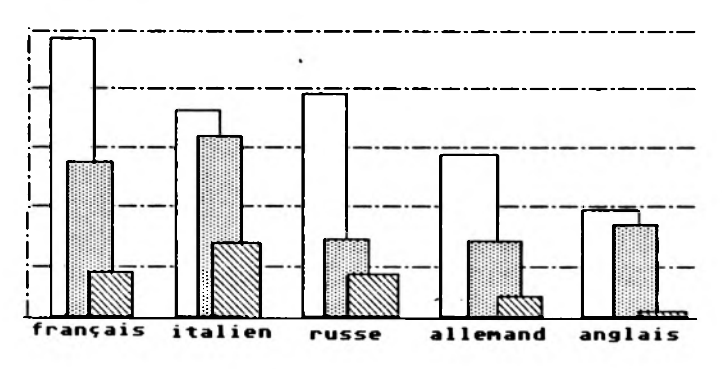
Les directeurs et rédacteurs des revues et journaux dalmates de la deuxième moitié du XIXe siècle traduisaient ou faisaient traduire des auteurs provenant surtout des trois grands groupes linguistiques: roman (français, italien, espagnol et portugais), slave (russe, tchèque, polonais et bulgare) et germanique (anglais, allemand, suédois et norvégien).

Les recherches bibliographiques de certains auteurs[15)], complétées par les nôtres, ont permis d'éclairer l'état des traductions en Dalmatie pour la période qui nous intéresse ici. En ce qui concerne les traductions purement littéraires, c'est le français qui l'émporte avec 97 unités bibliographiques (traductions) dans la presse zadaroise. Dubrovnik en a 54 et Split seulement 19. En deuxième position arrive l'italien avec 72

unités à Zadar, 68 à Dubrovnik et 27 à Split. Le russe occupe la troisième place avec 77 traductions publiées dans la presse zadaroise, 24 à Dubrovnik et 15 à Split. Suivent ensuite l'allemand avec 57 unités à Zadar, 26 à Dubrovnik et 5 à Split et l'anglais avec 37 unités à Zadar, 28 à Dubrovnik et une seule à Split.

Les traductions littéraires par langue et lieu de parution





Une remarque s'impose toutefois quant aux traductions françaises en Dalmatie. On doit tenir compte du fait que de nombreux journaux et revues dalmates d'expression italienne publiaient, pour leurs lecteurs, des tra-

ductions d'auteurs français, de sorte que le lecteur cultivé, le plus souvent bilingue, pouvait se tenir au courant de la production littéraire française soit par l'entremise d'une revue croate soit par celle d'une revue d'expression italienne publiée en Dalmatie ou même en Italie. Ce dédoublement fausse largement l'image de l'état des rapports entre l'italien et le français. Du reste, les autonomistes dalmates, partisans du statu quo politique et administratif et hostiles à tout rapprochement de la Dalmatie avec le reste des pays croates, publiaient également leurs journaux et revues, en italien évidemment, dont certains à vocation littéraire (l'**Artista Dalmata** (1854), l'**Avvenire** (1875–1881), la **Cronica dalmatica di lettere, scienze et arti** (1880–1899), la **Rivista Dalmata** (1859–1860), la **Rivista dalmatica** (1899–1943), la **Varietà** (1889). De ce fait, la classe intellectuelle dalmate est amenée, sans le vouloir, à appartenir aux deux cultures, bien que, sur le plan politique, elle fût divisée en deux partis nettement opposés (autonomistes d'obédience italophile et populistes croates).

Une analyse, même rapide, des traductions publiées confirme que les rédacteurs dalmates suivaient en général le goût et les tendances littéraires en vigueur dans des revues étrangères leur servant de modèle et de source d'approvisionnement en matériel à traduire. Outre les noms des grands auteurs français, dans les revues littéraires dalmates abondaient aussi ceux d'auteurs aujourd'hui presque oubliés ou que mentionnent seu-

lement les ouvrages d'histoire littéraire exhaustifs. Tel est le cas de Paul Auguste Arène, Michel Aubray, Georges Beaume, Alfred Berger, Michel Delines, Léon Frapié, Maurice Leval, Maurice Montéguit, Jean Rameau, Emile Souvestres, François-Charles Simonin, Louis-François Veuillot et autres.

Les grands de la littérature française sont loin d'être au complet. La chance d'être présenté en traductions aux lecteurs dalmates a échu à Alphonse Daudet, Alexandre Dumas fils, Victor Hugo, Lamartine, Pierre Loti, Guy de Maupassant, Prosper Mérimée, Molière, Alfred de Musset, Zola et à quelques autres.

L'essentiel de la production de traductions dalmate se rapporte aux auteurs du XIXe siècle. Voyons de plus près ces écrivains et poètes:

Paul Bourget a été traduit neuf fois. Parmi ces traductions figure celle du **Disciple**, roman qui a fait rage lors de sa parution en France. Nous devons noter toutefois que cette oeuvre n'a été traduite qu'en extraits, d'abord à Zadar puis à Split. Les passages repris ne sont pas les mêmes chez les deux éditeurs.

Le poète François Coppée, traduit huit fois, fut présenté plutôt comme auteur de nouvelles qu'en tant que poète lyrique. Avec seize traductions publiées, Alphonse Daudet occupe une place fort honorable. Sa verve de narrateur méditerranéen y a été sûrement pour quelque chose. Quelques-unes de ses nouvelles les plus connues, tirées des **Lettres**

de mon moulin (La Chèvre de Monsieur Seguin, Trasteverina), ont trouvé leur place dans les revues littéraires dalmates.

Un seul roman français fut traduit en Dalmatie au cours de cette période. Cet honneur revint à **La Dame aux camélias** de Dumas fils, roman traduit intégralement en 1882 dans la revue ragusaine le **Slovinac** et réédité ensuite sous forme de livre.

Le record absolu est incontestablement détenu par Victor Hugo avec 21 traductions dont neuf à Zadar, onze à Split et deux à Dubrovnik. Le gros de ces traductions portait sur sa poésie **(Chants du Crépuscule)**, alors que son oeuvre romanesque fut totalement méconnue, ou presque, abstraction faite de quelques passages des **Misérables (Les derniers jours d'un condamné à mort)**. Il est à signaler, par contre, que le **Slovinac** a publié la traduction intégrale d'**Angelo, tyran de Padoue**, seule oeuvre dramatique de Hugo à paraître en Dalmatie.

Le premier poète romantique français – Lamartine – n'a eu droit qu'à deux traductions de son oeuvre poétique. Pierre Loti en eut cinq en tout. Avec dix-huit traductions, Guy de Maupassant arrive, après Hugo, en deuxième position parmi les auteurs français traduits en Dalmatie. Auteur de **Carmen** et de **Colomba**, Prosper Mérimée fut présenté aux lecteurs dalmates grâce à des traductions de **Lokis** et **Mateo Falcone. La Nuit d'Août** et quelques autres vers d'Alfred de Musset sont les seuls aspects de l'oeuvre de ce grand romantique français.

Revenons maintenant au théâtre français. Outre **Angelo** de Hugo, une autre oeuvre a grandement contribué au succès de l'art dramatique français en Dalmatie. C'est celle, presque complète, de Jean-Marie Poquelin. Durant 40 ans, au XVIII[e] siècle, le théâtre de Molière a dominé la vie théâtrale ragusaine.[16)] A vrai dire, il ne s'agissait pas de traductions proprement dites. Les traducteurs ragusains ont préféré les adaptations en dialecte ragusain, mieux appropriées au goût du grand public, à la traduction traditionnelle d'un texte qui risquait de ne pas passer en traduction littéraire. Le principal artisan de ce travail hardi fut Marin Tudizić. Il l'accomplit en collaboration avec d'autres Ragusains qui méritent d'être mentionnés: Ivo Sorkočević-Sorgo, Petar Bošković, frère du célèbre savant Ruđer Bošković, Gjivo Bunić junior. Il est à constater que les noms des personnages ont été »défrancisés« au profit de noms ragusains cocasses. Inutile de dire que, par ce procédé d'adaptation, les mésaventures de tel ou tel personnage devenaient des allusions parfaitement reconnaissables de tous, surtout dans la petite cité qu'était Dubrovnik à l'époque. Lorsque les rédacteurs du **Slovinac** ont décidé de publier les manuscrits des traductions des comédies de Molière jouées à Dubrovnik au siècle précédent, ils ont cru devoir, en publiant le **Misanthrope**, remarquer que ce célèbre personnage »implanté dans ce nouveau milieu, devrait avoir une vie pérenne, grâce à sa ressemblance avec quelques anciens Ragusains«.[17)]

En conclusion, on peut dire que la traduction des auteurs français dans les colonnes des revues littéraires et de la presse dalmates a été défaillante à plus d'un titre. La littérature médiévale y est passée sous silence. Il en fut de même des auteurs de l'âge d'or des lettres françaises. Par contre, certains auteurs du XIX ont battu des records de traduction, tels Victor Hugo ou Guy de Maupassant.

A vrai dire on essayait de traduire un peu de tout. Le critère essentiel fut, le plus souvent, la mode et non pas la qualité. De plus, les directeurs et rédacteurs en chef changeaient souvent, et avec eux, les conceptions et la politique d'orientation que leurs prédécesseurs avaient mises en place. La présence de la culture italienne en Dalmatie et la possibilité de se procurer les traductions littéraires des auteurs français en italien diminuaient nécessairement le besoin de tout traduire en croate.

L'hommage que l'on pourrait rendre aux rédacteurs et directeurs des revues croates de Dalmatie de la deuxième moitié du XIXe siècle, est d'avoir accompli une oeuvre de pionnier dans la présentation, bien qu'incomplète, de la littérature française, de ses auteurs et de ses principaux tenants par l'entremise des traductions littéraires.

NOTES

1. Les titres sont indiqués dans leur orthographe d'origine lorsqu'ils sont de rédaction latine. Les titres en caractères cyrilliques sont transcrits en caractères latins selon les règles de la transcription phonétique internationale.

2. L'Aurore dalmate.

3. Le Laurier.

4. L'Instituteur populaire.

5. La gazette populaire.

6. La Revue dalmate.

7. Le Messager de la Matitsa dalmate. »Matica«, mot croate désignant l'abeille-reine. Au sens figuré, la Matitsa était une association culturelle voire même politique et une maison d'édition, ou plus précisément les deux à la fois.

8. L'Étincelle.

9. L'Aurore.

10. Le Siècle nouveau.

11. Le Sud-La Cloche.

12. Le Slave.

13. Srgj, du nom de la montagne surplombant la cité de Dubrovnik.

14. La Croatie rouge. Le »rouge« y est, ici, seulement en opposition avec l'appellation de »Croatie blanche«, nom de territoires que les ancêtres croates ont habités autrefois, et qui se situent sur le territoire polonais actuel.

15. Cf. Vjekoslav MAŠTROVIĆ, **Jadertina croatica, bibliografija knjiga, časopisa i novina**, II dio, JAZU, Zagreb, 1954.

Cf. Hrvoje MOROVIĆ, **Građa za bibliografiju splitske periodike, novina (1875–1941)**, Naučna biblioteka, Split, 1968.
Cf. Ivo PERIĆ, **Dubrovačka periodika (1848–1918)**, Zavod za povijesne znanosti, I.C. JAZU, Dubrovnik, 1980.

16. Cf. Mirko DEANOVIĆ, **Dubrovačke preradbe Molièreovih komedija**, knjiga I i II, JAZU, Zagreb, 1972.
Cf. Ljiljana TODOROVA, »Le rayonnement de Molière en Yougoslavie«, **Annales de l'Institut français de Zagreb**, 1/75, pp. 69–114.
Cf. Mirko DEANOVIĆ, »Molière à Raguse au XVIII[e] siècle«, **Revue de littérature comparée**, 28/1954.

17. »Misantrop, komedija u pet akta Tudizića i Sorkočevića«, **Slovinac**, III/1880, 6, p. 85.

LES DÉBUTS DE L'ENSEIGNEMENT DU SERBO – CROATE EN FRANCE

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANCAIS
DE ZAGREB

Mihailo Pavlović

Actuellement, la langue serbocroate est étudiée dans quatorze centres universitaires. Rien qu'à Paris cette langue est enseignée, ainsi que le slovène et le macédonien, à l'Université de Paris IV (ancienne Sorbonne) et à l'Institut national des langues orientales vivantes – Paris III.

Pour arriver à cet état de choses il a fallu faire un long chemin qui a été jalonné non seulement de difficultés mais aussi d'interruptions. Malgré les nouvelles annonçant dès 1828,[1)] et en 1841,[2)] la fondation, à Paris, d'une chaire de serbocroate, ce n'est que bien plus tard qu'on a commencé à enseigner cette langue en France. En 1869 et en 1870, un des pionniers de la slavistique en France, Louis Leger, qui fut, en 1867 l'invité de Mgr. Strossmayer en Croatie[3)] et qui avait appris le serbocroate (avant le russe) à Paris, donna en Sorbonne un cours de civilisation des Slaves

du Sud, comportant aussi des leçons d'histoire littéraire; il a également enseigné, outre la grammaire russe, celle de la langue serbocroate. C'étaient des »cours annexes«, étant donné qu'à cette époque il n'y avait pas de chaire de slavistique en Sorbonne malgré les tentatives de Leger. Après la guerre franco-prussienne Leger ne put continuer cet enseignement, les »cours annexes« ayant été supprimés.

Après ce premier essai, et à la suite d' un séjour en Russie, Leger fait des démarches en vue de la fondation des études slaves à l'Ecole (actuellement Institut) des langues orientales vivantes de Paris. En ce qui concerne la Sorbonne, après la première tentative mentionnée ci-dessus, l'enseignement du serbocroate ne reprit qu'à la veille de la première guerre mondiale lorsque cette langue sera enseignée par l'éminent slavisant Emile Haumant.

En 1872 Leger demande l'autorisation de fonder l'enseignement de certaines langues slaves (le serbe, le bulgare et le russe). Alléguant des raisons politiques, économiques et culturelles exigeant l'étude des langues slaves, Leger a donné au serbocroate la première place dans son rapport.[4)] Corrigeant la demande de Leger destinée au ministre de l'Instruction publique, le directeur de l'Ecole Schöffer supprima le russe pour le »bosniaque«, le considérant, sans aucun doute, comme une des langues parlées dans l'Empire ottoman, qu'il serait utile d'étudier à l'Ecole des langues orientales vivantes.[5)] (A

cette époque, et même plus tard, on disait souvent la »langue slave« et la »littérature slave«.)

Par l'intermédiaire de Schöffer, Leger obtint, le 22 décembre 1873, l'autorisation du Ministre de créer un cours de »dialectes slaves orientaux et surtout de serbocroate«.[6] (Ce n'est que l'année suivante qu'il obtient la permission de donner un cours de russe.) Au début, la langue serbe figurait sur la liste des »cours complémentaires« et par la suite cet enseignement a été associé à celui du russe, dans la rubrique de »cours de langues slaves«. L'enseignement du serbocroate, qui commence en janvier 1874, ne se prolonge qu'au cours de l'année scolaire 1874/75 pour être arrêté ensuite faute d'un nombre suffisant d'auditeurs.

Après cette tentative, l'enseignement régulier de la langue serbocroate à l'Ecole des langues orientales vivantes a été interrompu pendant assez longtemps. Après que Louis Leger eut quitté l'Ecole pour aller enseigner au Collège de France (1885), c'est Auguste Dozon, éminent slavisant et célèbre traducteur de la poésie populaire serbocroate (**Les poésies populaires serbes**, 1859, **L'Epopée serbe**, 1888), érudit et polyglotte qui connaissait le serbocroate et les autres langues des Balkans mieux que le russe, qui occupa la chaire de russe.[7] Malgré le désir et les efforts de Dozon (dès 1865, il avait achevé, à Mostar, en Herzégovine, une grammaire serbe destinée aux Français), l'enseignement du serbocroate ne fut pas repris cette fois,

mais ce distingué slaviste qui à l'époque touchait à la fin de sa carrière officielle (il est mort en 1890) trouvait le moyen de lire et d'expliquer des textes serbocroates à ses étudiants.

Pendant la première guerre mondiale, dans le cadre des »cours libres«, on renouvelle l'enseignement du serbocroate à l'Ecole des langues orientales. Le directeur de l'Ecole, Paul Boyer, slavisant renommé, confie les cours au professeur Miodrag Ibrovac, qui enseigne de 1916 à 1920 (pour occuper par la suite, pendant plus de trente ans, la chaire de littérature française à la Faculté des Lettres de Belgrade). A l'Ecole des Hautes Études, le célèbre linguiste Antoine Meillet donne un cours de serbocroate qui sera, en partie, la base d'une **Grammaire de la langue serbocroate** qu'il écrira en 1924 en collaboration avec un autre grand slavisant français, André Vaillant. En Sorbonne, le plus grand linguiste serbe, Aleksandar Belić, propose un cours de grammaire serbocroate, et la Société pour la propagande des langues étrangères organise, entre autres, l'enseignement du serbocroate qu'elle confie en 1917 à M. Ibrovac.[8)]

Vers la fin de 1920, l'Ecole des langues orientales finit par obtenir l'autorisation de fonder une chaire de serbocroate dont le premier titulaire fut André Vaillant, futur professeur au Collège de France et à l'Ecole des Hautes Etudes et auteur de nombreux travaux du domaine de la yougoslavistique.

(Rappelons qu'André Vaillant a consacré sa thèse de doctorat à l'étude de la langue d'un poète dalmate, Dominko Zlatarić.) Aleksandar Arnautović qui jusque là enseignait le serbocroate à la même école, devint le premier »répétiteur«.

Certaines universités de province ne se laissèrent pas trop distancer par Paris. Immédiatement après la première guerre mondiale, Strasbourg, ville universitaire française géographiquement la plus proche des pays slaves, tient le premier rang. L'Institut des langues et des littératures slaves fut fondé en 1919, qui est aussi l'année des débuts de l'enseignement de ces disciplines. Parmi les langues slaves, le serbocroate est représenté de très bonne heure. Deux célèbres slavisants, André Mazon et Louis Tesnière ont contribué dans une très grande mesure à l'organisation et au développement de cet enseignement.[9)]

C'est à l'Université de Lyon qu' incombe le mérite d'avoir été la deuxième à instaurer l'enseignement du serbocroate. C'est grâce à l'initiative du professeur de slavistique M[lle] Marcelle Erhard qu'on a fondé le lectorat en 1937, supprimé par la suite, pour être renouvelé en 1959.

Quand il est question du développement de l'enseignement du serbocroate et des autres langues yougoslaves en France, il faut mentionner – en plus des efforts individuels – l'activité de l'Institut slave de Paris, fondé par le célèbre slavisant français Ernest Denis.

Actuellement le serbocroate est enseigné – outre à Paris – à l'Université d'Aix-Marseille I, à celle de Bordeaux III (au niveau de la licence), de Clermont-Ferrand II, de Dijon, de Grenoble III, de Lille III, de Lyon, de Nancy II, de Poitiers, de Strasbourg II, de Rennes II et à celle de Toulouse II.

Considéré dans la perspective de l'amitié franco-yougoslave et des très longues relations culturelles marquées par de nombreux efforts et par beaucoup de bonne volonté, un pareil état de choses, que peuvent envier les autres pays slaves, n'étonne pas dans la nation qui, abstraction faite des pays slaves, fut la première à fonder la slavistique lorsque le grand poète polonais Adam Mickiewicz commença, en 1840, au Collège de France, à enseigner les littératures slaves.

NOTES

1. »Serbske letopisi«, 1828, fascicule 4, livre XII, p. 154.

2. »Serbske narodne novine« (paraissant à Budapest), n°89 et »Novine serbske« de Belgrade, du 15 novembre de la même année. V.: Đorđe Živanović, **Oko katedre srpskog jezika u Parizu** (Sur la chaire de serbe à Paris), Prilozi za književnost, jezik, istoriju i folklor, livre XX, vol. 1–2, 1954, pp. 49–59. La première nouvelle concernant la fondation d'une chaire de serbocroate est également mentionnée par Jovan Skerlić, **Francuski romantičari i srpska narodna poezija**

(Les romantiques français et la poésie populaire serbe), Mostar, 1908 et par Vojislav Jovanović, **»La Guzla« de Prosper mérimée**, Paris, 1911.

3. C'est à cet évêque-patriote, panslaviste et serbophile, un des pionniers de l'unité yougoslave, que Leger a consacré (en 1868) sa thèse de doctorat.

4. Dans les Archives de l'Institut (ancienne Ecole) des langues orientales vivantes est conservée la note autographe de Leger concernant cette demande.

5. Fondée au XVII-e siècle sous le nom des »Jeunes des langues« et restaurée sous le nom d'Ecole des langues orientales vivantes pendant la Révolution, l'Ecole (actuellement l'Institut) avait autrefois pour but principal la formation des interprètes pour les langues orientales.

6. Dès le mois de novembre le ministre de l'Instruction publique, le duc de Broglie, accorde 1.400 francs au cours de langues, et le gouvernement serbe envoie à Leger 50 livres nécessaires à l'enseignement qu'il se proposait de faire.

7. Sur Auguste Dozon voir notamment: Miodrag Ibrovac, **Ogist Dozon – Auguste Dozon**, Zbornik Filozofskog fakulteta u Beogradu (Recueil de travaux de la Faculté des Lettres de Belgrade), livre IV-2, 1959, pp. 49–96. (Avec un résumé en français.)

8. Sur l'instauration de l'enseignement du serbo-croate en France voir aussi: **Cent-cinquantenaire de l'Ecole des langues orientales**, Paris, 1948, avec des articles de P. Pascal (**Le Russe**), A. Vaillant (**Serbo-croate**), L. Beaulieu (**Le Bulgare**) et A. Boissin (**Cours libres**). Voir aussi la plaquette de Miodrag Ibrovac, **La Langue serbo-croate**, Paris, 1918.

9. André Mazon a enseigné à Strasbourg à titre de professeur honoraire; Louis Tesnière a consacré sa thèse de doctorat aux formes du duel en slovène. Pour le développement des études des langues et littératures slaves à la Faculté des Lettres de Strasbourg voir l'article de L. Tesnière publié dans le Bulletin de la même Faculté, le 1-e décembre 1925.

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
DE ZAGREB

MODALITE INTERROGATIVE EN CROATE ET EN FRANÇAIS
– à propos du mot li –

Vjekoslav Ćosić

Les significations les plus abstraites et les distinctions les plus subtiles que perçoit notre esprit, telles **vrai-faux, substance-qualité, animé-inanimé, genre, nombre** et autres catégories de pensée impliquées dans la langue, n'ont très souvent pas de marques formelles appropriées.[1] Cela ne veut pas dire qu'elles sont inexprimables. On les trouve en effet soit dans l'implicite soit sous les apparences d'autres catégories.[2] Le plus souvent la langue ne leur accorde qu'un arrangement syntaxique plus ou moins systématisé. La **modalité de la phrase** – très importante d'ailleurs pour la signification et la compréhension – est un des domaines où les moyens d'expression sont les plus diversifiés et varient d'une langue à l'autre. La modalité interrogative, qui est l'objet de notre travail, n'en est pas du tout exemptée. Dans la plupart des langues indo-européennes cette

modalité n'est exprimée que par un arrangement syntaxique qu'on appelle l'inversion.[3)]

Le but du présent travail est d'examiner la modalité interrogative en français et en croate à propos du mot croate **li** et de ses équivalents français. C'est dire aussi qu'après un bref aperçu du contraste de l'interrogation en général dans les deux langues on traitera de l'interrogation portant sur le verbe. Mais auparavant il nous faudra dégager quelques notions de base concernant les modalités de la phrase en général, sans pour autant prétendre épuiser le problème.

I – **Modalité de la phrase**

A en juger d'après l'attitude générale des grammairiens et des linguistes, la modalité de la phrase est quelque chose qui va de soi. On se contente très souvent de définitions très succintes et de listes des modalités plus ou moins stables.[4)] On trouve rarement de vues d'ensemble ou de développements plus larges. C'est pourquoi nous avons choisi comme point de départ de notre examen de la modalité de la phrase une citation de Maurice Dessaintes qui y a consacré plusieurs pages dans son ouvrage **Recherche linguistique et enseignement:** »Nous pouvons définir la **modalité**: la manière (modus) dont les éléments d'une phrase sont mis en oeuvre en vue de réaliser la finalité communicative de cette phrase. – Plus concrètement: la modalité est la manière de présenter un énoncé selon l'état d'âme ou l'état d'esprit du

locuteur, et en fonction de l'action que celui-ci veut exercer sur l'interlocuteur.«[5)]

Le même auteur distingue deux types de modalités:

1. Fondamentales: a) assertive, b) interrogative, c) impérative, d) interjective (et optative: **si seulement, pourvu que, comme si,**...);

2. Marginales: a) subjective **(Oh! comme j'étais impatient!)**, b) contactuelle (**tu sais, vous comprenez,** ...), c) référentielle (**je crois vous l'avoir dit, on va le voir**), d) métalinguistique (moche, **je ne trouve pas de meilleur mot, je dirais plutôt,**...).[6)]

Nous ne nous intéressons pas ici aux modalités marginales, puisqu'elles relèvent plutôt de la stylistique que de l'analyse linguistique proprement dite. En ce qui concerne l'orientation générale de la définition, disons tout de suite qu'elle tient avant tout et presque exclusivement compte de la fonction communicative du langage (finalité communicative, action exercée sur l'interlocuteur), ce qui est important pour certaines modalités – interrogative et impérative – mais pas tellement pour l'assertion ou l'interjection. D'autre part elle introduit des critères aussi vagues qu'imprécis comme »état d'âme« ou »état d'esprit«. Ce qui nous intéresse chez cet auteur c'est la suite où il parle des »signes spécifiques« des modalités:
»Inhérente à l'acte même de communication, la modalité participe à la signification. Elle est réalisée par des signes spécifiques: soit et

généralement des métamorphèmes (ou signes phoniques accompagnant l'énonciation), particulièrement la mélodie et l'intonation, soit des morphèmes (ex.: les morphèmes de l'interrogation), soit des lexèmes (ex.: les mots interjectifs, interrogatifs), soit des taxèmes (ex.: la structure de l'assertion, celle de l'interrogation). Objectivement, la substance du message transmis par la phrase, en l'occurrence la matière de l'assertion, de l'interrogation, de l'ordre et de l'exclamation, constitue l'élément fondamental de la phrase.«[7]

Nous insisterons tout particulièrement sur les signes spécifiques et chercherons à travers ces signes la structure de la modalité, en l'occurrence la modalité interrogative portant sur le verbe en français et en croate.

La dernière phrase de la citation cidessus nous amène à un autre ouvrage qui ne donne pas la définition de la modalité mais présente un schéma d'ensemble des **constituants de phrase** que nous reprenons ici:

Affir
C ➧ Inter + (Nég) + (Emph) + (Passif)[8]
Imp

Les trois premiers constituants sont obligatoires, alors que les autres (Nég, Emph, Passif) sont facultatifs.

A la différence des modalités fondamentales de Dessaintes et abstraction faite des différences terminologiques, on retrouve dans ce schéma deux constituants de phrase

(ou modalités) supplémentaires: Nég et Passif. Son avantage se trouve aussi dans l'ordination des constituants qu'il donne: obligatoires-facultatifs. En outre, l'emphase (la modalité interjective de Dessaintes) est traitée de deux manières différentes. Dessaintes la range à côté de l'assertion, de l'interrogation et de l'impératif, alors que les Dubois la traitent au même titre que la négation et le passif. Il faut dire à ce propos que l'emphase ne s'oppose pas toujours et forcément à l'assertion, l'interrogation ou l'impératif et que son statut de modalité reste à prouver.[9]

Pour compléter ce bref aperçu des modalités de la phrase, nous exposerons ici encore un schéma, celui de Marko Papić[10] que voici:

Déclaration			
Interrogation	+ Affirmation	+	Actif
Exclamation	+ Négation	+	Passif
Impératif			Pronominal

Ce schéma est le plus exhaustif puisqu'il introduit les constituants que l'on omet ordinairement: Déclaration et Actif, qui sont censés être non-marqués. Dissociant la Déclaration de l'Affirmation on a obtenu la paire d'opposition Affirmation/Négation dont l'une est non-marquée (Affirmation) et l'autre marquée (Négation). En ce qui concerne l'Exclamation, nous renvoyons au commentaire du schéma précédent. Quant au Pronominal, il y figure parce qu'il s'oppose à l'Actif et au Passif dans le système du verbe français.[11]

L'avantage de ce schéma est qu'il nous présente toutes les coordonnées nécessaires pour traiter de la (ou des) modalité(s) de la phrase. En effet, il met en évidence la base, le point de départ sous-entendu de toutes les autres modalités de phrase. C'est la Déclaration affirmative et active qui est postulée par les générativistes dans la structure profonde de toutes les transformations.

Pour conclure, quelques mots sur la modalité interrogative à la lumière de ce qu'on a dit plus haut. Elle s'oppose donc à la Déclaration: **Il est venu. / Est-il venu?,** à l'Impératif: **Viens ici!** Elle »s'appose« à l'Affirmation et à la Négation: **Travaillerons-nous toute la nuit? / Ne travaillerons-nous pas toute la nuit?** Elle peut être à l'Actif: **Est-ce que j'ai bien fait?**, au Passif: **Le travail est-il bien fait?**, et au Pronominal: **Se promène-t-il tous les jours?**[12)]

Nous pouvons passer maintenant à la caractérisation formelle de l'interrogation en français et en croate.

II – **Système d'interrogation en français et en croate**

L'interrogation dans les deux langues connaît la même typologie générale où on retrouve: interrogation partielle, interrogation totale, interrogation directe et interrogation indirecte. Nous donnons ci-dessous les cas typiques des quatre espèces d'interrogation.[13)]

1) **Interrogation partielle**

L'interrogation partielle est celle qui porte sur une partie de la phrase autre que le verbe. Elle connaît une symétrie presque parfaite de moyens et de structures dans les deux langues.

Français	Croate
– Qui est venu?	– Tko je došao?
– Qui as-tu vu?	– Koga si vidio?
– Qu'as-tu vu?	– Što si vidio?
– A quoi penses-tu?	– Na što misliš?
– De quoi parles-tu?	– O čemu govoriš?
– Quand reviendras-tu?	– Kad ćeš se vratiti?
– Combien coûte cette robe?	– Koliko stoji ova haljina? etc.

L'expression de l'interrogation partielle est assumée par les classes de mots que l'interrogation partage avec les pronoms relatifs et les adverbes de temps, de quantité, etc.

2) **Interrogation totale**

L'interrogation totale est celle qui porte sur le verbe de la phrase.

– Arrivera-t-il demain?	– Hoće li on sutra stići?
– Etes-vous prêts?	– Jeste li spremni?
– Est-il finalement arrivé?	– Je li konačno stigao?[14]

Dans ce type d'interrogation on trouve la différence fondamentale entre les deux langues. Alors que le croate exprime l'interrogation uniquement au moyen de la particule **li**,[15] le français recourt ordinairement – surtout dans la langue littéraire – à l'inversion.[16] Nous nous contenterons pour le

moment de cette constatation, l'étude détaillée des équivalents français du mot **li** faisant l'objet principal du chapitre suivant. Ajoutons encore que les exemples ci-dessus présentent en même temps l'interrogation directe, c'est-à-dire la modalité interrogative des phrases indépendantes à la différence de l'interrogation dans les propositions subordonnées qu'on appelle l'interrogation indirecte. Tout comme l'interrogation directe, l'interrogation indirecte peut porter sur le verbe de la phrase (totale) ou sur une autre partie de la phrase (partielle). Les moyens et les règles de transformation en sont différents. Pour plus de clarté nous donnons ci-dessous les formes indirectes des interrogations directes déjà citées.

3) **Interrogation indirecte partielle**

– Dis-moi qui est venu.	– Reci mi tko je došao.
– Je te demande qui tu as vu.	– Pitam te koga si vidio.
– Je te demande ce que tu as vu.	– Pitam te što si vidio.
– Dis-moi à quoi tu penses.	– Reci mi na što misliš.
– Je ne sais pas de quoi tu parles.	– Ne znam o čemu govoriš.
– Dis-lui quand tu reviendras.	– Kaži mu kad ćeš se vratiti.
– Dites combien coûte cette robe.	– Recite koliko stoji ova haljina.

D'une manière générale, l'interrogation indirecte en croate ne subit aucune transformation. Elle ne subit même pas la règle de la concordance des temps.[17] L'interrogation indirecte française, en revanche, subit plu-

sieurs changements par rapport à l'interrogation directe. Tout d'abord l'inversion cède à l'ordre normal **sujet-verbe.** S'il y a lieu, on obéit à la règle de la concordance des temps. Certains mots ou tournures interrogatifs sont précédés de **ce: que** donne **ce que, qu'est-ce qui** donne **ce qui,** etc. Bien qu'on n'ait pas cité tous les cas d'interrogation indirecte partielle, on s'aperçoit que les différences sont considérables et qu'il y aurait là matière pour une étude à part entière. Mais cela nous éloignerait de l'interrogation proprement dite.

4) **Interrogation indirecte totale**

Si l'on reconsidère les exemples de l'interrogation directe totale, on aura:

– Dis-moi s'il arrivera demain.	– Reci mi hoće li on sutra stići.
– Dites si vous êtes prêts.	– Recite jeste li spremni.
– Je me demande s'il est finalement arrivé.	– Pitam se je li konačno stigao.

Du côté croate, on retrouve la même invariabilité de l'interrogation directe sous la forme indirecte. Du côté français, on retrouve également le redressement de l'ordre **sujet-verbe** et une nouvelle constante, **si** introducteur de l'interrogation totale indirecte. La règle de la concordance des temps est de rigueur.

Cet aperçu sommaire du système d'interrogation en français et en croate nous servira de point d'appui pour l'exposé qui suit.

III – **Etude contrastive du mot li**

Nous avons déjà vu au chapitre précédent que **li** est le moyen général et systématique de l'interrogation totale en croate. Cependant, **li**, aussi bien que l'inversion en français, dépasse le cadre de l'interrogation.[18] Nous prendrons toutefois en considération tous les cas types de l'emploi de cette particule. Nous espérons par là mieux cerner non seulement sa nature mais aussi celle de l'interrogation en général. Tous les exemples de **li** seront accompagnés de leurs traductions en français.[19]

Bien que notre corpus soit assez restreint, on y a trouvé presque tous les cas typiques de **li**. Les exemples sont disposés en deux parties selon qu'il s'agit de l'interrogation directe ou indirecte à l'intérieur desquelles on donne les distributions caractéristiques.

1) **Interrogation directe**

a) **Verbe + *li***

– **Imam li** ja pojma kakvu ulogu je odigrao taj odlični muž u razvoju »naše mlade privrede«? (54)
– **Avais-je** une petite idée du rôle joué par cet incomparable mari dans le développement de »notre jeune économie«? (46)
– **Razumijete li** što to znači: ...? (246)
– **Est-ce que vous comprenez** ce que ça veut dire,... (228)
– **Ciljate li** vi na Zakon uopće? (133)
– **Vous attaquez** la loi en général? (122)

– **Smije li** se znati zašto? (87)
– Peut-on savoir pourquoi? (78)
– **Je li** to vaša posljednja? (246)
– **C'est** votre dernier mot? (228)
– **Jeste li** vi **došli** u moju kuću po informacije ili da me vrijeđate? (74)
– **Est-ce que vous êtes venu** chez moi pour demander une réponse ou pour m'insulter? (66)
– **Jesmo li** konačno **izgubljeni** ili pak nismo? (98)
– **Sommes-nous perdus** sans rémission, ou reste-t-il encore de l'espoir? (88)

Parmi les équivalents français de ces quelques exemples on trouve tous les moyens disponibles de l'interrogation française: **inversion**, **est-ce que** et **intonation.** Mais les possibilités distributives de **li** interrogatif ne s'épuisent pas en cela.

b) **Da + li + P**
– **Da li je** u ono vrijeme, Slavni Sude, uopće **postojao** bilo gdje kakav zaštitnik ili garant...? (119)
– **Est-ce qu'à** l'époque, je vous le demande, Honorable Cour, **il existait** une quelconque garantie ou protection...? (109)
– **Da li je** takva obrana od protupravnog napadaja krivična...? (119)
– **Est-ce** criminel **que** de se défendre quand on est attaqué en dépit du droit des gens...? (109)

Aucun nouvel élément par rapport au paragraphe précédent, si ce n'est la tournure **est-ce... que de + infinitif.**[20] Ce n'est qu'à

l'interrogation indirecte qu'on trouve un nouvel élément contrastif que nous avons déjà annoncé plus haut.

2) **Interrogation indirecte**

Les exemples des emplois de **li** dans l'interrogation indirecte seront disposés d'après le même critère distributionnel que précédemment, seules les formules syntagmatiques changeront légèrement.

a) **P + verbe + *li***

– Već vas po treći put pitam, **imate li** što da odgovorite na govor zastupnika privatnog tužitelja? (129)

– Je vous demande pour la troisième fois **si vous avez** quelque chose à dire pour votre défense? (119)

– A recite mi, **postoji li** živ čovjek u našem malom gradu... (169)

– ...dites-moi **s'il existe** dans notre petite ville un seul vivant... (153)

b) **P + *da li* + P**

– ...zapitala me, **da li sam** – po običaju – za partiju šaha? (88)

– ...elle me demanda **si je voulais** bien faire une partie d'échecs, comme d'habitude. (79)

– ..., koji treba da donese odluku, **da li se on** – doista – **rodio** za pjesnika. (104)

– ...qui allait lui dire **s'il était** vraiment **né** poête... (94)

On aperçoit facilement que le français réagit toujours par **si**, indifféremment aux formules syntagmatiques de l'original.[21] Il ne pourrait pas en être autrement puisque **si** est

le seul introducteur de l'interrogation totale indirecte en français. On le trouve rarement supplanté par un tour alternatif:

– Djelovati javno na ovim našim javnim mjestima (bez obzira **da li se to zove** sabor, ili koje uredništvo ili koja stranka) nije dokaz pretjerane pameti. (188)
– Agir ouvertement dans les lieux publics, **qu'on les nomme Parlement, rédaction ou parti,... (172)**

3) **Autres emplois de *li***

Dans notre corpus on n'a trouvé que deux exemples où **li** n'est pas interrogatif et dont chacun est caractérisé par sa formule syntagmatique particulière:

a) **Adjectif + *li***
– **Slaboumne li** predpostavke! (245)
– Géniale déduction! (224)[22)]

b) **Mot interrogatif + *li***
– Izvrijeđali ste nekakvog svog bivšeg principala, direktora, **što li?** (168)
– Vous avez tenu des propos..., **ou quelque chose comme ça.** (152)

Pour combler cette lacune importante dans le corpus, nous avons emprunté quelques exemples à T. Maretić et au Dictionnaire de l'Académie Yougoslave des Sciences et des Arts (JAZU) ou bien nous avons improvisé.[23)] Nous les disposerons ces exemples en série sans donner la typologie syntagmatique.
– **Kud li** idu, **što** li čine (ARS)
– **Paroù** sont-ils, **que** font-ils?
– Bolja je prazna torba **nego li** vrag u torbi (ARJ)

– Mieux vaut un sac vide **que** le diable dans le sac.
– **Tko li** je došao? – Nitko drugi **do li** on sâm.
– **Qui est-ce qui** est venu? Personne d'autre que lui même.
– **Ako li** ne možeš, još valja da sjediš kod mene. (Maretić)
– **Si** tu ne peut pas (le faire), tu dois rester encore assis près de moi.
– Cijelo jutro bilo je vedro, **kad li** odjednom nebo se smrači.
– Il avait fait beau toute la matinée, **quand** tout à coup le ciel s'assombrit.

Du point de vue contrastif, le mot **li** dans les exemples du paragraphe 3) est intraduisible en français.[24)] Mais en dehors et au-delà de ce problème de l'analyse contrastive et stylistique, ce vocable pose un problème beaucoup plus sérieux, celui de la modalité interrogative en général. Dans le cas de **li** il faut distinguer deux choses, deux emplois différents:
a) son incidence sur le verbe de la phrase;
b) son incidence sur un mot interrogatif ou autre.

Ce n'est que dans a) qu'il peut être considéré comme expression du constituant de la phrase interrogative, alors que dans b) il n'est qu'un moyen de renforcement, la phrase restant interrogative ou autre sans lui.

La différence structurale est nette entre l'exemple du type:
– **Smije li** se znati zašto?
et les exemples comme:
– **Slaboumne (li)** predpostavke!

– **Ako (li)** ne možeš, još valja da sjediš kod mene.
– **Kud (li)** idu, **što (li)** čine,
– Bolja je i prazna torba, **nego (li)** vrag u torbi.

Alors que dans le premier type la présence de **li** est indispensable pour qu'il y ait interrogation, dans la deuxième série elle est facultative. Il s'agit d'un **li** »explétif«, sauf peut-être dans le premier cas où il symbolise l'emphase. La phrase sans **li** serait du moins réaménagée en: **Slaboumna predpostavka!** ou **Kakva slaboumna predpostavka!**

L'emploi »explétif« de **li**, bien que peu fréquent, archaïsant et de valeur purement stylistique, se montre très révélateur quant à la nature profonde de ce vocable et à la nature de l'interrogation en général. Si l'on examine de plus près son rôle de renforcement, on verra qu'il consiste en un mouvement d'altération qui transforme un énoncé neutre en un énoncé où s'engage le locuteur par son attitude de »surprise«, d'»étonnement«, d'»indignation«, etc. Cela est particulièrement sensible dans les propositions temporelles après **kad**:
– Cijelo jutro bilo je vedro, **kad (li)** odjednom nebo se smrači.
que l'on traduit en français par un **quand** »de péripétie«:
– il avait fait beau toute la matinée, **quand (tout à coup)** le ciel s'assombrit.

Au fond, c'est le même mouvement qu'on a vu dans la phrase **Smije li** se znati zašto? où il s'agissait d'altérer un énoncé pensé positif au départ (**Smije se znati.**) en mettant en doute son effectivité. Dans le cas de **li** »explétif« il s'agit d'altérer un fait quelconque: positif, négatif ou interrogatif, et de prendre envers lui une attitude réservée, »hostile«, de dire qu'on est surpris, étonné, indigné de ce qu'on énonce sans pour autant changer sa modalité fondamentale. Il fonctionne dans ces cas comme une surcharge stylistique que l'on pourrait aussi bien exprimer par l'intonation exclamative.[25)]

Etant donné que le problème du mot **li** ne concerne – dans le cadre de notre étude – que l'interrogation dite totale et que nous n'avons donné jusqu'à présent que la description du système interrogatif en français et en croate, il est temps de poser la question sur ce qu'est la modalité interrogative en général. C'est ce que nous allons faire au chapitre suivant.

IV – **Structure de la phrase et de l'interrogation**

En quoi consiste donc la modalité interrogative de phrase? Elle consiste, comme on dit souvent, en une mise en discussion, en hypothèse ou en débat d'un fait ou d'un énoncé, d'une partie de la phrase ou de la phrase entière.[26)]

Or, qu'est-ce en effet qu'une mise en débat? A notre avis, ce n'est que laisser dans le général, dans l'indétermination et l'indé-

cision une expérience positive mais virtuelle au regard d'un fait particulier, de l'existence réelle du fait qui relève de cette expérience. C'est une négativation moins radicale que la négation, ce qui n'empêche qu'elle soit orientée dans la même direction que celle-ci.[27)] Mais, à la différence de la négation, l'interrogation n'atteint jamais, de par sa nature, la négation absolue, le néant concret d'une expérience virtuelle positive. Elle peut s'en approcher à une distance infime mais ne dit jamais »néant«. Elle peut aussi s'arrêter immédiatement à la sortie du virtuel.[28)] Tous les moyens de mise en débat partielle ont un contenu sémantique très évidé, virtualisé au plus haut degré. **Quoi (što), qui (tko), que (koga, što), quand (kada), comment (kako), combien (koliko),** etc. ne représentent en eux-mêmes et par eux-mêmes que l'assiette grammaticale de l'élément nominal ou adverbial de la phrase que l'on »cherche«. Notionnellement, ils signifient la mise en demeure de son actualisation sous forme d'un lexème. A part **quoi?**, qui porte sur toute la substance pensée, les autres portent sur les parties de cette substance: **que** (inanimé), **qui** (animé), **quand** (temps), **comment** (manière), **combien** (quantité), **où** (lieu), etc. Il faut ici souligner le fait que tous ces moyens sont institués en langue. Et on remarquera aussi qu'il en manque un qui porterait sur l'élément verbal de la phrase, sur le contenu sémantique impliqué dans le temps.[29)] C'est là qu'intervient en français l'inversion, moyen syntaxique de mise en débat, moyen donc de virtualisation.

La question qui se pose à ce stade de notre exposé est de savoir comment et pourquoi l'inversion en français et **li** en croate réussissent à virtualiser, à mettre en débat l'élément verbal de la phrase.

On sait que l'inversion n'exprime pas que l'interrogation[30)] et que l'interrogation n'est pas exprimée que par l'inversion. On est enclin à la considérer comme une pure convention. Malgré la nature conventionnelle évidente de l'inversion en français, nous préférons chercher sa valeur profonde au delà d'une constatation purement distributionnelle. Nous nous posons la question suivante: que signifie l'antéposition du verbe, qui est justement mis en discussion? Ne s'agit-il pas là du même procédé que dans les interrogations partielles posées par **qui, que, quand,** etc. et qui consiste à mettre en tête de la phrase l'élément qui est à la recherche de son apport notionnel. Dans le cas du verbe, il s'agirait plutôt de la recherche du support grammatical: **il** (support grammatical) **part** (apport notionnel). – **Part-il?**[31)]

En croate, le problème de l'interrogation totale se présente d'une manière différente. Dans une langue comme le croate, le verbe, la forme verbale, intègre son support et son apport dès la langue, c'est-à-dire que le support grammatical et l'apport notionnel (lexème et morphème) y sont inséparables. Le verbe croate peut exprimer à lui-même une phrase: **Radiš. (Tu travailles.)** Pour le mettre en débat, il faut intercepter l'événement puissanciel contenu dans le verbe

qui, si on le laissait aller, se réaliserait comme un fait concret. L'interception est la tâche assumée par **li** et qu'il effectue par saisies:

Saisie précoce: **Je li već stigao? (Est-il arrivé finalement?)**

Saisie tardive: **Jesi li sad zadovoljan? (Es-tu content maintenant?)**

Saisie indéterminée: **Radiš li? (Est-ce que tu travailles?)** L'opération de base ici est l'interception, la conséquence en est la virtualisation, la mise en débat. Ici aussi l'antéposition du verbe est de règle. Si elle n'est pas respectée, la particule **li** est précédée, au début de la phrase, des particules **da** ou **je**, exprimant respectivement l'affirmation générale (**da**) ou l'étantivité la plus abstraite (**je**):[32]

– **Da li radiš?**

– **Je li radiš?**

Ces deux particules expriment l'existence au plus haut degré de son abstraction, de sa virtualité. **Li** n'est donc pas un virtualisateur au même titre que **que** (»tout ce qui est inanimé«), **qui** (»tout ce qui est animé«), etc. Il est dispensé de cette fonction, assumée par **da** et **je** qui ici, en position initiale, n'ont aucun sens référentiel.[33] Ils sont de purs signes de virtualité qui n'acquièrent éventuellement leur contenu sémantique qu'ultérieurement quand apparaît le verbe. **Li** ne peut pas opérer sur leur seule virtualité:

*– **Da li?**

*– **Je li?**

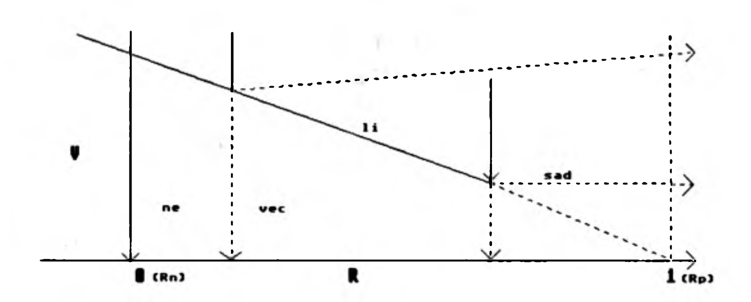
Mais: **Da?** (»ma nemoj mi reći! zaista?! »est-ce vraiment cela?«[34]

V – **Présupposés de l'interrogation et de la négation**

Nous avons déjà eu l'occasion de rapprocher la nature de l'interrogation et de la négation. Nous avons également affirmé que ni l'une ni l'autre ne mettent en doute l'existence virtuelle du fait sur lequel elles portent. Cette existence virtuelle d'un fait est une expérience préalable pour laquelle la langue a institué des moyens de représentation et d'expression. Ces moyens d'expression, ce sont les formes verbales d'une langue donnée. Nous avancerons même – thèse qui peut paraître trop ardue – qu'il s'agit presque exclusivement des formes du mode indicatif.[35] En effet, ce n'est qu'à ce mode que l'expérience virtuelle est pensée positive, affirmative et avant tout assertive, ce qui constitue la base des autres modalités. La négation ou l'interrogation ne peuvent être opérées qu'à partir de l'assertion et de l'affirmation qui se confondent d'ailleurs sous la morphologie de l'indicatif. On ne peut penser le néant qu'à partir du positif. De même la négation et l'interrogation présupposent inévitablement l'assertion et l'affirmation. Celles-ci sont munies en langue des moyens d'expression institués et aptes à intervenir en toute circonstance, alors que celles-là n'ont que des moyens d'expression très réduits qui interviennent en discours à propos des cas particuliers.[36] La négation par exemple con-

siste à dire le contraire de ce dont on a déjà une expérience positive. Elle dit simplement que tel et tel fait particulier d'un certain ordre (contenu dans les éléments de la phrase auxquels se réfère la négation) n'a pas eu lieu dans le cas en question. **Il n'est pas venu hier** ne veut pas dire »il ne viendra pas demain«. Il en est de même de l'interrogation.

Essayons maintenant de résumer par un schéma l'essentiel de ce qui est exposé jusqu'à présent au sujet de la négation et de l'interrogation.



Dans le **virtuel**(V) il n'y a pas de suspension: on ne peut pas suspendre une expérience positive en langue sans anéantir par là toute possibilité de l'acte du langage, cette expérience étant présupposée de toute réalisation du discours. **Li** est le signe d'inter-

ception du mouvement qui transporte une substance pensée virtuelle – donc de langue – vers la **réalisation positive** (Rp) en discours. Il opère entre le **O** et le **I** sans jamais se confondre avec eux. Une question peut avoir plus ou moins de chance d'obtenir une réponse affirmative (**Oui**). Cela dépend du moment de l'interception qui peut être précoce (**več**) ou tardif (**sad**). Comparé au mode verbal, **li** – et l'interrogation en général – fonctionne comme une sorte de »subjonctif de phrase«. Par contre, la négation (**ne**) opère une annulation radicale (Rn) de la réalisation de la substance pensée, c'est-à-dire qu'elle la présente non pas comme impossible mais comme non-réalisée dans les circonstances indiquées ou sous–entendues.[37)]

VI – **Essai de conclusion**

Compte tenu de ce qu'on vient d'exposer, nous essaierons d'esquisser une conclusion sur la modalité interrogative dans son rapport avec les autres modalités, ayant en vue avant tout la morphologie verbale. A ce propos plusieurs questions se posent:

1° Est-ce que et à quel degré le système de la langue intègre la modalité?

2° A quel moment de la construction phrastique intervient la modalité?

3° Quelle est l'ordination des modalités?

Ces trois questions sont étroitement liées et leurs réponses se conditionnent mutuellement. A la question 1°) on peut répondre que les modalités assertive et affir-

mative sont intégrées d'une manière générale dans le système de la langue, possédant leurs propres désinences et servant de base à toutes les autres modalités et à leurs transformations. Elles sont, comme nous l'avons déjà dit, confondues, syncrétisées dans la morphologie verbale.[38] La modalité impérative, elle, n'est intégrée que dans certaines langues (slaves, latin), alors que dans beaucoup d'autres, elle emprunte les formes verbales déjà existantes[39] ou représente un arrangement discursif. La modalité négative est ordinairement munie d'un mot grammatical (**non, ne, nein, no, etc.**) et de plusieurs formes plus ou moins grammaticalisées (**aucun, rien, personne**). Elle n'a pas de désinences, pas plus que l'interrogation, qui dans la plupart des langues ne dispose que d'un arrangement syntaxique: inversion ou tournures inversives qui tendent à se grammaticaliser (**est-ce que, do you,** etc.) et »mots interrogatifs« qu'elle partage avec les autres espèces de mots. C'est dire que, en principe et dans les langues que nous connaissons, ni la négation ni l'interrogation ne sont intégrées dans le système grammatical, que ce soit pour des raisons de commodité ou d'économie.[40]

Quant à la deuxième question, elle concerne tout particulièrement la négation, l'interrogation et l'impératif, la modalité assertive-affirmative leur servant de base. Il est extrêment difficile de déterminer le moment où intervient une de ces modalités. Toutefois, on peut poser en principe que la

modalité assertive précède toutes les autres et postuler son antériorité dans la chronologie de la raison. Il est clair également que du moins dans les langues que nous connaissons il est impossible de dissocier l'assertion et l'affirmation, confondues sous les mêmes formes verbales, mais on est amené à les dissocier artificiellement pour pouvoir opposer l'affirmation à la négation, les deux étant censées être assertives. Il nous reste donc à comparer la négation, l'interrogation et l'impératif.

Prenons d'abord la négation et l'interrogation. Nous avons vu dans le schéma qui précède que la négation présente une saisie plus radicale de la substance pensée que l'interrogation, ce qui ne doit pas être un critère décisif pour notre problème. Mais on peut tout de même démontrer que l'interrogation ne fait pas paradigme avec la négation.

– **Il arrive à 2 heures.**
– **Arrive-t-il à 2 heures?**
– **N'arrive-t-il pas à 2 heures?**

Il y a donc rapport syntagmatique (contraste) et non pas paradigmatique (opposition), alors que d'autre part l'interrogation n'apparaît jamais à côté de l'impératif:

*– **Est-ce que nous marchons?!**
*– **Radi li?!**

Par contre, la négation n'est pas incompatible avec l'ordre:

– **Ne viens pas à 2 heures!**

Si l'on tient compte qu'une phrase ne peut pas être en même temps affirmative et néga-

tive,[41)] on obtient les paires d'oppositions »modulaires«:
– affirmation/négation
– interrogation/ordre (impératif)

On peut facilement admettre la première opposition, mais la seconde soulève plusieurs remarques:
1° Comment peut-on mettre dans le même paradigme deux phénomènes d'origines diverses: l'un censé être un mode verbal, donc faisant partie du système, et l'autre relevant du lexique et de l'arrangement syntaxique?
2° Ne serait-il pas plus normal d'opposer l'impératif au subjonctif et à l'indicatif? Pourquoi, en effet, parle-t-on de la modalité de la phrase et du mode verbal à propos de l'impératif? N'y a-t-il pas une limite entre les deux au sein de l'impératif, donc un cumul?

La différence morphologique, donc systématique, entre l'interrogation et l'impératif est claire et incontestable. Mais si on essaie de les opposer aux autres modes verbaux, on constatera que l'interrogation est en rapport syntagmatique avec l'indicatif[42)] auquel l'impératif emprunte souvent ses formes, tout en s'opposant à l'interrogation. D'où vient cette double nature de l'impératif? A notre avis, elle vient de ce qu'il exprime en même temps une image virtuelle du temps, donc une prospectivité – tout comme le subjonctif – et une attitude personnelle envers cette image-temps qui véhicule un énoncé. Par la première caractéristique il se range parmi les modes verbaux et elle cons-

titue sa nature cognitive. Par la seconde caractéristique il se range parmi les modalités de la phrase, ce qui constitue sa nature communicative. Ce qui est commun à l'interrogation et à l'impératif, c'est leur destination communicative.[43] Ni l'interrogation ni l'impératif ne comportent de résultats effectifs de l'action sur laquelle ils portent. Ils restent en attente de l'effection qui dépend entièrement du destinataire qui peut se comporter de deux manières opposées: répondre par **oui** ou par **non**, obéir ou désobéir à l'ordre.

La différence de base entre les deux paires d'oppositions est donc celle qui réside entre l'**ordre cognitif** et l'**ordre communicatif.** D'un autre point de vue, les deux oppositions diffèrent en ce qui a trait à »effectif« – »non-effectif«. Ce sera plus clair quand on aura glosé les quatre modalités en question: affirmation = »substance pensée effectuée«, négation = »substance pensée non-effectuée«, interrogation = »substance pensée, effectuée ou non«, impératif = »substance pensée à effectuer«. Les deux premières modalités se rapportent au réel, à l'effectif, alors que les deux autres ont trait au non-effectif, donc au virtuel.

On peut passer maintenant à la question 3°), concernant l'ordination des modalités. A ce propos on peut dire qu'il y a avant tout l'assertion, substance pensée positive mais virtuelle, instituée en langue et cachée sous les apparences de l'affirmatif. Et puis, il y a l'affirmatif, incontestablement, puisque syncrétisé avec l'assertif. Son opposition, négatif, lui est postérieure puisqu'elle se forme à

partir de l'assertif-affirmatif. Cela n'est vrai que du point de vue formel. Du point de vue notionnel le négatif est aussi assertif et opère directement sur ce qui est assertif dans l'affirmatif. L'interrogatif et l'impératif n'opèrent sur l'assertif que par l'intermédiaire de l'affirmatif et du négatif:

– **Est-il arrivé? – N'est-il pas arrivé?**

– **Marche plus vite! – Ne marche pas si vite!**

De ce point de vue ils représentent les modalités de second ordre.[44)]

On a obtenu ainsi un nouveau schéma des modalités de la phrase que l'on peut présenter de la manière suivante:

Assertion + Affirmation / Négation + Interrogation / Impératif

où l'interrogation et l'impératif représentent une virtualisation discursive, d'ordre communicatif, analogue à la virtualité de l'assertion qui, elle, est d'ordre systématique. L'exclamation n'y figure pas puisqu'elle ne possède aucun moyen d'expression caractéristique et peut se calquer sur n'importe laquelle de ces modalités.

Ainsi avons-nous abouti à notre affirmation au début du chapitre IV où il était question de la virtualisation en tant que procédé de mise en débat, d'interrogation. Dans les langues étudiées ici les moyens de l'interrogation partielle sont du même ordre: pronoms et adverbes interrogatifs – mots virtualisants –, alors qu'elles diffèrent en ce qui a trait à l'interrogation totale. Là, le français

use d'un procédé syntaxique de virtualisation (inversion), tandis que le croate se sert d'un signe d'altération, d'interception (**li**) qui produit également une virtualisation, c'est-à-dire l'interrogation.

NOTES

1. Cela ne devrait pas étonner si l'on sait que le français par exemple n'a pas de marques casuelles, que l'anglais ne distingue pas le genre, sauf dans le cas particulier de **he-she**, etc.

2. Ainsi **animé-inanimé** se trouve implicité dans le lexème **homme-pierre** et dans les pronoms interrogatifs **que-qui: – Qu'est-il arrivé?/Qui est arrivé?**

3. Comme en allemand: **Hast du ein Buch?** Le latin, par ex., a une solution assez originale: **Venisne?**

4. Chez Grevisse on trouve une seule phrase: »Relativement à l'attitude de l'esprit dans l'apréhension du fait qu'elle exprime, la proposition est **affirmative,** ou **négative,** ou **interrogative.**« (**Bon Usage**, Duculot, Gembloux, 1975, § 175)

5. Maurice Dessaintes, **Recherche linguistique et enseignement,** Duculot, Gembloux, 1971, p. 220.

6. Cf. o.c., p. 220.

7. O.c., p. 220.

8. Cf. Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier, **Eléments de linguistique française: syntaxe,** Paris, Larousse, 1970, p. 133.

9. L'emphase ou l'exclamation ne s'opposent à proprement parler à aucune modalité de phrase puisque chacune d'elles peut être transformée en exclamation par la présence d'une interjection, d'un procédé stylistique ou de l'intonation. La tournure interro-négative française **n'est-ce pas?** prend facilement une valeur exclamative. En croate, il existe une particule spéciale pour donner à la phrase une valeur exclamative. C'est le mot **zar,** forme emphatique de **li**: – **Zar je već došao! Zar još nije stigao!** L'étude de ces mots demanderait plus d'espace que nous n'en disposons ici.

10. Marko Papić, **Gramatika francuskog jezika,** Zavod za udžbenike i nastavna pomagala, Beograd, 1984, p. 30.

11. On peut se demander pourquoi les formes de la dernière case sont introduites dans le schéma des constituants de phrase. Etant donné qu'il s'agit de la voix verbale française, nous les traitons au même titre que le temps, le mode et l'aspect, c'est-à-dire que nous ne les prenons pas en compte dans notre étude.

12. On éprouve quelque gêne à dire »interrogation affirmative« et »interrogation négative«. L'interrogation est entre les deux. Cela est valable pour l'interrogation portant sur le verbe, alors que l'interrogation portant sur une autre partie de la phrase supporte plus facilement ces déterminations: **Qui est venu? – Qui n'est pas venu?** Les phrases interro-négatives ne seront examinées ici qu'à titre d'exemple dans un cadre plus large de l'interrogation et de la modalité en général. Elles présentent un intérêt particulier ainsi que le mot **zar** quant à leurs présupposés et méritent une étude à part.

13. Pour plus de détails nous renvoyons le lecteur à n'importe quelle grammaire du français. Quant aux termes **négation totale** et **négation partielle,** voir par ex. De Boer, **Syntaxe du français moderne,** Universitaire Pers, Leiden, 1954, p. 21; Papić, o.c., pp. 149–157; Wartburg et Zumthor, **Précis de Syntaxe du français contemporain,** Francke, Berne, 1958, p. 26.

14. Nous donnons à dessein les exemples exclusivement pour l'inversion afin de ne pas compliquer notre exposé. On retrouvera les autres procédés de mise en débat chemin faisant.

15. Sur la nature de **li** cf. Tomo Maretić, »Veznici u slovenskijem jezicima«, **RAD JAZU,** 86; **Rječnik hrvatskog ili srpskog jezika,** JAZU, Zagreb, 1880–1976, s.v. Pour les autres moyens de l'interrogation, cf. par ex. Barić et all., **Priručna gramatika hrvatskoga književnoga jezika,** Školska knjiga, Zagreb, 1979, §§ 1118–1130.

16. L'inversion n'est pas le seul moyen de l'interrogation en français. A côté de l'intonation il existe la tournure **est-ce que** qui est aussi de nature inversive. Au sujet de l'inversion cf., Robert le Bidois, **L'Inversion du sujet dans la prose contemporaine** (1900–1950), Paris, d'Artrey, où on voit bien combien l'inversion dépasse le cadre de l'interrogation.

17. Par exemple: **Reći ćeš mi**
Rekao si mi **tko je došao.**
Nisam znao o čemu govoriš.

18. Pour la typologie de **li** cf. Tomo Maretić, **Gramatika** hrvatskog ili srpskog jezika, Školska knjiga, Zagreb, 1963, §§ 494b, 498b, 505f, 507d, 508b; M. Stevanović, **Suvremeni srpskohrvatski jezik, II – Sintaksa** Naučna knjiga, pp. 11–13, 813.

19. Les exemples sont pris dans le roman de Miroslav Krleža, **Na rubu pameti,** Zora, Zagreb, 1960 et de la traduction en français **Je ne joue plus,** Paris, Seuil, 1970 (traduit par Jeannine Matillon) Le chiffre entre parenthèse renvoie à la page de l'original ou de la traduction. Les contrastes nous serviront également à compléter les moyens français de l'interrogation qu'on n'a pas encore illustrés.

20. On ajoutera ici à titre d'exemple une phrase interro-négative: – **Nisu li... napadači bježali?** (139)
– **Les assaillants n'ont-ils pris la fuite?** (127)

21. Une statistique hâtive effectuée dans notre corpus a montré que sur 17 occurences 12 sont traduites par **si**. Le reste revient à la liberté du traducteur: périphrase, intonation, coupure de la phrase en deux propositions juxtaposées.

22. **Li** dans cet exemple a une valeur stylistique de désapprobation, d'indignation. L'exemple d'une autre valeur stylistique, intensive, se trouve dans le refrain d'une chanson populaire du roman d'Ivo Andrić, **Na Drini ćuprija;** »Mudra li si, lijepa li si, Lijepa Fato Avdagina!«
Ce refrain qui apparaît deux fois dans le texte est traduit en français de deux manière différente: **Que tu es sage, que tu es belle,** et **Tu es sage, tu es belle,** Cf. Ivo Andrić, **Na Drini ćuprija,** Prosveta, Beograd, 1955, pp. 114, 298; Ivo Andritch, **Il est un pont sur la Drina,** Plon, Paris, 1962, pp. 103, 268.

23. Tomo Maretić, **Gramatika hrvatskog ili srpskog jezika,** Zagreb, Matica hrvatska, 1963.
Rječnik hrvatskog ili srpskog jezika, JAZU, Zagreb, 1880–1976. (abréviation: ARj)
Les exemples sans références sont improvisés.

24. A la rigueur on pourrait considérer comme équivalents approximatifs les traductions: »Qui **est-ce qui** est venu?« »quand **tout à coup...«.**

25. Maretić traite d'exclamatives les tournures talles que **Čudno li** si svate prevario! (o.c., § 508b)

26. Pour la »mise en débat« cf. Gérard Moignet, »Esquisse d'une théorie psycho-systématique de la phrase interrogative«, **Etudes de psycho-systématique française**, Paris, Klincksieck, 1974.

27. Il est d'ailleurs toujours possible de répondre par **non** à une interrogation: **Est-il arrivé? –Non.**

28. Voir le schéma.

29. En effet, l'inversion porte sur l'entier du constituant verbal. La question qui porte sur le contenu sémantique du verbe s'exprime par **Que + faire: Que fait (faisait)-il? – Il écrit (écrivait) un roman.**

30. Cf. R. Le Bidois, o.c., **passim.**

31. Analogiquement aux pronoms et adverbes interrogatifs l'anglais connaît »le verbe pronominal« **to do.** Son équivalent français est **est-ce que.**

32. Par sa forme, **je** est la 3e pers. du sing. de l'ind. présent du verbe **biti,** »être«. En effet, il s'agit de la forme unipersonnelle du même verbe.

33. A la différence de leur emploi dans les réponses: **Da. Je(st).** où ils subsument tout ce qui est dit précédemment.

34. Dans la langue parlée **Je li?** peut fonctionner comme renforcement d'une phrase interrogative: **Što radite, je li?**

35. Si on applique l'inversion au subjonctif, on n'aura pas l'interrogation mais une exclamation optative: **Puissiez-vous** y avoir laissé votre coeur! (Le Bidois, o.c., p. 85) ou l'hypothèse: **Fût-il** plus puissant encore, nous n'aurions rien à craindre. (De Boer, o.c., p. 250). Le problème qui s'ouvre ici est celui du rapport entre la modalité de la phrase et le mode verbal que nous ne soulèverons pas.

36. La négation par ex. ne dispose dans beaucoup de langues que d'un moyen d'expression plus ou moins stable à thème **n (ne, nein, no, non,...).**

37. Il existe cependant la **négation partielle: Je n'ai pas d'argent à gaspiller. Il n'y a pas que lui.** etc, qui, à la différence de l'interrogation, atteint la ligne de la réalité (R) mais opère comme elle entre [Tx] et **I**. Cf. à ce propos, G. Moignet, **Les signes de l'exception dans l'histoire du français,** Genève, Droz, 1959; R. Martin, **Le mot »rien« et ses concurrents en français,** Paris, Klincksieck, 1966.

38. Ce n'est pas le seul cas de syncrétisme de ce genre. On en connaît en français un nombre considérable. Par ex. **il** unipersonnel sous la 3e pers. sing. masc., formes du sing. de l'indicatif présent, genre masculin et épicène sous **le cheval, le chat,** etc.

39. En français, par ex., l'impératif emprunte à l'indicatif et au subjonctif.

40. Nous ne comptons pas ici le passif, l'actif et le pronominal qui sont intégrés à la morphologie verbale et appartiennent à l'assertion-affirmation. L'exclamation, à notre avis, appartient plutôt à la syntaxe expressive, c'est-à-dire à la stylistique.

41. Les tournures comme: **il n'y a pas que, il n'y a que,** appartiennent au mécanisme de la négation, bien qu'elles puissent contenir de l'affirmatif. Cf. ci-dessus la note 37.

42. Avec le subjonctif elle donne l'exclamation, l'optatif, l'hypothèse, etc. comme nous l'avons montré dans la note 35.

43. A la différence de l'affirmation et de la négation, l'interrogation et l'ordre sont avant tout des procédés de communication interpersonnelle. La syntaxe du français en garde quelques traces: il n'y a pas d'ordre à la 1ère personne du singulier; il n'y a pas d'inversion non plus, sauf dans les cas rares comme **puis-je?**

44. Ce point de vue coïncide avec celui de Dubois-Dubois-Charlier: »..., l'interrogation porte /par exemple/ sur P négativisé et non pas l'inverse (la négation portant sur une interrogation ou sur un impératif). **L'interro-négative** est donc une interrogation sur une phrase négative.« (o.c., p. 139)

UNE AMITIE LITTERAIRE: ISABELLA TEOTOCHI ALBRIZZI ET ANTUN SORKOČEVIĆ

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
DE ZAGREB

Žarko Muljačić

Antun Sorkočević (Dubrovnik, 14–12–1775; Paris, 14–02–1841), qui signait en français Antoine (de) Sorgo, ne s'est pas vu consacrer l'attention qu'il mérite, bien que Messieurs Božidar Kovačević (1) et Rudolf Maixner (2) nous aient offert sur lui de précieuses études. Ce dernier chargé d'affaires de la République de Dubrovnik à Paris (1806–1808), qui fut aussi maire de Dubrovnik (1809) et homme de lettres, quitta son pays après le grand tourbillon de 1814–1815, pour résider tout d'abord en Italie, et finalement s'installer à Paris en 1820. Le présent article constitue un apport aux travaux que nous avons déjà publié à son propos (3).

Isabella Teotochi (Corfou, 1760 – Venise, 27–09–1836) est une femme de lettres bien connue des historiens de la littérature italienne (4). Fille du comte grec Antonio Teo-

tochi et de sa femme, Nicoletta Veia, elle s'installa à Venise dans sa jeunesse (5). Elle est alors mariée à Carlo Àntonio Marin (1747–1815), fonctionnaire de la Sérénissime République, plus agé qu'elle, laid, et par surcroît peu fortuné. Ce mariage est annulé en juillet 1795, et en mars 1796 elle épouse secrètement Giovanni Albrizzi, inquisiteur de la République, qui s'éteindra à la fin de l'année 1811. Le salon d'Isabella Teotochi (6) sera fréquenté pendant 60 ans par les plus brillants intellectuels résidant ou de passage à Venise (7). Ippolito Pindemonte, qui la célèbra sous le nom de **Temira** (8), l'appela »la saggia Isabella«, et George Gordon Lord Byron la surnomma à juste titre la »Madame de Staël vénitienne« (9). Dans une lettre de recommandation destinée à l'introduire chez Madame de Staël lors de son séjour à Paris (mai-octobre 1817), Sorkočević présente sa maison comme le »centre de la société la meilleure et la plus spirituelle« (10). C'est là que les membres de trois générations d'écrivains, d'artistes et de savants: les derniers représentants du Siècle des Lumières, les partisans du néo-classicisme et les romantiques, se réunissaient et tenaient des discussions. Plusieurs personnes de son entourage surent combiner tous ces courants dans le cadre de leur activité. Certains réussirent même à occuper des postes clefs sous l'Ancien Régime, le Directoire et l'Empire. Citons par exemple Dominique Vivant De Non (ou Denon après la Révolution)(1747–1825), diplomate, peintre, graveur et muséologue, qui ne se retira de la vie publique

qu'en 1816, après avoir »démantelé« de ses propres mains le Louvre, qu'il avait enrichi de multiples oeuvres d'art à la suite d'une série de voyages qui, de 1802 à 1813, se succédèrent à un rythme frénétique, l'entrainant de Berlin à Madrid et de Milan à Venise, en passant par Rome, ainsi que l'exigeaient »les ordres supérieurs« (11).

Antun Sorkočević n'était ni le premier ni le seul Croate à fréquenter la maison de la belle et intelligente Isabella Teotochi Albrizzi: son oncle Miho Sorkočević (Michele di Sorgo) (1739–1796) l'y avait en effet précédé (12). Par ailleurs, quelques jeunes gens de sa génération comptaient parmi les amis fidèles et, si l'on en croit V. Malamani, furent peut-être les amants de leur hôtesse. Trois noms sont à citer particulièrement: Ivan Luka (13), Dominik Garanjin (Garagnin) de Trogir (14) qui occupèrent entre 1806 et 1815 des fonctions de première importance en Dalmatie et dans les Provinces illyriennes, et enfin le dramaturge Ivan Kreljanović Albinoni (Kaštel Novi ?, 1777 – Venise, 1838) (15), qui fut contraint de démissionner en 1818 de sa fonction de juge au tribunal de Zadar, à la suite de dénonciations. Après 1815, tous ces francophiles tombèrent dans l'oubli, à l'exception du **Realpolitiker** ragusain Antun Sorkočević. Conscient de ce que l'abolition de la République de Dubrovnik était irréversible (16), il réussit à trouver un modus vivendi avec les autorités autrichiennes et lombardo-vénitiennes. Après avoir vendu tous les biens qu'il possédait à Dubrovnik et dans ses envi-

rons, il séjourna de 1815 à 1820 dans différentes villes de l'Italie du Nord et de Toscane. C'est à la fin de l'année 1820 qu'il quitte l'Italie pour Paris, ville qui en 1815, était encore »inhabitable« pour lui et pour bien d'autres (17).

La Correspondance Albrizzi (sous la cote **Carteggio Albrizzi**), c'est-à-dire les lettres qu'Isabella Teotochi Albrizzi reçut de ses nombreux amis et amies est conservée à la **Biblioteca Civica di Verona** (18). On y a joint quelques lettres adressées à ses époux et à son fils Giuseppe (1799–1860) (appelé pendant son enfance Giuseppino par ses proches qui marquaient ainsi la différence avec son père, lui aussi prénommé Giuseppe) ainsi que plusieurs brouillons de ses réponses et de ses oeuvres. Deux mille lettres et autres documents sont ainsi réunis dans dix chemises **(Buste I–X)**. Dans la préface de son livre, Mario Dal Corco mentionne Michele Sorgo parmi les correspondants les plus importants, avec 59 lettres *(Busta VII)* (19). A la vue de photographies de ces lettres, nous avons constaté qu'elles sont en fait au nombre de 64, et que seules les lettres numérotées de 1 à 32 (1786–1795) ont pour auteur Miho Sorkočević. C'est en revanche à son neveu, Antun Sorkočević que l'on doit les lettres 33 à 59, et celles de la section numérotée à part, N° 1 à 5, soit en tout 32 lettres écrites de 1813 à 1835 et de 1836 à 1838 (en omettant les N° 53–59, non datés). Remarquons que toutes les lettres de M. Sorkočević sont en italien, tandis que les autres (ex-

ception faite des N° 33, 2 et 4) sont écrites en français. Les lettres 33 à 59 (à l'exception du N° 35) ont pour destinataire Madame Isabella Teotochi (20). Les lettres 1 à 3 de la section numérotée à part sont adressées à Giuseppe Albrizzi fils, et au Comte Tommaso (Tomà) Mocenigo Soranzo, un vieil ami de la famille, descendant d'une illustre famille de l'aristocratie vénitienne (N° 4 et 5).

Cette correspondance nous renseigne sur une période de la vie de Sorkočević à propos de laquelle les sources utilisées par R. Maixner fournissent peu de documents. Les lettres 1 à 32 sont très importantes pour la biographie de Sorkočević (nous publierons par ailleurs une étude sur les rapports de celui-ci avec Isabella Teotochi), et contiennent en outre quelques détails qui corrigent et complètent la biographie de leur auteur (21).

La question qui se pose immédiatement, à savoir: pourquoi Sorkočević n'écrit-il pas en italien à cette femme de lettres italienne, trouve une réponse indirecte dans un brouillon d'Isabella Teotochi où elle réplique à un »nationaliste« anonyme l'ayant critiquée, et souligne le caractère trop cérémonieux et rhétorique de l'italien littéraire de son temps (22).

Hormis les formules de politesse usuelles (23) et les nouvelles sur la santé, généralement mauvaise, de l'auteur et de sa famille, et une fois passées les longues listes de personnes que le destinataire doit saluer au nom

de son correspondant (et de ses amis), Sorkočević nous renseigne sur ses activités, voyages et intérêts, sur sa femme (une néerlandaise belge, veuve du fameux aristocrate vénitien Labia), son beau-fils Lunardo Labia et sa fille naturelle Marietta Sorgo (qu'il adopta par la suite), sur ses lectures et plus particulièrement sur les publications d'Isabella Teotochi, etc. Toutefois ce sont ses prises de position sur son temps et ses événements qui nous semblent revêtir le plus d'intérêt. Dans presque toutes ses lettres, Sorkočević s'exprime, souvent d'ailleurs par des procédés cryptographiques (25), sur les événements advenus ou imminents menaçant le pays où il réside alors, ou les personnes partageant ses opinions. Sachant qu'il était parallèlement le correspondant estimé de ses compatriotes vivant en Croatie, ses opinions sur Louis XVIII, Charles X, la Monarchie de Juillet, les mouvements anti-metternichiens en Italie, le soulèvement du peuple grec, la décadence de l'Empire Ottoman, etc, ne sont pas sans importance. Ses contacts culturels (les personnes qu'il fréquentait, et pour lesquelles il écrivit parfois des lettres de recommandation en vue d'un voyage à Venise) sont en tout cas des pièces nécessaires pour reconstituer le puzzle de sa biographie. Ses opinions s'élèvent au-dessus de la politique événementielle vers une vision à long terme et l'évocation des problèmes éternels de l'existence humaine, elles découvrent son psychisme: un mélange étrange d'idées théistes et matérialistes, de cosmopolitisme et de nationalisme, caractérisé par une dis-

tanciation due à son milieu natal, et toujours présente en dépit de ses longues années d'exil.

J'illustrerai plus loin mes observations au moyen de citations et de renvois aux lettres les plus significatives, les autres ne seront, dans un souci de brièveté, que survolées. On ne tiendra pas compte des lettres non datées, à moins qu'elles ne puissent être intercalées dans la série 32–52. C'est par exemple le cas du N° 53, qui se situe bien entre les lettres 47 et 48, et du N° 58, qui vient semble-t-il entre les N° 33 et 34 (26).

Les deux interruptions pluriannuelles: 1823–1828 et 1830–1835, constituent à notre connaissance des lacunes dans cette correspondance. Certaines années ne présentent aucune lettre (1814, 1818, 1821 et 1829) tandis que d'autres sont relativement fécondes: 1819 (2), 1820 (5), 1822 (3), 1823 (3), 1828 (2), 1830 (2), 1836 (3). Ces lettres nous font supposer que certaines des réponses d'Isabella Teotochi n'arrivaient pas à bon port, ou avec retard, sans toutefois apporter la certitude qu'elles furent envoyées. Sorkočević se plaint (dans la lettre N° 38) d'être »manquant de vos nouvelles depuis un siècle«. On pourrait combler ces lacunes en utilisant les brouillons d'Isabella Teotochi *(Busta X: Manoscritti varii)* et par l'étude de toute la correspondance des deux écrivains, afin de déceler indirectement le contenu des missives perdues ou égarées. Cette tâche dépasse malheureusement nos forces: *Vivant sequentes*!

Nous espérons toutefois que la présente recherche saura malgré ses insuffisances contribuer à mieux connaître l'intellectuel croate que fut Sorkočević. En effet, le »dernier ragusain« fut non seulement un des fondateurs des Etudes Slaves à Paris, mais aussi le »premier Illyrien« de Dubrovnik, et un Européen inquiet qui entrevoyait le défi que son siècle lançait aux petites nations et qui pressentait vaguement l'enjeu nécessaire pour leur rédemption.

33. Padova li 21 Novembre 1813. Alla Croce di Malta. (28)

58. Exil du Lazareth de Trieste 26 Juillet (1815).

Il désire ardemment qu'Isabella lui écrive: »Il faut convenir que depuis l'année dernière vous me tenez un peu la bride courte, je m'en desesperois ne sachant pas quelle pouvoit en être la raison. Ce n'est qu'en passant à Spalatro que je l'ai aprise, ayant été informé que les aimables frères Garagnini vous tenoient assiégée. Je vous avoue ma belle qu'un violent mouvement de jalousie a troublé un instant mon âme; mais comme je vous adore quoique infidelle, je reviens à vos pieds pour vous demander grace, et pour vous prier encore une fois de me dire comment vous vous portez, ce que devenez, ou comptez vous de passer l'automne, comment se porte Pipi (29), Soranzo, Talia, enfin tous vos intimes. J'ai besoin de tout savoir, car vous êtes et vous serez toujours (...) mon étoile polaire. En lisant ma

lettre vous diriez que j'arive de Paris après y être entré avec Welington: mais pas du tout, j'arive de Raguse après m'y être morfondu plus d'année, et Dieu sait pourquoi. J'attends de sortir de ma prison, qui durera encore 38 jours (30) pour courir après vous, et (dussai-je endurer vos rigueurs), vous voir et vous entendre...«. Enfin il demande l'adresse de M. Franceschinis (31).

34. Trieste, 28 Mai 1816. »Rien ne me retient ici qu'une maladie de mon domestique, qui va mieux cependant; sans cela je serais à Venise depuis huit jours: mais j'y serai sûrement avant la quinzaine...«

35. Venise, 28 Avril 1817. Madame la Baronne (v. note 10) (32).

36. Florence, 9 Juin 1819. »Me voici de retour de la Capitale du Monde ancien et moderne (...) après avoir promené quelque tems dans ce vaste tombeau de 20 générations, on fatigue l'imagination et l'on se trouve accablé d'une tristesse que les vivants du pays ne font qu'augmenter par la comparaison de leurs mesures avec celles de leurs ancêtres. Le climat à cette heure est déja insupportable, et les assassins qui assiègent Rome, rendent presqu'impossibles les courses à la campagne. Vous devinerez par la que je ne me porte pas bien. L'air de Rome et la chaleur du retour m'ont mis à bas. Je respire un peu au milieu de cette ville riante, et je veux esperer qu'un peu de sejour ici me sera profitable. J'ai été hier soir chez Mme d'Albany (33) et je lui ai fait vos compliments

(...) Et pour vous dire quelque chose de nouveau je vous présente les compliments de Madame Labia devenue ma femme (34)«.

37. Pise, 25 Novembre 1819. Le Prof. Rosini (35) domine la vie culturelle de la ville. L'épouse de Sorkočević pensait se rendre à Venise mais »elle s'était laissée séduire par la beauté de ces pays-ci pendant le plus bel Automne qui aye jamais lui sur la terre Etrusque. Moi je n'avois pas pu avoir le projet de l'accompagner, car les restes ameres de mes fievres me condamnent à vivre à cheval pendant l'hyver, pour recommencer les douches à Lucques des les premiers jours de printems«. Les prix exorbitants fixés par les Pisans pour les appartements ont fait fuir les touristes anglais, et c'est à Florence et à Venise que les étrangers se pressent.

38. Pise, 25 du 1820 (36). Sorkočević décrit le »detestable hyver« qu'endure ce pays de perpétuel printemps. Sa femme et son fils Lunardo sont souffrants. »Il n'y a que moi qui en ma qualité de pot cassé ai resisté mieux que les autres; c'est qu'ordinairement le feu ne prend pas au deux bouts à la fois«. Il se montre très réservé sur le thème de la politique: »Je voudrois vous dire une foule de choses sur le Granduc et sa famille, sur sa bonté, sa douceur, et l'adoration dont il est entouré: je sais que cela vous feroit plaisir (...) mais je me tais car je sais qu'il est dangereux même de louer les Princes. Je voudrois vous louer les Savants et les Belles de Pise; mais il n'y a pas de cette marchandise dans ce pays; les etrangers manquent cette année, car ils

ont été étrillés par les Pisans les années dernières (...) Rosini et puis Rosini et ensuite Rosini. Vous voyez que c'est peu de chose«.

39. Florence, 25 avril 1820. Cette lettre recommande Madame Necker de Saussure (37), parente de Madame de Staël. La formule »Madame la Comtesse« souligne le ton officiel de cette lettre. Sorkočević avait informé Madame Necker qu'Isabella Teotochi entretenait des »relations personelles avec sa celebre parente«.

40. Florence, 9 Mai 1820. La lettre débute par un trait ironique: »Votre lettre de Padoue m'a été d'autant plus agréable que vous me tenez parmi vos correspondants au rebut, et ne me donnez que tres rarement de quoi être dans la Gloire de Niquee comme dit Madame de Sevigné«, suivi d'une recommandation de la Princesse Caramanico (38): »Cette grande Dame Napolitaine que j'ai beaucoup vu chez Elle, et ensuite à Paris (39), voyant toujours les cours, et le grand monde, avec beaucoup de penetration et d'esprit naturel est très intéressante à connoître; d'ailleurs comme elle s'en va à Paris, elle pourra se charger de vos commissions, car elle est tres-aimable et serviable«. Madame d'Albany et lui attendent de connaître ses impressions sur **Ladi Marogan** (40),femme de lettres anglo-irlandaise: »C'est une folle qui se fait detester partout: aussi son **Italie** doit être bien plus fameuse que sa **France.** Madame Necker de Saussure est bien autre chose, pas si brillante, mais bien autrement sensée, bonne, instruite«. La suite évoque un

insuccès de l'écrivain Pindemonte auprès de l'Académie de la Crusca. Ce passage comporte nombre d'allusions dont le sens profond reste obscur: »N'attendez pas que je vous parle de la Toscane: son état intellectuel et moral est assez decelé par l'aventure de Pindemonti... mais n'était-ce pas l'ocasion de repeter... et aussi Baron pourquoi avoir un Carosse!.. et aussi Chevalier Pindemonti pourquoi à votre âge s'exposer à un concours comme un jeune ecolier? C'est aussi impardonnable de son côté, qu'incroyable du côté de la Crusca. La Giustina est maintenant jusqu'au cou dans tout cela, et je crois qu'elle en a plus qu'il (*) en faut, aussi vous la verrez revenir chez elle au Galop, ne lui« (41).

41. Gênes, 4 Septembre 1820. Sorkočević recommande de nouveau la Comtesse de Lastheyrie (42), femme fort timide au premier abord, nièce de Mirabeau, qui la disait *belle et bonne*, et amie de Madame de Dolomieu (43). Suit l'annonce d'une grande nouvelle: »J'ai donc resolu de faire un plus long voyage allant en France revoir mes amis, et conduire ma femme à Bruxelles, ou elle comptoit aller depuis 4 ou 5 ans pour revoir ses parents. Nous allons par eau jusqu'à Marseille pour voir la Provence qui est si belle à voir et que je ne connois pas, et puis on ira droit à ce cher Paris que 10 ans d'absence (44) n'ont pu me faire sortir de la tête, et ou, apres tout ce tems qui est un siecle pour ce pays-là et pour notre epoque, je conserve tant d'amis bien chauds. Je vous dirai même franchement que je suis content de m'absenter pour le moment de

l'Italie ou le ciel est si nuageux de touts les côtés«. Sa femme se fait accompagner de son fils: »Il gagnera plus j'espere avec moi, qu'il n'a fait avec les Moines«.

42. Paris, 20 Décembre 1820. Boulevard Poissonière n° 12. Le passage: »Depuis ma courte absence de l'Italie vous poussez la cruauté jusqu'à garder le plus profond silence envers moi malgré mes lettres reitérées« est soit une manière de cacher ses véritables intentions, soit un expédient rhétorique visant à faire savoir qu'il »se venge« en parlant d'elle à toutes leurs connaissances communes »dans ce drôle de cahos«, comme par exemple Madame de Boufflers et Madame de Grollier, peintre (45). Celle-ci est à bout de forces: »On ne peut pas parler de sa santé, car elle n'en a pas; elle vit par miracle, mais ce miracle est une preuve de plus combien le moral peut soutenir, et presque survivre au physique«. Son triste destin rappelle celui de Paris: »Je pourrois vous dire presque de Paris ce que je vous ai dit de Madame de Grollier: touts les deux conservent encore leurs charmes pour moi quoique touts les deux ayent beaucoup changé. Paris n'étant plus la Metropole du Monde a pris une petite couleur, une legere nuance de Ville de Province. Les evenements passés, la constitution actuelle, ont divisés les Esprits, et morcelé les sociétés. Un concours de circonstances attire la foule aux spectacles, mais ne peut en cacher la mediocrité. Athalie avec les choeurs est ce que j'ai vu jusqu'à present de plus beau, et de plus neuf. Mais Talma est

plus froid, et plus guindé qu'auparavant (46): Madame Duchemin est seule en etat de le seconder, malgrez sa laideur, et son râle. Les nouvelles pieces se succedent et ne restent pas. Les nouveaux livres sont rares, et l'on ne parle que d'un nouveau Tableau de Gerard. J'ai été le voir, et je n'ai pu en partager l'admiration avec les Spectateurs (47)«. Ayant appris chez Madame de Broglie que Gérard corrigeait son tableau: »C'est ce que j'y ai entendu de mieux, car j'ai été peu satisfait d'y entendre en même tems les seches et orgueilleuses declamations des Guizots et compagnie (48). Apres tout cela je ne puis vous cacher que ce pays-ci est un veritable Eldorado; de tous les mondes le meilleur possible, et que j'ai été dans l'enchantement en le revoyant. Madame de Sorgo ne pense pas de même je crois, et elle a raison; depuis qu'elle est ici, elle n'a cessé de souffrir, le voyage, le climat, les petites anicroches, tout cela y a contribué. Le printems la reconciliera sans doute...«.

43. Paris, Rue Neuve des Petits Champs 58, 2 avril 1822. Recommandation du Baron Sirtema de Grovertins, gentilhomme hollandais, qui désire aussi connaître Soranzo et Madame de Thurn.

44. Paris, 4 Octobre 1822. C'est par l'intermédiaire d'amis et à l'occasion de leurs voyages, que s'organise la relation épistolaire entre Isabella Teotochi et Sorkočević. Celui-ci charge cette fois le géographe A. Balbi (49) (qu'il avait connu à Venise, et qui repart de Paris) d'être son messager, mais hésite à lui

confier les achats faits pour le compte de Madame Teotochi, de peur qu'il n'ait, en tant que savant, des déboires à la douane. Il leur faudra donc attendre le passage d'Alvise Albrizzi à Paris, ou mieux encore le départ d'une amie. Un passage traite de la situation politique en Grèce et d'un Congrès de la Sainte Alliance: »Si la Grèce reprend son indépendance, il faudroit que vous allassiez vous y etablir pour polir les moeurs de vos compatriotes, et les rendre un peu galants. Mais je crains beaucoup pour eux; et vos messieurs de Verone ne paraissent pas fort disposés (50). Si le congres ne sera pas utile pour le Monde plus que ne l'ont été les autres jusqu'ici, il sera au moins fort amusant pour vous, car vous aurez l'ocasion de connoître une foule d'êtres curieux qui passant par Venise iront vous rendre hommage sans doute: aussi vous passerez un hyver agreable. Vos contrées sont maintenant le centre du Monde, et nous sommes ici un peu province (...). Denon (51) se porte toujours bien aussi, et je lui ai prêté le premier Volume de l'Odisée que vous m'avez envoyé. N'oubliez pas je vous prie de m'envoyer la continuation, et de parler de mon admiration au bon Chevalier Pindemonte (52)«. Le Comte Lacepede (53) ne partira pas pour Venise du fait de la mort de sa belle-fille. »Avez vous vu le Baron de Humboldt? Il est allé au Congres, et sans doute il a fait un tour à Venise. C'est un des amis les plus chauds de Balbi«.

45. Paris, 2 Novembre 1822. Madame de Grollier désire qu'on achète pour elle, dans la

succession A. Canova (1757–1822), »une boite en ecaille noire avec un petit tableau de fleurs dessus de sa main« qu'elle avait offert au célèbre sculpteur. Madame de Dolomieu voudrait acheter pour sa collection »quelque lettre autographe de quelque Italien celebre en quelque chose que ce soit ancien ou moderne.« »Parlez de moi je vous en prie à Aglietti, a Tomà, a Franceschinis«.

46. Paris, 19 avril 1823. Il n'a pas oublié d'envoyer les châles »qui me tourmentent depuis une année«, mais n'a pu trouver de personne susceptible de tromper la douane. Il remercie l'illustre traducteur d'Homère: »Assurez le que je mettrai son Odissée entre **Cunich** et **Zamagna** dans ma petite et sentimentale bibliotheque de choix«. Quant à Giuseppino: »c'est dommage de rapetisser un pareil talent au niveau de l'administration de Venise en ruine«.

47. Paris, 16 mai 1823. Sorkočević a appris que Madame Teotochi s'occupe de la réimpression de son ouvrage sur les chefs-d'oeuvres de Canova (54).

53. (Paris) 27 mai (1823). II envoie finalement, en toute légalité, les objets de luxe et les médicaments demandés. Les frais s'élèvent en tout à 196, 15 Fr. Tous ses amis ainsi que lui-même désireraient voir Isabella à Paris: »Traversez la Suisse à petites journées et la France aussi, avec vos chevaux; vous gagnerez de l'argent et de l'instruction. Mais ne tardez pas; la sagesse consiste à ne jamais rien remettre au lendemain«.

48. Versailles, 17 juillet 1828. Recommandation de »M. Vaillant digne fils du celebre Voyageur et Naturaliste de ce nom (55)«. Le passage évoquant le calme qui domine l'Italie se passe de commentaire: »Nous sommes ici sous un ciel de fer. Depuis huit jours nous avons un froid tres-rigoureux, et il a neigé le 12 au Hâvre. Mais en revanche nous avons de la chaleur dans les âmes, au moins dans les tetes, et cela fait compensation: car en vérité quand je pense au froid glacial et funeraire qui regne sur la Societé dans le pays que vous habitez, je me console de tout ce que je puis endurer ici«.Le sens de l'allusion à »votre excellent Proëdros« reste à élucider.

49. Paris, 28 juin 1828. Sorkočević s'apprête à faire publier sa »precieuse biographie«. Madame de Boufflers est décédée, quant à Madame de Grollier, elle est aveugle et sourde. Il manifeste sa joie »de l'heureuse et inattendue réussite de vos Compatriotes, de la protection active que les Puissants de la terre se sont enfin decides de leur accorder, et surtout du bonheur qu'ils ont eu de pouvoir choisir dans ces circonstances un homme comme Capo d'Istria, qui est vraiment antique par sa simplicitè et son dèvouement«. Le long raisonnement qui suit vise à persuader son amie d'obéir aux principes qui dirigent la nature et la société: »Je ne vous cache pas ma pensée, et je vous avoue que je crois que leur activité, ou leur entreprise sera la cause de grands evenements qui vont se passer dans notre vieil hémisphere: nous en

voyons les commencements, mais en verrons nous la fin? Au reste voit-on la fin de quelque chose! Tout n'est-il pas dans ce monde tour à tour commencement et fin? Croyoient-ils ces bons Jesuites d'être la cause du progres tres-marquant qui vient de faire dans ce pays-ci le systeme liberal, et le regime legal? Ils sont reduits à l'invoquer eux-mêmes et le propageront peut-être ailleurs. Ainsi tout s'enchaine, et il ne faut desesperer de rien, pas même de Don Miguel (56) qui maintenant sert de risée au monde, au quel il donne une grande leçon et rend peut-être un grand service, dont les Espagnols et les Portugais seront les premiers à profiter: et puis les autres? qui sait, ce qui est ecrit la haut? Mais ce qui est clairement ecrit ici bas, c'est que tout change, et se meut au physique comme au moral. Je voudrois de tout mon coeur, que suivan la loi generale, vous fissiez un petit mouvement pour venir nous voir. Paris est si furieusement changé depuis votre dernier voyage, que vous croiriez voir un autre pays.«

50. Paris, 8 juin 1830. Sorkočević dresse un tableau pessimiste de la vie à Paris: »Toute petite reunion, toute coterie amicale est impossible: les raouts seuls peuvent avoir lieu, parceque on n'y a pas le tems de parler, tant on est coudoyé, rudoyé, bousculé de touts les côtés et à chaque instant«. Après la mort de Madame de Grollier et de Madame Sabran de Custine (57) »Pour trouver des femmes aimables et quelques souvenirs de l'ancienne société c'est parmi les etrangeres Polonoises ou Russes, voir même Angloises

qu'il faut aller les chercher«: les jeunes dames se prennent pour des puits de science, des dragons de vertu ou des exemples de conduite. Il la console sur les situations semblables à Milan et Venise, et tient pour vraie son observation selon laquelle chaque pays a quelque chose de bon, ajoutant qu'à Paris c'est »l'independance parfaite, la facilité de toutes choses, l'abondance et l'etendue des connaissances qui courent même dans les rues« qu'il apprécie le plus.

51. Paris, 12 novembre 1830. Cette lettre, la première après la révolution de juillet, sera confiée au comte A. Valmarana (58). Sorkočević, que les contrecoups de la révolution ont déçu, s'y abandonne à de tristes réflexions, heureux de pouvoir écrire sans peur »deux mots confidentiels«: »Cette grande commotion, gratuitement provoquée par deux coupables imbecilles, qui retentira dans le monde entier, et qui reagit deja sur les peuples les plus voisins a été, je vous assure, un magnifique et surprenant spectacle; je dis spectacle expres, car touts ceux qui n'ont pas du s'en mêler, ont été aussi tranquilles et aussi surs que les spectateurs d'une terrible tragedie, ecrite et jouée d'apres toutes les regles d'Aristote. Il est plus à desirer qu'à esperer, que les hommes inspires aux quels nous devons cette grande representation s'en tiennent à celle la, sans pretendre a essayer d'autres ouvrages de cette force. Deja il y a scission entr'eux: les uns voudroient tirer logiquement toutes les possibles consequences de leur Drame, les

autres se contentant du produit qu'ils en ont remaché (?) à la porte voudroient s'en tenir la. Ceux-ci sont les Doctrinaires (59) qui viennent de tomber à la satisfaction universelle, les autres ont toujours le timon des affaires, mais ils doivent subir la majorité de la Chambre qui ne partage par toute leur ardeur Poetique, et d'ailleurs le Chef reel, devenu le Chef aparent de la Troupe tragique, qui, bourgeois gentilhomme, a fait dans cette ocasion des vers tragiques, comme Georges Dandin fesoit de la prose sans s'en apercevoir, est epuisé, dit-on de touts ses moyens, surtout pecuniaires, ce qui est beaucoup pour un Banquier (60) dont toute la verve est dans la caisse. Dans tout ceci l'homme de juillet est le plus à plaindre, qui a troquè la plus belle position du monde, contre un Trône chancelant sur le quel il est abreuvé d'amertume, et de **Coco.** Madame de D, que vous connoissez (61), a cru un instant de jouer le rôle de la Duchesse de Longueville (62) mais les tems sont diablement changes; la Duchesse etoit jeune et belle, et la Democratie est fort peu galante. Si vous reveniez a Paris, vous ne reconnoitriez pas de tout cette grande ville; sa physionomie, ses moeurs, et presque ses habitants sont tout à fait changés: tout cela est fort curieux, mais trespeu amusant: et si nous n'avions pas un excellent Opera Italien la Blache qui nous deride, et Madame Malibran qui nous ravit, il y auroit de quoi se pendre. Vous êtes bien heureux dans votre Venise qui pour sa nature est à l'abri de toute secousse interieure et exterieure: vous pouvez avoir exces de repos,

mais ce n'est pas un grand inconvenient ni pour le moment, ni pour l'avenir; il y en aura trop peu partout ailleurs: vous en aurez lentement les heureux resultats«.

52. Paris, 4 juin 1835. La »pauvre Marietta«, qui est depuis le début de l'année sa fille adoptive, est gravement malade. La situation politique est critique. »Nous sommes dans un tel etat d'anarchie dans les opinions, dans une telle lutte interieure dans les Masses, que je ne serois pas etonné si un jour ou l'autre la guerre civile avec toutes ses horreurs eclatoit sur touts les points de la France. Les bons esprits l'avoient prevu en 1830, et elle seroit le fruit naturel d'une crise presque benigne que des imprudents medecins auroient contrariée mal à propos. Nous verrons plus tard«.

II

1. Bains de Luxeuil (Haute Soane), 23 juillet 1836. **»Luxovium de Cesar, celebre Abayie fondèe au 5ème siecle par S. Colomban.** A M. le Comte Joseph Albrizzi Secretaire du Gouvernement à Venise. Il s'excuse tout d'abord du coût du mémoire d'un ami commun, Del Negro (63), se réjouit de ce que Madame Teotochi se porte bien. Ses projets sont nombreux: »Je passerai le mois d'Aout en Suisse, et au mois de Septembre j'irai en passant à Baden pour voir ces fameux bains rendez vous des Elegants de l'Europe, et dont la Granduchesse Douairiere fait si bien les honneurs, puis je descenderai

un peu le Rhin, pour voir cette fameuse riviere qui profonde et trouble, est au dire de Madame de Staël, l'emblême de l'esprit des Allemands. Je fais mes derniers efforts pour distraire ma fille d'une longue maladie de 4 ans, et pour ramasser encore quelques souvenirs pour la vieillesse qui s'avance à pas de loup. C'est pour le coup que *la frêle machine* n'en peut plus (64). Mais le coeur est encore tout jeune et bat vivement pour mes amis«. Il salue Franceschinis et Zacco (65): »je l'ai peu connu, mais il se rapelloit d'un oncle à moi dont je revere la memoire, et dont les amis sont trop interessants à mes yeux«.

2. Paris, 10 octobre 1836. Lettre de condoléances adressée au Comte Joseph Albrizzi pour la mort de sa mère, dont il a été informé par une lettre de Soranzo. Cf. lettre N° 5.

3. Paris, 18 (janvier) 1837. Sorkočević remercie Giuseppino de deux articles nécrologiques, et le prie de faire parvenir une lettre à son épouse, qui se trouve à Venise ou à Padoue.

4. Parigi li 17 Agosto 1838 (66). Al Nobil Uomo Conte Tomà Mocenigo Soranzo. Ciambellano di S. M. I. R. e A., Venezia. Sorkočević se fâche contre Giuseppino qui, pendant son passage à Paris, s'est laissé duper par des homéopathes, en dépit des expériences malheureuses qu'ont connues ses parents.

5. Paris, 10 octobre 1836. Au même. Il le remercie de sa lettre du 3. 10 »avec la funeste anonce de la mort de notre pauvre amie. De

telles pertes ne se remplacent pas, et des femmes de cette trempe de coeur et d'esprit, ne sont plus de ce Siecle. Il faut chercher des consolations dans l'idée qu'elle a agreablement, et dignement parcouru une longue carriere, et que son souvenir vivra longuement. Nous ne lui survivrons pas de beaucoup, car notre terme aproche, et nous la trouverons il faut esperer, fesant le charme des Ombres Spirituelles dans l'Elysée, ou se réunissent les âmes distinguées de touts les âges: elle sera pres de Vittoria Colonna qu'elle a si dignement celebrée (67), et dont la cotterie doit lui convenir tout à fait (...). Adieu mon cher Ami. Plus qu'on se trouve isolé dans ce Monde, plus il faut se serrer dans le petit cercle des amis qui nous restent« (68).

NOTES

1. Cf. Maixner (1968).

2. Cf. surtout Maixner (1955).

3. Cf. Muljačić (1952), p. 73, 90–91, 122, 127; Idem (1955), passim; Id. (1958), p. 41, 45–46, 48, 61–62; Idem (1959a), p. 39; Idem (1959b), p. 166, 172; Idem (1962), p. 626; Idem (1968), p. 84–85, 87.

4. Cf. Dal Corso, passim, et **Nota bibliografica,** pp. 141–142. Le fait que les manuels du XIXème siècle la considèrent comme plus jeune est intéressant: Cf. Wurzbach, I, p. 12–13.

5. Dal Corso, p. 7 et 21, a raison: elle arriva à Venise en 1776, après son mariage.

6. Il se trouvait à Calle delle Ballotte, et après 1800 à Calle Lunga San Moisè. Pendant l'été, il partait pour sa villa de famille à San Trovaso sul Terraglio, Gordigiano (Treviso).

7. Cf. Cimmino, I, p. 20–21; Dal Corso, p. 23–50, surtout p. 30–31. E. Vigée-Le Brun, célèbre peintre de la Cour de Versailles, est l'auteur de son portrait, connu d'après la gravure de D. V. Denon que Toso Rodinis, **op. cit.**, a publié (Fig. 3, entre les pages 32 et 33). Voici une liste des personnes les plus célèbres ayant rendu visite à la »maga del salotto«: Francesco Aglietti, Vittorio Alfieri, George Gordon Byron, Antonio Canova, Melchiorre Cesarotti, Dominique Vivant Denon, Ugo Foscolo, Madame de Genlis, Elisabeth Vigée-Le Brun, Aubin-Louis Millin, Vincenzo Monti, Ippolito Pindemonte, Giovanni Rosini, Jean-Charles Léonard Simone de Sismondi, Lazzaro Spallanzani, Ennio Quirino Visconti. Quelques sources mentionnent en outre: Georges Cuvier, Alexander von Humboldt, Madame de Staël, et le général-poête Jean-Baptiste Cervoni. Stendhal lui avait été recommandé par Sophie Duvaucel, mais il ne put la voir, car elle se trouvait alors à Milan. Cf. Poliaghi, p. 91.

8. Ce nom évoque un personnage du roman **Temple du Gnide** (1725), de Ch.-L. de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu. Cf. Toso Rodinis, p. 33.

9. Cf. A. Pilot, **Teotochi Albrizzi, Isabella,** dans Enciclopedia italiana Treccani, XXXIII, p. 537.

10. CAS, lettre N° 35, Venise, 28 avril 1817. Bache Philippe Augustin d'Arbaud Jouques (Aix-en-Provence, 1770–ib., 1831), émigré à Venise, décrit son salon comme »une nombreuse cour qui au loin de diminuer s'augmente tous les jours«, Cf. Toso Rodinis, p. 27.

11. Sur ce personnage éminent, Cf. les livres de Toso Rodinis, et de Dal Corso.

12. Sur ce représentant de la fin du siècle de Dubrovnik Cf. Wurzbach, 36, 1877, p. 25–56, Muljačić (1968) et Bogišić de 1789 à 1791, Sorkočević fit à Rome

des études, qui furent interrompues par la maladie. Il était alors trop jeune pour être admis dans le salon d'Isabella Teotochi. Il semble qu'il s'y rendit pour la première fois en 1800, alors qu'il séjournait à Venise.

13. Cf. N. N.

14. Cf. Wurzbach, 5, 1858, pp. 84–85; Maixner (1955), p. 14.

15. Cf. Maštrović.

16. En 1806 comme en 1815, Sorkočević était pour le compromis avec les nouveaux gouvernants. Cf. Maixner (1955), pp. 11 et 17–18.

17. Cf. la lettre de Sorkočević à Niko Pučić-Sorkočević (Trieste, 29 juillet 1815), commentée par Maixner (1955), p. 17.

18. Cf. Dal Corso, p. 7–22.

19. Ibidem, p. 21, note 5.

20. Cf. note 10 ci-dessus.

21. CAS, N° 28: M. Sorkočević informe I. Teotochi du suicide de son frère aîné Luksa, et de son intention de refaire un séjour en Italie dès que possible, car il doit s'occuper de ses nièces orphelines: »Appena ho stabilito un mio nipote al Collegio Nazareno in Roma e sofferto che si faccia monaca in Ancona una delle nipoti, che dovro occuparmi delle prossime nozze di altre due che sono meco«. Le neveu auquel il fait allusion est Antun Sorkočević. Cette lettre est datée de Dubrovnik, le 14. 12. 1789. Dans la suivante (CAS, N° 29, Ancona, 5 Maggio 1791), il annonce son arrivée à Rome, où il désire voir personnellement comment vont les études de son neveu (le contrôle de l'aide du latiniste B. Stojković-Stay, personne de confiance, étant insuffisant. Cf. Muljačić (1962), p. 626: »E' un pezzo che molti affari, e forse più di tutto la naturale indolenza (...) mi faceva differire l'andata in Roma, affine di assicurarmi del progresso di mio nipote, e di combinare le mie colle altrui osservazioni. Ora pero che disgraziatamente ebbi nuove poco felici della sua salute...«). Nous ignorons si le séjour à Rome en 1797–1798, que

Maixner (1955), p. 6) cite avec réserve, correspond à un second séjour d'études à Rome, ou si les dates données par M. Sorkočević sont fausses.

22. Cf. Dal Corso, p. 22, note 10: »...Quelle folie, dites-vous, de vouloir écrire mal en français quand on écrit bien en italien, et quand d'ailleurs en écrivant à un italien, on n'y est point obligé! La réponse est aussi facile que juste. La langue italienne exige un certain cérémoniel qui n'est pas du tout propre à l'amitié, tandis que la française vous en dispense tout à fait. Cette raison que j'ai toujours crue bonne, quand j'ai écrit à mes amis, je la trouve d'autant plus excellente en vous écrivant que c'est précisément avec vous que je serais le plus embarrassée à soutenir la majesté de la langue italienne...«.

23. Toutes les lettres (à l'exception du N° 33), s'adressent à Isabella Teotochi à la deuxième personne du pluriel. La lettre N° 33 n'est pas signée, et entièrement écrite à la troisième personne du singulier: »All'amabile Bettina il suo amico Sorgo (...) Cio di che si puo compromettere si è, che non cessarà mai d'essere l'amico, l'amiratore, ed il buon servitore dell'ottima Isabella a cui bacia, e ribacia, le bianche e ben tornite mani«. Il s'adresse le plus souvent »ma chère amie«, mais lorsqu'il s'agit de lettres de recommandation (dont le porteur peut lire le contenu), il adopte le titre »Madame la Comtesse«, ou seulement »Madame«. Les enveloppes ne portent que les titres officiels. La formule »votre ancien ami«, ou »votre (dévoué) Sorgo« achève les lettres, mais s'il s'agit de lettres de recommandation, il adopte la tournure »Votre tres humble et tres obéissant Serviteur Antoine Comte de Sorgo«.

24. Il nous a été parfois impossible d'identifier les personnes mentionnées, certaines ne figurant pas même dans les grands dictionnaires biographiques de l'époque (Michaud, Wurzbach).

25. Métaphores, allégories, lettres initiales, etc.

26. Les autres lettres sont très courtes et ne contiennent pas de données permettant de les dater: 54.

A la Battaglia ce ler Septembre (il s'agit de la localité **Battaglia Terme,** Padoue); 55. **Ce mercredi 11h**; 56. s.d.; 57. **Padoue Vendredi; 59. Padoue mardi au soir.**

27. Dal Corso l'a fait au sujet de D.V. Denon. Il serait intéressant d'étudier les interférences italiennes et slaves dans son français (très bon au demeurant, et qui présente aussi des mots de la langue parlée absents des livres).

28. Nous avons respecté l'orthographe de l'original, même dans les cas où elle est incorrecte (notons que quelques particularités telles que l'imparfait en **-ois** sont normales pour l'époque), et nous nous sommes bornés à déchiffrer les abréviations alors en usage, par exemple: **7bre** = Septembre, **Xbre** = Décembre, etc.

29. **Pipi**: il s'agit de son fils Giuseppino, né en 1799.

30. Il fait allusion à la quarantaine: son bateau venait d'un pays déclaré contaminé.

31. Francesco Maria de Franceschinis (Udine, 1757 – Padoue, 1840 environ) homme de lettres et mathématicien. Cf. Wurzbach, IV, 1858, p. 313.

32. Il est intéressant de noter que Sorkočević évoque la comtesse Capra »à la quelle je dois l'honneur de votre connaissance« et deux personnes de l'entourage de Madame de Staël: la Comtesse de Ruolz et l'Abbé de la Chapelle. Sur sa rencontre (Genève, août 1809) avec Madame de Staël, Cf. Maixner (1955), p. 11–12. En juin 1817, Madame de Staël est mourante (elle s'éteindra le 14 juillet), et ne peut recevoir Isabella Teotochi.

33. Luisa di Stolberg comtesse d'Albany (1752–1824), divorça de Charles Edward Stuart Earl of Albany, et fut par la suite la compagne de Vittorio Alfieri (1749–1803).

34. Maixner (1955), p. 20, écrit son nom **Labbia.** Sa nationalité doit être considérée dans le cadre des Pays-Bas (qui sont un état jusqu'à la proclamation de l'Etat Belge en 1830). Son nom de jeune fille est sans doute **Snyder** et non Snejder.

35. Il ne s'agit pas du compositeur Rossini, mais du philologue **Giovanni Rosini** (1776–1855), auquel les dictionnaires biographiques contemporains ne reconnaissent pas les mérites que Michaud (36, pp. 497–500) lui attribue.

36. L'usage voulait à l'époque qu'on omette le mot **janvier** dans les syntagmes de ce type.

37. Cf. Michaud, 30, p. 275–276: Albertine Adrienne Necker de Saussure, 1766–1841, femme de lettres et auteur de livres pédagogiques et autres.

38. DBI 3, Rome 1961, pp. 664–672, cite Francesco Maria Venanzio principe di Caramanico (1738–1795), vice-roi de Sicile, accusé d'avoir entretenu des contacts avec les »jacobins« français, mort à Naples dans des circonstances troubles. Nous ignorons quelles relations le liaient à la Princesse de Caramanico citée dans cette lettre.

39. Si Sorkočević emploie ici la forme courtoise italienne **(Elle)** pour désigner Madame Teotochi, nous en déduisons qu'il a connu la princesse à Venise. Dans le cas contraire, c'est alors à Naples qu'il l'a connue.

40. Sidney Owenson Lady Morgan (Dublin, 1786–1859), Cf. Michaud, 29, p. 307–308. Ses livres de voyages: **France, I–II,** 1817–1818, et **Italie, I–III** (relatant un voyage effectué en 1819–1820) furent mal reçus par la critique française.

41. Une déchirure provoquée lors du décachetage a fait que ces deux syllabes, qui correspondent au passage endommagé, se sont trouvées accolées à la fin de la ligne.

42. Il s'agit peut-être de l'épouse de Charles-Philibert comte de Lasteyrie du Saillant (1759–1849), Cf. Michaud, 23, p. 313.

43. Maixner (1955), p. 20, cite Madame Zoè Dolomieu, personne importante à la cour de Louis XVIII. Les dictionnaires ne font état que de Dieudonné de Gratet de Dolomieu (1750–1801), géologue et minéralogiste français qui donna son nom à la roche **dolomie** ou **dolomite** composant les Dolomites.

44. Selon Maixner (1955), p. 11, Sorkočević quitta Paris en été 1809, sa fonction ayant perdu tout sens à la suite de l'abolition de la République de Dubrovnik en 1808.

45. Madame de Grollier (1742–1828), Cf. Maixner (1955), p. 21. Il s'agit peut-être de la veuve du biblio thécaire Stanislas de Boufflers (1773–1815), Cf. Mi chaud, 5, p. 194–197, qui appartenait à l'entourage de Madame de Staël. Sorkočević orthographie toujours son nom avec deux »f«.

46. François Joseph Talma (1763–1826), tragédien, acteur favori de Napoléon. Malgré ses opinions politiques, Sorkočević ne cache pas sa décadence. Cf. Mi chaud, 40, pp. 627–633.

47. François Gérard (1770–1837), connu surtout pour son tableau **La Bataille d'Austerlitz**, a peint **Corinne improvisant sur le rivage de Naples.**

48. Sorkočević ne partageait pas les idées de cet historien (qui devint Ministre de l'Instruction Publique en 1832 puis chef du gouvernement en 1847), chef des constitutionnels, dits »doctrinaires«, il prôna tout d'abord une politique du juste milieu pour finalement se rallier au conservatisme hostile à toute réforme sociale. M. de Broglio (dont l'épouse est la fille de Madame de Staël) était alors à la tête des »doctrinaires« à la Chambre des Pairs.

49. Cf. DBI 5, 1963, p. 356–357: Adriano Balbi (1782–1848).

50. Ce congrès décida l'intervention française en Espagne en vue de rétablir l'autorité du Roi Ferdinand VII. Sorkočević a barré ici un court passage, qui semble être **»en leur faveur«**

51. Cf. note 11. Denon, qui logeait au 5, Quai Voltaire à Paris, menait alors une vie retirée. Sa vision de Paris après 1815 rejoint celle de Sorkočević. Cf. ses lettres à Isabella Teotochi, Dal Corso, pp. 120–131.

52. Cette traduction de l'**Odyssée** (tout comme celle, plus ancienne, de l'**Iliade** de M. Cesarotti) est

empreinte d'une morbidesse préromantique qui put plaire aux contemporains, mais ne reproduit pas fidèlement l'original.

53. Etienne de la Ville-sur-Illon Lacépède ((1756–1825), naturaliste français, Cf. Maixner (1955), p. 21.

54. A. Pilot, **po. cit.** (note 9), cite son livre **Opere di scultura e di plastica, I–IV**, Pisa 1831. La première édition est intitulée **Opere di plastica di Canova,** 1822.

55. François Vaillant (1753–1824), Cf. Michaud, 42, pp. 412–414.

56. Marie II, reine du Portugal après l'abdication de son père Pierre IV, fut évincée dès 1828 par son oncle Miguel, qui rétablit l'absolutisme. Entre 1832 et 1834, Pierre IV reconquiert le royaume et rétablit Marie II au pouvoir.

57. Il s'agit vraisemblablement de la veuve d'Adam-Philippe Custine (1740–1794) (Cf. Michaud, 9, p. 587–588). Il ne peut être question ici de la femme du poète Elzéar-Louis-Marie Sabran (1774–1846 (Maixner, 1955, p. 21): celle-ci, trop jeune, ne pouvant logiquement être l'amie de Madame de Grollier, née en 1742.

58. Andrea Valmarana (Venise, 1788 – Venise, 1861), humaniste et homme public, Cf. Wurzbach, 49, 1884, pp. 233–235.

59. Cf. note N⁰ 48.

60. Le banquier Casimir Perier (Grenoble, 1777 – Paris, 1832), fut pendant la Restauration un des chefs de l'opposition libérale. Nommé Premier Ministre le 13 mars 1831, il s'attache surtout à réprimer les troubles sociaux.

61. Marie-Caroline de Bourbon-Sicile, duchesse de Berry, princesse française (1798–1870), exilée en 1830. En 1832, elle s'efforce vainement de soulever l'ouest de la France contre Louis-Philippe. La lettre »D« est l'initiale de **Due Sicilie.**

62. Anne Geneviève de Bourbon, duchesse de L. (1619–1679), qui fut l'âme de la Fronde.

63. Wurzbach, 20, 1869, cite le naturaliste Salvatore dal Negro (Venise, 1768 – Padoue, 1839), successeur du Prof. Simone Stratico à Padoue (en 1806).

64. Les caractères italiques signalent qu'il s'agit ici d'une expression connue dans la littérature de l'époque.

65. A propos de Costantino Zacco, Cf. G. Natali **Il Settecento, I**, Roma 1955, p. 105.

66. Cette lettre se trouve chronologiquement après le N⁰ 5.

67. Vittoria Colonna (1490–1547), femme de lettres italienne, connue pour ses vers et sa correspondance.

68. On retrouve des idées semblables dans CAS, 51, du 12. 11. 1830: »...Plus qu'on avance dans l'age, plus que la navigation de la vie devient orageuse, et remplie d'ecueils, plus on se cramponne à ses amis, à leur souvenir, et à leur nouvelles«.

Bibliographie

Bogišić, R., **Sorkočević, Miho,** dans Enciklopedija Jugoslavije, 7, Zagreb 1968, p. 436.

CAS = Lettere Sorgo, dans la serviette (busta) VII du **Carteggio Albrizzi,** dans: Biblioteca Civica di Verona Cimmino, N. F., **Ippolito Pindemonte e il suo tempo, I–II,** Roma 1968.

Dal Corso, M., **Dominique V. Denon. Lettere inedite a Isabella Teotochi Albrizzi.** Introduzione e note di Mario Dal Corso, Padova 1979.

Dizionario biografico degli Italiani (DBI), I – Roma 1960.

Maixner, R. (1955), **Književni dodiri i veze Antuna Sorga-Sorkočevića**, Rad 304, JAZU. Zagreb 1955, pp. 5–36.

Maixner, R. (1968a), **Sorkočević, Antun,** dans Enciklopedija Jugoslavije, 7, Zagreb 1968, p. 436.

Maixner, R. (1968b), Sorkočević, Luka (Lukša), ib., p. 436.

Meštrović, V., **Zadranin Ivan Kreljanović Albinoni istaknuti hrvatski intelektualac iz početka XIX st.,** Radovi Instituta JAZU u Zadru, 19, 1972, pp. 63–93.

N. N., **Ivan Luka Garanjin,** dans Enciklopedija Jugoslavije, 3, 1958, p. 427.

Michaud, J. Fr., **Biographie universelle ancienne et moderne,** I–XLV, Paris 1854, Reprint, Graz 1966–1970.

Muljačić, Ž. (1952), **Iz korespondencije Alberta Fortisa,** Građa za povijest književnosti hrvatske, knj. 23, pp. 69–140.

Muljačić, Ž. (1955), **Nouvelles données concernant Marc Bruère-Desrivaux**, Annales I. F. Z. 2ᵉ série, N⁰ 2–3, pp. 195–198.

Muljačić, Ž. (1958), **Tomo Basiljević-Baselji. Pretstavnik prosvjećenja u Dubrovniku,** SAN, Pos. izd. knj. 299

Muljačić, Ž. (1959a), **o strankama u starom Dubrovniku,** Anali Historijskog instituta JAZU u Dubrovniku, VI-VII, pp. 25–40.

Muljačić, Ž. (1959b), **Salamankezi i Sorbonezi**, Filologija, 2, pp. 161–173.

Muljačić, Ž. (1962), **O Petru Franu Aletinu (1768–1836),** Anali Historijskog instituta JAZU u Dubrovniku, VIII-IX, pp. 621-632.

Muljačić, Ž. (1968), **Jedan članak Alberta Fortisa u vezi s Dubrovnikom,** Prilozi za književnost, jezik, istoriju i folklor, XXXIV, 1–2, pp. 82–89.

Poliaghi, N. F., **Stendhal e Trieste,** Firenze 1984

Toso Rodinis, G., **Dominique Vivant Denon. I fiordalisi, il berretto frigio, la sfinge,** Firenze 1977.

Wurzbach. C. von, **Biographisches Lexikon des Kaiserthums Oesterreich, enthaltend die Lebensskizzen der denkwürdigen Personen, welche 1750 bis 1850 im Kaiserstaate und in Kronländern gelebt haben, I–LX,** Wien 1856–1891.

LES MARINIERS, ARMATEURS, CAPITAINES ET MARINS FRANCAIS DANS LES ACTIVITÉS MARITIMES ET COMMERCIALES DE LA REPUBLIQUE DE DUBROVNIK

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
DE ZAGREB

Josip Luetić

La construction navale et les activités de commerce maritime ou de transit avec la terre ferme furent au cours des siècles le pivot de la vie socio-économique de Dubrovnik. Les textes du Statut de la ville, ainsi que les éléments des accords internationaux, ceux du Statut de la douane de Dubrovnik, et ceux des actes maritimes normatifs de la commune puis de la République de Dubrovnik, nous offrent les informations et les sources de renseignements les plus précieuses sur l'organisation de la vie maritime de Dubrovnik au cours des siècles. La pratique et la réalisation des affaires commerciales maritimes fournissent quant à elles une documentation plus intéressante pour l'étude historique de ses activités navales et maritimes.

Celles-ci représentent au 13ème siècle pour Dubrovnik un des facteurs essentiels de puissance économique, et forment un solide

et puissant maillon dans la chaîne méditerranéenne et mondiale de ce domaine d'activités (1).

De 1370 à 1396, plus de 2.700 marins, membres d'équipages permanents des bateaux de Dubrovnik, naviguèrent sur plus de cent vingt navires marchands, sur l'Adriatique et en dehors de ses eaux.

Au 14ème siècle, Dubrovnik est un centre méditerranéen et mondial de commerce maritime et d'affaires. Sa marine marchande et ses échanges commerciaux le placent en troisième position en Méditerranée (2).

Le seizième siècle voit la marine de commerce de Dubrovnik s'élever parmi les plus éminentes: elle est alors la première et la plus forte en Méditerranée, et ses navigateurs occupent la troisième place au monde pour les traversées transocéaniques. La République de Dubrovnik est le centre slave maritime et de commerce le plus important et le plus puissant, son noyau portuaire est d'importance mondiale. Ainsi, par exemple, les négociants de Dubrovnik et leurs bateaux ont à Londres le monopole du commerce et du transport des lainages destinés au Levant. De 1570 à 1585, la République de Dubrovnik possédait environ 200 voiliers de commerce, construits »à la manière de Dubrovnik«, et naviguant hors de l'Adriatique, ce qui représente une capacité d'environ 66.000 tonnes de charge utile (Venise vient en deuxième position, suivie de Gênes, Marseille, etc.). A cette époque, environ 5.000 marins professionnels naviguent sur ces bâtiments. On

trouve consigné dans les archives de Gênes qu'ils navigaient »à la manière de Dubrovnik«! (3).

A certaines périodes du 17ème siècle, la situation générale de Dubrovnik est meilleure que celle de Venise (4), mais les dernières décennies du 17ème siècle et les trente premières années du 18ème amènent la phase la plus difficile de son activité navale et maritime, qui connaît une nouvelle ère de propérité entre 1745 et 1760 (5).

Vers 1780, Dubrovnik occupe la troisième place au monde (omission faite de l'Angleterre) avec ses navires marchands de grandeur moyenne, et la douzième par son tonnage total, devant l'Etat pontifical, le Piémont, la Toscane, Rostok, Danzig, la Russie, la Prusse, Venise (sans Boka Kotorska), etc.

En 1805, les navires de sa marine marchande totalisent plus de 58.500 tonnes (ommission faite des bateaux de pêche et des bateaux de navigation locale). A cette époque, la République de Dubrovnik comptait environ 7.000 marins, constructeurs de bateaux, armateurs, pêcheurs, assureurs maritimes et autres, travaillant dans le domaine naval (6).

Leur activité de transport et de commerce maritime avec leurs propres bateaux, eut une portée véritablement considérable, ainsi que de larges et multiples effets. La navigation internationale et le commerce maritime insufflèrent à la vie économique et

sociale de Dubrovnik une grande maîtrise internationale, perfectionnèrent la gestion des affaires maritimes, économiques et commerciales, et eurent une forte influence sur le comportement social de toute la population de la République de Dubrovnik (7).

En dépit du rôle des activités navales dans la vie socio-économique de Dubrovnik, la question des relations maritimes entre cette petite République et la France n'a été jusqu'ici que très partiellement traitée. Ainsi, nous avons publié quelques données sur ce thème dans les tomes 2 et 3 de l'ouvrage de l'Académie Yougoslave de Sciences et d'Arts **Matériau pour une histoire maritime de Dubrovnik.** Nous y traitons de la Marine de la République de Dubrovnik au 18e siècle (avec de larges citations en français), et livrons, entre autres données, une liste des marins français qui furent membres d'équipage permanents sur les voiliers de commerce de Dubrovnik. Dans le tome 3, qui aborde la question de la Marine de la République de Dubrovnik au 17e sicle, nous citons à plusieurs reprises les marins français et leurs bateaux à Dubrovnik. Notons en outre ici que l'Institut Français de Zagreb a publié dans ses Annales un article du Professeur Mirko Deanović **Contacts entre la France et Raguse** (Zagreb 1950, p. 1–174). Cette étude a puisé à un grand nombre de travaux (cités dans les notes), et présente le panorama le plus complet de la presque totalité des textes traitant ne seraient-ce qu'accessoirement des relations entre la République de Dubrovnik et

la France. La question des relations navales et maritimes n'y est toutefois pas examinée, et c'est pourquoi nous nous proposons d'en faire l'exposé au cours du présent article.

Le 29 Novembre 1565, le notaire de l'Etat de Dubrovnik enregistre un acte d'assurance maritime, en vertu duquel Miho Mar. Zamagna assure toute cargaison chargée ou à charger dans un port »nella Riviera di Roano in Normandia«, dans les soutes du voilier de commerce de Dubrovnik »Santa Annuntiata«, placé sous le commandement de Petar Sekondo Lukarević, noble de Dubrovnik. Le chargement, français, de ce bateau ragusain était couvert par l'assurance jusqu'à sont arrivée et son déchargement au port de Livourne (8).

Le 22 avril 1573, Abelle Aquillini assure pour le compte de »Iseppo de Franza«, la valeur de la cargaison chargée au port de Dubrovnik dans le navire ragusain »San Giovanni Battista«, commandé par le capitaine Mate Petrov Bupić de Koločep (9). Le 26 novembre 1573 est assurée à Dubrovnik la valeur du fret chargé dans un navire français, commandé par le capitaine »Francesco de Jeva (ou Jena) Villa Franca«, et qui transporta ce chargement à Messine (10). Dans le courant de 1590, les négociants Moyse Cassan et Menachen Moscato passent un contrat d'assurance maritime pour une cargaison de peaux chargée dans le port de Dubrovnik sur le voilier de commerce français commandé par le Français Michele di Gulielmo, et qui fut transportée à Venise (11).

Auparavant déjà, les capitaines français et leurs bateaux avaient séjourné à Du brovnik. Ainsi, en 1584, le Français Antonio Renze, commandant son bateau, le »San Giorgio«, accomplit des opérations portuaires dans le port de Dubrovnik, où il assura une partie du fret qu'il y avait chargé. La compagnie de commerce Jako Nik. Naoković et Comp. ayant assuré un chargement de peaux, Božo Nalješković, Brnje Jelić, Niko Buica, Niko Caramonda participèrent aussi à l'assurance du chargement français. Une fois ses affaires portuaires et commerciales réglées dans le port de Dubrovnik, Antonio Renze poursuivit sa route jusqu'à Bara et Ancone (12).

Deux bateaux français séjournèrent en 1589 à Dubrovnik. Les livres notariaux de l'Etat de Dubrovnik montrent que Jero Orsatov Cerva-Crijević assura en mars la valeur du fret de cire et de peaux se trouvant dans les soutes d'un navire français, copropriété du capitaine Antonio de Piro (»di San Troppe«), qui la commandait. Ce chargement, qu'assuraient en outre Ago Pucić, Niko Bona-Bunić, Ivo Facenda et quelques autres, fut transporté à Palerme (13).

Au cours de l'année 1589, on chargea dans le port ragusain de Gruž une frégate commandée par Andreo Stango (14). L'année suivante, Abram Benun assure devant notaire, pour le compte d'Abram Abuaf et avec la participation de Moyse Cassan, Brnje Jelić et Vice Grasso, la valeur du chargement de peaux du capitaine Filippo Napoloni de Marseille.

Un autre navire français séjourne vers la même époque dans le port de Dubrovnik. Il s'agit du bateau du capitaine Michele di Gulielmo, qui y chargea un fret de textiles et autres denrées, puis se dirigea vers Venise. Ce sont Salamon Oef, Ago Pucić, Tomo Sorgo-Sorgočević, Jero Držić, Abram Benun, Jako Salfatin, Ivo Mažibradić, David et Salamon Nahmias et quelques autres, qui assurèrent pour le compte de Lazar Coen de Constantinople une partie du fret de ce bateau français (16).

En mai 1591, le commerçant maritime Niko Karamunda assure la valeur de la cargaison de peaux chargée à Dubrovnik dans le navire français »San Giovanni«, dont le commandant et le co-propriétaire était le capitaine Honorato Gligo. Onze assureurs ragusains parmi lesquels Ago Pucić, Vice Ventura et Jero Držić, prirent part à l'assurance de ce chargement, qui fut transporté à Messine (17).

Trois ans plus tard, le navire français »Santa Anna« commandé par Nikola Pierotto séjourne dans le port de Dubrovnik, puis se dirige vers Messine (18). Le 28 juillet 1594 est assuré le fret de peaux et autres denrées chargé à Dubrovnik dans le »San Pietro Buonaventura«, bateau français commandé par Angelo Icardo, qui transporta ce chargement à Messine. Ago Pucić, Bartul Naljeković, et les frères Marin, Vice et Nikola Nenko participèrent avec d'autres commerçants ragusains à cette assurance (19). Le capitaine Francesco Vione fit presque à la même époque une opération semblable dans

le port de Dubrovnik pour son bateau le »San Francesco«, à l'assurance duquel participèrent Bartul Nalješković, Ivo Radašin, Antun Lesina, Ago Pucić, Vale Sorkošević, Marin Radulović et quelques autres (20).

Les 11 et 19 décembre 1595, Bartul Borgianni, caissier de l'état de la République de Dubrovnik et l'un des plus célèbres commerçants méditerranéens de la ville, assure la valeur du chargement de »cordovani damaschini«, »cori buffali« et autres marchandises, emmagasinées dans l'entrepont du galion »San Giovanni Bonaventura«, commandé par le capitaine Bastian Caro di Marseglia. Cette cargaison était destinée à Messine et les ragusains Ivo Rastić, Camillo Camilli, Brnje Jelić, Ivo Zois, Zane Testa, Ivo Nalješković, Ivo Diodati, Izak Abuaf, Salamon Cabiglio, Vale Sorkočević, Marin Gundulić et quelques autres prirent part à cette assurance maritime (21).

En 1596 et en 1597, le capitaine Florio Abres accomplit à deux reprises avec la »Santa Catherina et bonaventura« des transactions maritimes, portuaires et autres dans les ports de Dubrovnik, et transporte sa cargaison à Venise (22).

En octobre et novembre, dans le port de Dubrovnik, le capitaine Luisi Marcasan de Tolosa emplit les soutes et l'entrepont de son navire d'un chargement de soieries, tissus et autres marchandises, dont l'assurance maritime fut assumée par Abram Cusi, Salamon Oef (pour le compte d'une compagnie de commerce de Valone), Ago Pucić, Camillo Camilli, Ivo

Klašić, Abram Abeatar, Vice Brzica, Ivo Mažibradić, Abram Benun, Jozef Coen, Aron Coen, Anto Medo, Ivo Radašin, Mojsije Danon, Salamon Cabiglio. Cette tartane française quitta Dubrovnik pour Venise (23).

Au cours des premiers jours de 1598, le capitaine Frano Vioni charge son galion, le »San Francesco«, de diverses marchandises (en particulier des peaux). Il renouvelle une opération semblable huit mois plus tard, lorsqu'il transporte à Messine un chargement pris à Dubrovnik. Des commerçants ragusains et des assureurs maritimes connus couvrirent cette cargaison: il s'agit de Jere Držić, Niko Gučetić, Niko Gradić, Jako Martolosić, Ivo Paluncini, commerçants bosniaques, Mojsije Danon, Zane Testa, Izak Abuaf et quelques autres. (24)

Le 17 août 1598, à Dubrovnik, Abram et Jakob Abenun passent pour le compte de Lodovico Lopes, et avec la participation de Ago Pucić, Božo Nalješković, et quelques autres un contrat assurant »il corpo, noli, corredo et artiglieria...« du navire »La speranza«, placé sous le commandement du capitaine Michele di Nicolo di Parigi. Cette assurance couvrait ce bateau dans son voyage de Dubrovnik à Venise et de Venise à Tunis, Alicante puis Lisbonne (25). Il ne nous a pas été possible de définir exactement la nature des affaires commerciales que réalisait le capitaine Alessandro Aloysis sur son bateau, pas plus que celles qui occupaient le »Fenice«. L'un quitta Dubrovnik pour Drač, l'autre pour Venise (26).

Le 2 avril 1608, le commerçant maritime Jakob Martolosić assure le fret chargé à Dubrovnik dans la »Santa Catherina buonaventura« du capitaine français Guglielmo Imardi, qui partit pour Messine (27). Trois mois plus tard, le marchand Salamon Oef assure pour le compte de Moise Bensippa une cargaison de savon, chargée dans le port de Dubrovnik sur le bateau français du capitaine Josef Martini Datolini, et qui était destinée à Constantinople (28). Un an plus tard, le galion »Santissima Annutiata« (Franca vittoria) du capitaine Giorgio Abres, quitta Dubrovnik pour Messine et Palerme (29). Au début du mois d'octobre 1614, le chargement de laine du capitaine français Rustagno, destiné à Venise, et d'une valeur déclarée de 800 ducats, est assuré à Dubrovnik par Benedikt Jelić, Miho Rudan, Vlaho Milovac, Vlaho Držić et quelques autres (30). Exactement quatre ans plus tard, Niko Gučetić, Frano Vlajki, Niko Rogoljan, Vlaho Držić, Tomo Glode, Brnje Jelić et quelques autres assurent la valeur (sur estimation) du chargement de cire du »San Dominico buonaventura« du capitaine français Izak Peronetti, qui fit route sur Messine après avoir complété son chargement (31).

En octobre et en novembre 1619, un navire français réalisa dans les ports de Dubrovnik des opérations maritimes et de commerce. Son commandant, capitaine et commerçant maritime français Lorenzo Gulielmo, prit un fret estimé à plus de 6.000 ducats, composé de cire, peaux et autres mar-

chandises, qu'assurèrent Lujo Nenki, Vlaho Veseličić, Rado Sladojević, Vlaho Milovac, Luko Gučetić, Ivo Ljuban, Pero Betera, Vlaho Brzica, Đorđe Palmotić, Ivo Sorkočević, et de nombreux autres (32). Vers la même époque, le capitaine Matteo »de Nanz francese di Seiforme«, copropriétaire et commandant du galion »San Pietro buonaventura«, prend un chargement de peaux, et une fois son chargement complété et assuré, quitte Dubrovnik pour Messine (33). En 1622, la tartane française du capitaine Pier Lantieri Francese réalisa deux traversées de l'Adriatique, transportant des chargements de peaux, de cire et de chevaux vivants (40 têtes), d'une valeur estimée à plus de 2.000 ducats, qui furent assurés par les ragusains Luko Gučetić, Frano Vlajki, Vlaho Vodopić, Brnje Đorđić, Luko et Lovro Sorkočević, et Niko Rogoljan. En outre, Carlo Venturi, ayant appareillé ce bateau y chargea plusieurs barils de poisson salé (34).

Quant à Peter Barov (»di Marsiglia maritato a Isola di mezzo«), il se maria à une ragusaine, et s'installa définitivement sur l'île de Lopud. Il réalisait avec sa frégate des opérations maritimes et commerciales, principalement dans les limites de la navigation côtière (35).

Vers la fin 1622, Kristo Vlajki fait dresser par le notaire de l'état de Dubrovnik et pour le compte de Placido Gianni di Messina, une assurance pour une cargaison de cire, peaux et autres marchandises, chargée à Dubrovnik dans la tartane du capitaine Alessandro Dolce, Francese di Fontagnano. Cette

assurance prenait effet le jour du départ de Dubrovnik et couvrait la cargaison jusqu'à son déchargement au port de Messine (36). Le voilier de commerce du capitaine Stjepan »Francuz« réalisa le même voyage et les mêmes transactions. La valeur du chargement (500 ducats) était assurée par contrat devant le Notariat de Dubrovnik, par Luko Sorkočević, Rafo et Luko Gučetić, Đunjo Gradić et quelques autres commerçants maritimes ragusains (37). En 1623, deux voiliers de commerce séjournèrent dans les ports de Dubrovnik, puis se dirigèrent vers Messine. Il s'agit du bateau du capitaine Gulielmo Barbero di Tolon Francese, qui en était aussi copropriétaire, et du galion du capitaine Antun Rocco de Marseille. Ce sont Kristo Vlajki (pour le compte de Placido Gionni de Messine), Brnje Đorđić, Pero et Miho Zagagna, Jako Dragi, Andro Pauli, Vlaho Držić, Luko Gučetić, Ivo et Luko Sorkočević, Serafin Zamagna et quelques autres, qui réalisèrent l'assurance de ces bateaux français (38).

Si l'on en croit une Série des Archives Historiques de Dubrovnik, seuls deux voiliers de commerce français y séjournèrent en 1624. On peut toutefois supposer qu'il furent plus nombreux, mais cette Série ne fait état que des bateaux ayant pris une assurance à Dubrovnik. Luko Gučetić assura donc cette année-là un fret de cire chargé à Dubrovnik dans la »Santa Margarita buonaventura« du commandant capitaine Barnabba Tortello Francese de Seiformi. Le second bateau dont

il est question, placé sous le commandement du capitaine français Antonio Vacon, transportait de même que le premier une cargaison de cire et de peaux de Dubrovnik à Messine et à Mole (39).

Le Français Pier Bonsi est cité dans le livre d'archives n° 57 d'assurance maritime des bateaux et nombreux voiliers de commerce naviguant sous pavillons ragusain, français, anglais, turc et autres. Il vivait et exerçait son commerce à Florence, et possédait en outre des relations de travail avec Dubrovnik, puisqu'il y occupait la fonction d'agent pour la fourniture en argent de la République (40). Ces mêmes livres d'archives nous fournissent, outre les informations sur ce genre de coopération maritime et commerciale entre Ragusains et Français, des exemples de relations franco-ragusaines. Par exemple, le 10 mai 1634, fut passé un contrat devant le Notaire de Dubrovnik: »Filippo Antibo Francese di San Turpino cap. dello Pataccio 'Santa Maria e Santo Pietro' di portata di 500 salme«, loue son bateau, alors en mouillage au port de Dubrovnik, aux Ragusains Vlaho Alegretio et Marko Jelić, désireux de transporter pour leur compte à Libourne et à Gênes des chargements de grains dans ce bateau français (41).

Cette même Série montre que, de 1633 à 1654, les membres de la famille d'armateurs et marins français Ghigo et leurs bateaux furent fréquemment les hôtes et les partenaires en affaires des commerçants maritimes ragusains. En 1633, Brnje Đorđić,

assisté par Pavo Gradić, Frano et Luko Nalješković, Niko Sumičić et quelques autres, assure la valeur du chargement de peaux contenu dans les soutes d'un voilier de commerce commandé par le capitaine Luigi Ghigo Francese, qui en était aussi copropriétaire. Ce chargement, alors estimé à plus de 650 ducats, était couvert jusqu'à son déchargement en bonne et dûe forme au port de Messine. Quelques temps après, le capitaine Luigi Ghigo Francese réalise une opération semblable dans le port de Dubrovnik et transporte son chargement à Messine (43). Le commandement de ce navire français, cité dans les livres notariaux sous les noms de »Santa Maria della Guardia« ou »Nostra donna la Guardia«, passe en 1644 au capitaine Andro Ghigo. A la même époque est aussi cité le capitaine Stijepo Ghigo. Quoi qu'il en soit, en 1654, ces marins français acquièrent un bateau assurément plus grand, et lui donnent le nom de »La Madonna della Santissima concenttione«. D'après les sources dont nous disposons, les bateaux appartenant aux Ghigo transportaient des chargements de peaux, cire, et autres marchandises de Dubrovnik à Messine. Les derniers chargements transportés par le capitaine Ghigo furent assurés par des commerçants ragusains et des hommes d'affaires maritimes : Niko et Rado Stijepov, Luka Filipov Bosnese, Frano et Martolica Vlajki, Vlaho Vodopić, Pero Zlatarić, etc. (44). Ces bateaux français comptaient, outre le capitaine, entre 18 et 24 membres d'équipage (y compris les officiers, les timoniers, etc.).

On trouve d'autres relations maritimes et commerciales franco-ragusaines dignes d'intéret, tel le contrat établi le dernier jour d'octobre 1634 au Notariat de la République de Dubrovnik. Le fameux commerçant maritime Vladislav Gučetić s'y engage à assurer un envoi d'étoffes florentines précieuses et de drap, chargé à Ancone dans les soutes de la tartane »Santa Maria della Speranza«, placée sous le commandement de Giovanni Bremon. Ce chargement devait être transporté et déchargé à Constantinople. Compte tenu de la valeur de ces marchandises (3.325 ducats), l'assurance était répartie sur 35 personnes, parmi lesquelles se trouvaient la famille Bunić, les Gučetić, Marin Jeličić, Stijepo et Vlaho Vodopić, Gabro Cerva-Crijević, Miho Medan, Frano Vlajki et plusieurs autres. Un peu plus tard, le 30 janvier 1635, le célèbre marchand Mato Tudizić assure à Dubrovnik les marchandises chargées, à Constantinople ou dans les ports des localités voisines, dans la tartane »Santa Maria della Speranza« du capitaine Giovanni Bremon »Francese«. Ce chargement (principalement de peaux et de laine du Levant), d'une valeur estimée à 3.000 ducats, fut transporté et déchargé à Ancone. Son transport était couvert par 29 assureurs ragusains, parmi lesquels se trouvaient de grands commerçants connus, comme par exemple Ivo Pasarević, Ivo Ljuban, Samuel Maestro, Frano Vlajki (45).

Le commerçant maritime français Claudio Ambrozov Tabone (de Provence), contracta devant le notariat de Dubrovnik un

contrat d'assurance maritime pour le transport d'un chargement de 138 caisses de raisins secs et 90 caisses de figues sèches en provenance d'Izmir, arrivé par bateau à Dubrovnik, où il devait être chargé sur le galion du capitaine Luka Šuljaga. Ce galion ragusain transporta sans encombres son chargement français, et le déchargea sans dommages au port de Venise. Le transport de ce chargement était assuré à 1.000 ducats, par Tomo Latinčić, Vlaho Vodopić, Pero Bjelokosić, le noble ragusain et commerçant maritime Jako Natali, et quelques autres (46).

Le 14 février 1641, le capitaine Gio. Fogazzi »di natione Francese della città di Provenza«, commandant sa tartane, passa devant le Notariat de Dubrovnik un contrat de location en vertu duquel il louait son bateau, le »San Giovanni Battista« alors en mouillage dans le port de Dubrovnik, aux commerçants maritimes Ivo Sorkočević et Jako Nati. Ceux-ci y chargèrent 260 balles de laine lavée et autres marchandises, qui furent tranportées à Livourne (47). Deux ans plus tard, Antonio Dimitri assure la valeur d'une cargaison de peaux chargée au port de Dubrovnik dans les soutes d'un bateau français placé sous le commandement du capitaine Matteo Corretto Francese. Cette assurance maritime prenait effet le jour du départ de ce bateau du port de Dubrovnik, et le couvrait jusqu'à ce que la cargaison ait été déchargée sans dommages à Messine (48).

En 1646, le commerçant maritime Pier Celon prend à Dubrovnik une assurance pour le compte du capitaine Bartol. Palla Francese,

commandant la tartane »La Madonna di Porto Salvo«. Ce voilier de commerce français était assuré pour le voyage vers les ports de Chypre, Izmir, Alexandrie et autres, sur une durée de 5 mois (49). De même, deux cargaisons de peaux chargées sur des voiliers de commerce français furent assurées en 1651 à Dubrovnik. Il s'agit du »Sette Angeli«, copropriété du capitaine Stef. Bautier, son commandant, et de la »Santa Maria di Porto Salvo e San Antonio«, qui se trouvait sous le commandement du capitaine Bastiano Magnii Francese (50).

Les livres officiels de l'année 1653 indiquent que le grand commerçant ragusain Salamon Maestro contracta une assurance pour des peaux, chargées dans le port de Dubrovnik dans les soutes d'une tartane française commandée par le capitaine Gio. Luisi (51).

A propos des nombreux exemples d'assurances que nous venons de citer, il est nécessaire de s'attarder sur un important organisme maritime et commercial de la République de Dubrovnik. Outre les nombreuses autres institutions officielles à caractère purement maritime qui jouaient un rôle essentiel dans la pratique maritime, juridique et commerciale, le Consulat Maritime de la République de Dubrovnik traitait un bon nombre d'affaires présentant des questions de propriété à caractère maritime, liées en majorité aux avaries, et par conséquent aux assurances maritimes.

L'assurance maritime était depuis toujours particulièrement développée à Dubrovnik, mais elle s'améliora encore au cours du 16ème siècle. La grande activité du Consulat Maritime en apporte l'illustration. Ainsi, dès que survenait sur un bateau un incident mettant en cause ses facultés de navigation, en cas de dommages, de perte d'équipage ou même de perte totale du bateau, le commandant ou les autres membres de l'équipage faisaient officiellement devant le Consulat Maritime une déclaration d'accident dès leur arrivée à Dubrovnik. C'est sur la foi de ces dépositions qu'étaient traités les dossiers à caractère juridique sur les questions de propriété. Outre les juges permanents du Consulat Maritime, un Conseil composé de plusieurs spécialistes maritimes participait aux travaux de cette institution. L'examen des registres du Consulat Matitine montre que les capitaines français y firent de nombreuses déclarations d'avaries, dont nous allons présenter les plus intéressantes.

Le 12 juin 1632, le capitaine français Pietro Barila, commandant »La Madonna del Carmine«, se présenta devant les conseillers du Consulat Maritime. Sa cargaison de grains, destinée à Naples, avait été chargée à Barletta et à Manfredonia. Au cours de ce voyage, à environ 30 milles de Vlora, ce bateau rencontra deux navires de guerre vénitiens qui tentèrent de le piller, mais il réussit à fuir. Par la suite, il fut emporté par un coup de vent et démâta, et lors de l'éco-

page la coque fut endommagée, ce qui provoqua une perte de grain, etc. Cette déposition fut confirmée par les témoins Antonio Colombo da Tolon di Francia, pilote, Luigi Bruno da Tolone, écrivain du bateau, Giacomo Batareno, également originaire de Toulon, et le Français Alen Caro, tous deux marins (52).

La même source nous apprend que le Français Antonio Benighiero de Marseille et Pietro Silon de Toulon naviguaient sur un bateau maltais en tant que timoniers (53). A la fin de l'année 1632, un bateau français placé sous le commandement du capitaine Giometto Oliviere, qui en était aussi copropriétaire, mouilla à la petite île ragusaine de Lokrum. Il venait d'Alexandrie et avait fait escale dans quelques autres ports du Levant, avec une cargaison de diverses marchandises levantines. Au cours de la traversée vers Dubrovnik, à proximité de Zakyntos, il subit une avarie. Cette déclaration fut confirmée par le pilote français Pietro Lombardo et l'officier Antonio Bianco, français également, ainsi que par le passager Abram Sumbert originaire d'Allemagne, et les marins toulonais Antonio Ferraro (agé de 36 ans) et Pietro Salen (agé de 24 ans) (54).

En 1633, le capitaine Claudio Rubino de Marseille déclara à Dubrovnik une avarie sur sa tartane, le »San Martino«. Ce bâtiment avait pris à Marseille une cargaison de diverses marchandises destinées à Naples, Messine, et quelques autres ports, comme en témoigne Giorgio Reneldo de Marseille (55).

L'année suivante, le 16 mars 1634, un voilier de commerce français, le »Santa Maria e San Pietro«, arriva au port de Dubrovnik. Il se trouvait sous le commandement du capitaine Filippo Antibo et transportait un chargement de sel, de Barletta à Dubrovnik, mais une tempête le surprit en mer. Le bateau subit des dommages durant la tempête, et pour sauver l'équipage et le bateau, le capitaine fut contraint de jeter à la mer une partie du chargement. Le bateau s'allègea ainsi d'environ 20 tonnes de sel, et parvint à atteindre Dubrovnik, où l'incident fut déclaré par les officiers Michele Gariero de Provence et Jacomo di Martino di San Tropè (56).

Au début de l'année 1636, le capitaine Claudio Tabone de Provence, commandant du »Santo Giacomo buonaventura« jeta l'ancre dans le »porto detto Santa Groce«. Ce navire français arrivait d'Izmir, porteur de diverses denrées destinées à Messine, et avait subi une avarie dans l'archipel grec (57). Au cours de la même année séjourna à Dubrovnik le marin français Francesco Pelluso de Nice (58).

Quatre ans plus tard, la tartane française, »ossia polaca«, »La Madonna di Loreto« règla à Dubrovnik des affaires portuaires et juridiques. Une avarie fut déclarée devant le Consulat de la République de Dubrovnik et confirmée par l'officier de navigation Urbano Vidale (59). Presque à la même époque, un incident semblable arriva à »Onorato Rosello Francese padrone della Polaca Santa Maria del Mare«. En route vers Venise, il fit escale à

Dubrovnik et y déclara un accident survenu sur son bateau, porteur de quelques voyageurs et d'une cargaison variée, chargée dans différents ports de l'archipel grec (60).

En 1643, aux environs de l'île de Vis, une tempête surprit la tartane que commandait Bartolomeo Francese, et qui allait de Venise à Zakynthos (61). En 1645, le voilier de commerce »San Giovanni Battista«, placé sous le commandement du capitaine Antonio Rugier, subit les mêmes désagréments, et jeta l'ancre dans le port bien abrité de l'île de Lopud, à proximité de Dubrovnik. L'officier Steffano Rugier et le passager Gasparo Foscier »Francese« confirmèrent l'avarie survenue sur le bateau dans leurs déclarations (62).

Un an plus tard, le capitaine Bernardo Rugier Francese, commandant du galion »S. Jose bonaventura« jeta l'ancre dans le port de Zaton et se présenta devant les juges et les conseillers du Consulat Maritime pour y déclarer une avarie survenue lors de la traversée entre Venise et l'archipel grec (63). Aux premiers jours de l'automne 1647, un rapport de déclaration d'avarie fut consigné sur la déposition du capitaine Francesco Geofra Francese, commandant du »San Francisco di Paula«. Ce bateau français, qui transportait un chargement varié de Venise à Tripoli, fut pris par la tempête; les lames emportèrent une partie de l'équipement du navire et une partie du chargement fut mouillée, mais il fallut encore jeter par dessus bord une partie de la cargaison pour alléger le bateau, et sauver les passagers et l'équipage.

L'officier de navigation Salvator Fabri, et le chirurgien »barbiere del detto patacio«, confirmèrent cette déclaration sous la foi du serment (64).

Il est consigné dans le registre des déclarations d'avaries du Consulat Maritime de Dubrovnik, à la date du 4 mars 1648, que le bateau français »San Giuseppe«, commandé par le capitaine Honorato Sabatier Francese, avait jeté l'ancre dans le port de Zaton, après avoir interrompu son voyage vers Londres. En effet, une avarie survenue sur ce bateau obligea le capitaine Sabatier à se présenter devant les autorités maritimes ragusaines (65).

En 1651, le capitaine Steffano Bevser »amogliato a Messina« fit escale à Dubrovnik en provenance de Venise et déclara une avarie survenue sur son bateau, le »Sette Angeli Bonaventura« (66). La même année, le capitaine français Michele Tonello, commandant de la tartane »La Santissima Concenttione« fit de même, et son officier, le Français Bartol Baile confirma sa déclaration (67). L'année suivante, le capitaine Pietro Bevser, commandant du »So. Simone«, fut contraint de jeter l'ancre à Dubrovnik pour les mêmes raisons (68). A cette époque, trois commerçants français séjournaient également sur un bateau étranger à Dubrovnik (69).

Le récit des mésaventures vécues lors des attaques de pirates sur le bateau du capitaine Piero Oliviero de Marseille, commandant de la tartane »S. Francesco d'As-

sisi«, est passionnant. Il quitta Alexandrie le 4 juin 1652, (et fit sa déclaration à Dubrovnik le 8 juillet 1652), avec un chargement varié de »zuccheri in polvere, tapeti di Cairo«, et bien d'autres marchandises qu'il devait décharger à Venise. Durant cette traversée, il rencontra un navire interlope, qui le suivit dans un but criminel. Entretemps, la tempête se leva et ils arrivèrent en vue de l'île de Crète. C'est alors (le 25 juin), qu'à minuit, 12 brigands turcs armés les attaquèrent. Une bataille s'engagea alors; les fusils et les canons firent rage jusqu'à l'aube. Le bateau français essuya de graves dégâts: un feu se déclara, qui détruisit les bagages et les effets de l'équipage, attaqua le mât et les cordages; un boulet endommagea le grand mât, etc. Pire encore, on se rendit compte après la bataille que tous les marins étaient blessés (70).

Le jour du Nouvel An 1653, le capitaine Oratio Celessi, commandant de la »Santa Cattarina bonaventura« quitta Alexandrie pour Dubrovnik afin d'y livrer son chargement. La tempête le surprit aux alentours de l'île de Rhodes, et une partie du chargement, »quattro pezze di tela turchina, un sacco di lino«, etc. fut endommagée (71). Le 30 Août 1653, le capitaine Honorato Daniel, commandant de la »Santa Anna Bonaventura«, mouillée au port de Lopud, venant d'Alexandrie et se dirigeant vers Ancone, déclara une avarie (72). A cette même époque le Français Lui Billè séjournait à Dubrovnik comme passager sur un autre bateau (73).

L'année suivante, le 13 janvier, le capitaine français Gio. de Nans, capitaine de la »Santa Anna«, contraint d'interrompre son voyage en raison des vents contraires (il allait d'Ancone à Constantinople), fit escale à Gruž et déclara lui aussi une avarie. C'est là que deux galions de guerre et un bateau arborant le pavillon de la République vénitienne l'attaquèrent et s'emparèrent, sous l'ordre d'Antonio Contarino, de deux balles de textile et d'autres marchandises. Lors de l'assaut, les marins-soldats vénitiens endommagèrent une partie du chargement (74). Un incident identique se déroula le même jour sur un autre bateau français venant de Venise et se dirigeant vers Izmir, commandé par Pierre Forni (75).

L'année suivante, le capitaine Daniel Lumbardo, commandant du voilier de commerce »Salvator del Mondo«, déclara lui aussi une avarie au Consulat Maritime de Dubrovnik. Au cours de la traversée Venise-Crète, il fit une escale à Koločep (76). Vers la fin de l'année 1657, le capitaine Gio. Danieli Francese, commandant du »San Pietro«, naviguait vers Venise avec une cargaison de diverses marchandises. Au cours de la forte tempête qui le surprit au delà de Corfou, les lames s'abattant sans cesse sur le bateau emplirent les cales. Craignant que cette eau n'endommage le chargement, le capitaine dût déclarer une avarie (77).

Le capitaine français Matt. Brunetto quitta Gruž pour l'archipel grec sur son bâtiment, le »S. Gio. Battista«, mais alors qu'il se

trouvait au large de Cavtat, il fut surpris par un coup de vent qui brisa le grand mât et endommagea une partie de l'équipement du bateau, cordages, etc. Ce bateau français fut donc contraint de faire escale à Koločep. Pier Bremon (78) témoigna de la véracité du rapport du capitaine. Au début du mois de mai 1659, le capitaine Honorato Sebastino »da Marsiglia«, commandant du »Giusu Maria Giosep«, se dirigeait vers Venise avec une cargaison de »Biscotto di conto della Serenissima Repubblica di Venetia per Candia«, lorsque son équipage remarqua au large de l'île de Korčula que le bateau faisait eau et, dans la crainte de voir le chargement endommagé, il décida de faire escale à Gruž, afin d'y faire les réparations nécessaires (79).

Au mois de décembre 1559, Francesco David de Toulon naviguait de Corfou à Ancone sur son bateau, le »Santo Gio Battista« mais il fut retardé par les vents contraires tant et si bien que les vivres se trouvèrent épuisées. Le 26 décembre, en vue de Vlora, quelques hommes d'équipage partirent donc en canot vers la côte, afin de s'y approvisionner. C'est alors qu'ils furent attaqués par une cinquantaine de Turcs qui leur tendirent une embuscade, les firent prisonniers et confisquèrent le canot et son contenu. Cette déposition du capitaine fut confirmée par l'officier Samuel Hebreo et le marin Giacomo Aidus (80).

Le capitaine Antonio Christiano Francese, commandant d'un bateau chargé »di cenere«, et transportant des passagers,

mouilla près de Lokrum afin de vérifier si son bateau n'avait pas subi de dommages au cours de la tempête qui les avaient surpris sur leur route vers Venise (81). Le capitaine français Andrea Rinaldo, commandant du »Costantino Imperatore e Santa Helena«, naviguait en provenance de Venise avec un chargement et des passagers, et se dirigeait vers Corfou et Alexandrie. Au cours de ce périple, la tempête fit rage et les lames qui s'abattaient sur le pont leur interdirent de continuer leur route vers le sud. Aussi se dirigèrent-ils vers le port de Zaton, ce qui est consigné dans les livres d'archives à la date du 5 mars 1663 (82).

Le capitaine Gio. Gottieri Francese, commandant du »Fuenis«, en provenance de Brindisi, et se dirigeant vers Gênes se trouvait à une trentaine de milles de l'île de Vis lorsqu'il fut prit par la tempête, à la suite de quoi l'eau commença à s'infiltrer dans la coque. Ainsi arriva-t-il le 23 novembre à Koločep »... sotto Calamotta di questa Eccelentissima Reppublica« afin d'y déclarer cette avarie (83). Une vingtaine de jours plus tard, le Capitaine Gio. Beosier, commandant du »Madonna di buon viaggio«, en provenance de Malte, et se dirigeant vers Rijeka avec un chargement de sel, se vit contraint de faire escale dans le port de Zaton »per causa di contrari tempi« (84). Le capitaine Pier Toncas Francese, naviguant en provenance de Lagosta avec un chargement de sel, de café, de riz, etc., destiné à Dubrovnik et Venise, essuya une tempête qui causa une

avarie. Il en fit la déclaration le 8 janvier 1670 devant le Consulat Maritime de Dubrovnik. Le secrétaire du bateau, un dénommé Gorange, était son témoin (85). A la fin de l'année, le jour de la Saint Sylvestre, le capitaine Barnaba Bufie, commandant de »La Pusella d'Orlien«, en provenance d'Ancone et se dirigeant vers la France, fut victime d'une forte tempête et afin de sauver la vie des hommes d'équipage, le chargement et son bateau, il dût faire escale à Dubrovnik. C'est là qu'il fit une déclaration orale de cette avarie, qui fut confirmée par l'officier Bartolomeo Barnè (86). Dans le courant de l'année 1672, le capitaine Aloiso Ludibert Francese, commandant du grand bâtiment »La Madonna del Carmine e San Franco e l'anime del Purgatorio«, déclara une avarie. Ce bateau français venait de Lagosta et se dirigeait vers Venise avec un chargement de sel. Au large de la côte de Calabre, il fut pris par un coup de vent qui provoqua une voie d'eau, et le contraignit à faire escale au port de Gruž. Outre la déclaration du commandant du bateau, l'officier maritime Vicenzo Girao (87) fit aussi une déposition. A la fin de l'année, le capitaine Honorato Ludibert, commandant de »La Madonna del Carmine, San Franc. di Paolo e l'Anime del Purgatorio« séjourna à Dubrovnik pour les mêmes raisons. Il s'agit sans aucun doute du même bateau, propriété de la famille Ludibert. Cette fois, le bâtiment était assez endommagé et dût être réparé à Gruž, pour »...conciare la detta nave... che haveva patito su le secche di Brindisi dove il contra carena li era tutta

rotta...«. L'officier de vaisseau Honorato Bonifacio confirma cette déclaration par sa déposition (88). On retrouve le même capitaine et le même bateau près de 6 mois plus tard à Brindisi, où il fut victime d'une autre avarie (89).

Le capitaine Giovanni Vernetta Francuz et son bateau »La Madonna Lapadosa« séjourna à Dubrovnik au cours des premiers jours de l'année 1677, après avoir été victime d'un incident au large de la côte albanaise. La tempête faisant rage, l'équipage dut jeter à l'eau une bonne partie de l'équipement du bateau (90). A l'automne de la même année le capitaine Matteo Coretto déclare une avarie au Consulat Maritime de Dubrovnik. Sur son bateau le »San Giovanni«; il était parti »dalla città di Bonifacio di Corsica« en direction du Levant, mais peu après avoir dépassé »il faro di Messina«, la tempête le força à s'engager dans l'Adriatique. C'est ainsi qu'il arriva au large de Bar. Lorsque le bateau se trouva démuni de pain, il passa un accord avec les Turcs afin de pouvoir s'approvisionner à Bar, où il envoya quelques hommes d'équipage. Mais six marins porteurs de l'argent destiné aux achats furent malgré tout emprisonnés par les Turcs. Ce bateau fut alors contraint de faire escale à Dubrovnik, où un homme d'équipage confirma la déclaration du capitaine (91). Au cours des premiers jours du mois de mars 1679, le capitaine Honorato Aramon, commandant du bâtiment »Santo Spirito«, se présenta devant le prince de Ston, Marino Cerva-Crijević, et déclara ce qui suit.

Il avait pris à Barletta un chargement de 520 tonnes de grains, destinées à Naples. Chemin faisant, la tempête les repoussa vers l'île de Koločep, mais le vent faisant à nouveau rage, ils se trouvèrent bientôt dans le Canal de Ston. Le bateau avait subi une importante avarie. Cette déclaration fut confirmée par les membres de l'équipage Gio. Busier, Jacob Lamontar, Girolamo Cilighelo, et le capitaine de Dubrovnik Ivo Miloš (92).

Une vingtaine de jours plus tard, le capitaine Pier Fornier Francese, commandant du »San Rocco« déclare à son tour une avarie. Il venait de Thessalonique et se dirigeait vers Malte, mais le mauvais temps le repoussa sur les côtes de Calabre. Il se trouva contraint, pour sauver son bateau et la vie de ses hommes, de jeter à la mer une partie du chargement et de l'équipement du bateau. Le timonier Paolo Russi confirma cette déclaration (93). A la fin de cette même année, le capitaine Antonio Fornier, commandant du »San Nicolo« déclara lui aussi une avarie. Il se dirigeait vers la France avec un important chargement de grains pris en Crète. Au cours de cette traversée, il fut surpris par un cyclone qui le suivit jusqu'à Corfou. Il fut obligé de jeter par dessus bord une partie du chargement et de l'équipement du bateau. En outre, il supposait que le reste du chargement avait été mouillé. Cette déclaration fut confirmée par Giuseppe Massimo »Francese da Tolone« et Bastian Cabuson »Francese nochiero«, membres de l'équipage (94).

Le 7 juillet 1682, le capitaine Aloisi Audibert »di natione Francese«, commandant de »L'Aquilla volante«, se présenta devant le Consulat Maritime de Dubrovnik. Il déclara qu'alors qu'il transportait une cargaison variée vers Venise, il fut pris dans un cyclone et fut victime d'une avarie, si bien qu'il parvint à grand peine jusqu'au port de Lopud (95). Un peu plus de trois ans plus tard, le capitaine Pietro Rosso Francese, commandant de la »Madonna di Speranza«, fit une déclaration identique. Luigi Salo, Antonio Carbonero, Giacomo Bonifatio et Giuseppe Camillo confirmèrent sa déposition (96).

Au début du mois de février 1687, le capitaine Claudio Abiglia Francese se présenta, sous la surveillance du »Service de santé«, au port de Dubrovnik avec son bateau »Il mercante d'Egitto«. Ce bâtiment français avait quitté Izmir avec une cargaison de diverses marchandises et se dirigeait vers Venise. Parti le 28 janvier, il se trouva le 6 février aux alentours de Boka Kotorska, mais y affronta une tempête, qui le poursuivit jusqu'à la petite île de Sveti Andrija, pour à nouveau faire rage de plus belle. Il commença alors à neiger si fort qu'on ne pouvait distinguer un homme d'un bout à l'autre du bâtiment. A l'issue de ces mésaventures, le gréement et la barre se trouvèrent fort endommagés. Durant une nuit et un jour, le bateau dériva, et il avait une voie d'eau si importante qu'il flottait à grand peine. Un fort vent le poussa au large de Monte San Angelo, mais l'emporta à nouveau et empêcha

l'équipage de débarquer sur la côte de Puglia, après quoi il arriva à l'île de Koločep (97).

Le capitaine Giulielmo Hidus Francese, commandant de la »Santa Maria d'Egitto«, connut lui aussi une avarie quoique de moindre gravité. Les membres de l'équipage confirmèrent la déclaration de leur capitaine: il s'agit de Giuseppe Ferrao, Antonio Imber, Berto di Bono et du passager Ivan Orebić (98). Le capitaine Tomaso Cavino, commandant du bateau français »Santa Teresa« fit une déclaration semblable (99). Quant au capitaine Michele Vilar, commandant du »Violante«, en route d'Ancone vers Lisbonne, il fut lui aussi victime du mauvais temps et, le bateau faisant eau, fut contraint de jeter à la mer de multiples choses, dont en particulier »una cassa serrata di Monsignore Conti Nuntio da Lisboa«. Cette déclaration fut confirmée par l'officier français Antonio Gardon (100).

Le 19 avril 1703, une avarie sur un bateau français est à nouveau déclarée au Consulat Maritime par le capitaine Baldassar Morel de Marseille, commandant du voilier »Santa Anna«, qui naviguait en provenance d'Otrante vers Venise, avec un chargement de citrons, d'huile d'olive, etc. Il entama son voyage avec des vents favorables, mais la tempête se leva et il dût se diriger vers Cavtat. A l'entrée de ce port très bien protégé, le bateau heurta un écueil, mais fut tout de suite secouru par deux barques. Le dommage fut réparé par les artisans de Cavtat, moyennant la somme de 74,29 ducats (101). Le capitaine Giovanni Battista Oliviero

Francese di Marsiglia, commandant de la »Benedittione«, quitta Drač le 8 novembre en direction de Dubrovnik. Il convoyait pour des marchands de ces deux villes un précieux chargement de laine, peaux, tabac, cire, etc. Aux alentours de Paštrović, il remarqua que le bateau faisait eau, et malgré les efforts du calfat, il fut impossible de réparer la voie d'eau, après quoi les hommes d'équipage se virent contraints de quitter le bateau, et »...allargati della Nave non più vedessimo la medisima per esser andata a Picco«. Le navire coula et les officiers Giacomo Tuschi et Antonio Arrigo (102) confirmèrent cette déposition.

Le capitaine français Giovanni Albera, commandant du voilier de commerce le »San Luigi« quitta Drač le 8 février 1712, se dirigeant vers Ancone avec un chargement destiné à des marchands. Mais le mauvais temps le contraignit à jeter par dessus bord une partie du chargement (20 sacs de tabac, etc.) et de l'équipement du bateau. La déclaration d'avarie fut consignée le 20 février (103).

Le 24 janvier 1718, le capitaine Steffano Sicard Francese, commandant de »La Santissima Anuntiata e San Spiridone«, déclara lui aussi une avarie à Dubrovnik. Alors qu'ils se dirigeaient vers Venise avec un chargement de 65 balles de soie, 24 balles de cire, etc., une forte tempête se déclara: le vent déchira les voiles et fit de gros dégâts. Ils furent donc contraints de s'abriter près de l'île de Mljet, puis de repartir pour Vratnik.

C'est alors qu'un bateau pirate les prit d'assaut, pilla leur chargement, leurs armes, leur argent, etc. Les membres français de l'équipage confirmèrent l'exactitude de la déposition du capitaine. Il s'agit de: Honorato Lautier de Provence, de Luigi Estie de Marseille (104). Une avarie semblable, mais ne comportant pas de mésaventures avec les pirates, fut déclarée par le capitaine Giuseppe Gabriele Rouved de Toulon, commandant de la »Santa Vergine dell'Arsenale«, qui se rendait d'Izmir à Venise avec des marchandises et des passagers. Giuseppe Gairand confirma sa déposition (105).

Le capitaine français Giacomo Coret, commandant de la »Corona«, chargée de grains destinés à Toulon, fut lui aussi victime d'une avarie. Il fut pris par la tempête alors qu'il longeait la côte est de l'Adriatique, aux abords de l'archipel des Kornat. Les cloisons qui retenaient le chargement se brisèrent pendant la tempête, et tout le chargement s'amoncella d'un côté du bateau qui menaçait de chavirer, la mer affleurant sur le pont. Il fallut donc jeter une partie du chargement pour sauver le bâtiment, qui comptait une vingtaine d'hommes d'équipage, y compris le commandant d'artillerie Giacomo Martiniago, qui déclara la déposition du capitaine digne de foi (106).

Au début de l'été 1726 séjourna à Dubrovnik le capitaine Giuseppe Rovier de Marseille, commandant de »La Rondinella«. Ce bateau français venait d'Alexandrie chargé de diverses marchandises pour le compte du

marchand ragusain Jozef Danon, mais les vents contraires le retinrent à Dubrovnik pendant 72 jours (107). Notons que ce bâtiment ne fut pas le seul à séjourner si longtemps au port de Dubrovnik. En effet, la majorité des vaisseaux que nous citons ici restaient plus de trois semaines au port.

Certains voiliers de commerce français séjournèrent dans les ports ragusains à des fins commerciales. Citons les exemples des capitaines Jacomo Casselini, Jozef Sabatier, Jacomo Pinelli et Gio. Jacomo Francese payèrent pour leurs bâtiments environ un ducat de taxe. Le capitaine Giovanni Baraglier déboursa pour sa part une somme un peu plus importante, tandis que le capitaine Bulier Francese ne s'acquitta que de 1,20 ducat. Quant au capitaine Piero Gois Francese, on sait qu'il se présenta au port de Dubrovnik le 7 avril 1762, mais la somme qu'il paya n'est pas précisée (108).

Quant au capitaine Cristoforo Guillomier, commandant du »San Giuseppe e la Providenza« et arborant le drapeau français, il se présenta au port de Dubrovnik afin d'y réparer une voie d'eau sur son bateau, et d'y déclarer cette avarie. Les officiers Carlo Bernom »scrivano« et Steffano Correi »officiale della sudetta tartana« confirmèrent sa déposition (109).

Le capitaine Gabriel Patto de Marseille se dirigeait vers Marseille en provenance de l'archipel grec, avec son bâtiment le »San Antonio«, chargé d'huile d'olive lorsque la tempête et un vent contraire le repoussèrent

vers Corfou. Le vent soufflait de plus en plus fort, si bien que le bateau fut contraint de s'engager sur l'Adriatique et arriva ainsi à Dubrovnik, le centre le plus important d'assurance maritime de la Méditerranée, pour y déclarer cette avarie. La déclaration du capitaine fut confirmée par »Giovanni Ribaud Francese secondo capitano di sudetto Pinco« (110).

Par ailleurs, deux marins français séjournaient à cette époque à Dubrovnik. Il s'agit de Giovanni Battista Ardisson, marin, et de Pietro Ranghino »petit«, de Provence. Ils faisaient partie de l'équipage du bateau anglais »Santa Elisabetta«, commandé par le capitaine Giorgio Bromedge (111).

Au mois de septembre 1740, le bateau français »San Giuseppe« mouillait dans le port le mieux protégé de Dubrovnik, Slano. Ce bateau se trouvait sous le commandement du capitaine Giovanni Martin de Marseille et venait d'Alexandrie. Il déchargea à Dubrovnik une cargaison de diverses marchandises (riz, café, textile, etc) appartenant à des marchand turcs de Trebinje. Durant sa traversée vers Dubrovnik, la tempête contraignit ce navire français à quitter sa route et à faire escale à Rhodes afin de procéder à des réparations. Claudio Bernard, officier de Marseille et Salvator Paolo de Marseille confirmèrent la déclaration du capitaine (112). Le commandant du »San Giuseppe e l'Unione«, Giuseppe Bru net de Provence, connut les mêmes mésaventures alors qu'il effectuait un voyage pour des marchands turcs de Bosnie: son bateau, très

endommagé, dût être réparé à Gruž (113). Sept ans plus tard, le capitaine Biagio Secor de Marseille accomplit lui aussi un parcours semblable, avec un chargement et des passagers (114). A la fin de l'année 1750, le capitaine Giovanni Grossetti »Francese di San Tropé« commandant la »Santa Nunziata«, fit une traversée de Venise à Livourne et Civittavecchia. C'est durant ce voyage, alors qu'il se trouvait aux alentours de l'île de Sveti Andrija, qu'une forte tempête et un fort vent le forcèrent à abriter son navire à l'île de Mljet, après quoi il se dirigea vers Koločep où il fit escale à l'abri des vents (115).

Au mois de février 1751, le capitaine Onorato Giboin, commandant de la tartane »S. Vergine del Rosario«, naviguant sous pavillon français, quitta Venise en direction de Messine, Palerme et Naples, mais au large de Boka Kotorska, à environ 30 milles de la côte, un fort vent l'empêcha de continuer sa route. Ils se dirigea vers Lastovo, mais les conditions météorologiques ne faisaient qu'empirer. Le bateau était très endommagé lorsqu'il parvint au port de Pome, dans l'île de Mljet. Nicola »Soma marsigliese« confirma la déposition du capitaine (116). Le capitaine Gio. Franc. Trulet »di San Tropé« effectua des transactions semblables à la même époque (117a). Le capitaine Rafaele Taffe de Cannes, commandant du »San Giuseppe« prit un chargement de grains pour des marchands de Nice, mais au large de Syracuse, le mauvais temps le surprit et le contraignit à faire escale, puis à s'engager dans les eaux de

l'Adriatique. Pour sauver l'équipage et le bateau, il dut jeter à la mer une partie du chargement et de l'équipement du bateau. Les marins français Pietro Rostan et Giuseppe Glode confirmèrent sa déclaration (117).

En 1756, le capitaine Giovanni Borralin Francese, qui avait quitté le port de Gruž avec un chargement de grains destiné à un marchand de Gênes, fut contraint de faire machine arrière à cause du mauvais temps. L'officier Giuseppe Daniel confirma sa déposition (118). A peu près à la même époque, Anne Ghiglio de Nice, Stef. Colon, et quelques autres personnes séjournaient à Dubrovnik en tant que passagers et voyageurs (119).

Le 24 janvier 1784, le capitaine français Giovanni Jullian, commandant de »La Clair Voyante« de Marseille déclara devant le Consulat Maritime de Dubrovnik une avarie survenue à la suite d'une tempête. Le marin Biagio Bonin confirma cette déclaration (120).

De 1746 à 1755, plusieurs marins français faisaient partie de l'équipage des voiliers de commerce ragusains. Il s'agit de Carlo Bonfor, Jakov Camolino, Ivan Fedel, originaire de Marseille, de S. Buau, des pilotes Rajmund Laget et Andrija Berton, et enfin de Luj G. Poison, calfat et de Antun Villavi, matelot. Durant la deuxième moitié du 18ème siècle, les marins français employés sur les navires ragusains étaient moins nombreux (121).

Les archives historiques de la République de Dubrovnik comportent de très nombreux

exemples qui illustrent l'utilité et l'efficacité des relations commerciales et maritimes entre la France et la République ragusaine. Nous nous contenterons d'en citer quelques exemples, l'espace qui nous est imparti ne nous permettant pas d'être exhaustifs.

En 1789, plusieurs navires français ont séjourné et effectué à Dubrovnik des transactions portuaires et commerciales parmi lesquels le bâtiment du capitaine Fran. Rouband, transportant des céréales de Rijeka à Marseille, »La Filippina« commandée par Pietro Tropè de Villanova di San Tropè, avec 11 membres d'équipage, le bateau du capitaine Noel Condunnel de Marseille et ses 17 membres d'équipage, et enfin le navire du capitaine Louis Poiret accompagné de 7 marins, et qui naviguait de Tunis à Dubrovnik.

En 1797, séjourna à Dubrovnik le corsaire français Ignazio Banier, commandant le »Il Felice«. Un nombre croissant de bâtiments de guerre français séjourne à cette époque dans les ports de Dubrovnik. Les autorités ragusaines leur offrent des cadeaux et la population les approvisionne en pain, bougies, riz, fèves, viande de mouton, vin, huile d'olive, huile pour les lampes, bois, etc. Les autorités demandèrent que la discipline soit respectée sur ces bâtiments et que seuls les officiers de ces navires soient autorisés à descendre à terre. Il était d'usage que chaque commandant fasse un cadeau somptueux an gouvernement ragusain. Les archives de Dubrovnik citent souvent à cette époque les

corsaires français, sur les navires desquels naviguaient des marins ragusains. A cette époque (1798), après la chute de la République vénitienne, le bateau du capitaine Pero – Durasović de Boka Kotorska naviguait sous pavillon français.

Le gouvernement ragusain dût faire un »prêt« de 6.000 ducats à un corsaire français. C'est pour la République ragusaine le début d'une agonie qui va précéder la »visite« de Napoléon à Dubrovnik. Le 23 février 1806, le gouvernement ragusain décide de mettre en oeuvre tous les efforts diplomatiques afin d'éviter que l'armée française ne passe par Dubrovnik. Une somme de 10.000 ducats est débloquée à cet effet, et le gouvernement élit deux sénateurs (Toma J. Baseji et Marino Zlatarić, chargés de mener à bien ces affaires diplomatiques. Le consul Bruer se voit offrir la somme de 100 sequins d'or afin qu'il fasse en sorte que l'armée française évite Dubrovnik par voie de mer et fasse escale à Cavtat, avant de continuer sa route vers l'est. En 1797 déjà, un »prêt« de 800.000 ducats avait été versé au commandant d'un bateau de guerre français transportant 1500 soldats, pour qu'il évite la ville et qu'il la laisse en paix (122).

La République de Dubrovnik survécut 10 ans à son ennemie séculaire, Venise, et à d'autres Etats méditerranéens, mais que pouvait-elle faire, face à la force monumentale des armées napoléoniennes, et ce après la chute des plus importantes forces maritimes de la Méditerranée? C'est dans

cette situation que les Ragusains prirent une sage décision: les autorités maritimes ordonnèrent que tous les bateaux ragusains se trouvant à l'étranger soient mis en vente, afin d'éviter qu'ils ne soient réquisitionnés comme butin de guerre, ainsi que cela s'était déjà produit, »a causa dell'invasione Francese«. C'est alors que la loi sur l'assurance maritime cessa d'être appliquée. Dès lors, les navires ragusains ne pouvaient plus arborer leur pavillon national de Saint Blaise, ce qui signifiait »una totale legale perdita delli Bastimenti Ragusei«. Cet ordre est dépéché aux bâtiments ragusains le 10 janvier 1808. Au début du mois de février de cette même année, le nouveau registre des services ragusains porte à la première page: »In nome di S. M. Napoleone Primo imperatore di Francia e Re d'Italia« (123).

NOTES

1. Josip Luetić: Relations maritimes et commerciales entre les villes italiennes et Dubrovnik à l'époque de Dante – DANTE E IL MONDO SLAVO – Académie Yougoslave des Sciences et des Arts, JAZU – Zagreb, 1984

2. Josip Luetić: L'activité maritime internationale de Dubrovnik au XIVème siècle, AYSA, Zagreb, 1980

3. Jorjo Tadić: L'organisation de l'activité maritime ragusaine – SANU n°1–2 – Belgrade, 1948

Vilma Borghesi: Il Mediterraneo tra due rivoluzioni nautiche – Firenze, 1976

Nikola Mirković: Ragusa and the Portuguese spice trade – The Slavonic and East European Review, vol. XXI, n. 56, 1943

Josip Luetić: L'homme de mer et diplomate Vice Bune – Anali Historijskog instituta JAZU, VI–VII – Dubrovnik, 1959

4. Josip Luetić: La flotte de la République de Dubrovnik au 17ème siècle – Građa za pomorski muzej JAZU – Dubrovnik, 1964

Josip Luetić: Nouvelles données sur les bateaux ragusains au cours des dernières décennies du 17ème siècle – Dubrovačko pomorstvo, zbornik u spomen sto godina dubrovačke pomorske škole – Dubrovnik 1952

5. Josip Luetić: Des activités maritimes de la République de Dubrovnik au 18ème siècle – Građa za pomorski muzej JAZU, knjiga 2 – Dubrovnik, 1959

6. Josip Luetić: l'activité maritime et le commerce international à Dubrovnik au Moyen âge à travers les archives de Dubrovnik – ARHIVIST, 1–2 – Belgrade, 1979

Josip Luetić: Marins et voiliers de la République de Dubrovnik – Zagreb, 1984

Josip Luetić: Mille ans d'activités maritimes à Dubrovnik – Zagreb, 1984

Josip Luetić: La navigation transocéanique de la République de Dubrovnik au 19ème siècle, et son influence sur les relations diplomatiques avec les USA – Građa za pomorski muzej JAZU – Dubrovnik, 1972

Josip Luetić: Su alcuni tipi antichi di navi Ragusee – Bolletino dell'Atlante linguistico Mediterraneo, 13–15 – Firenze, 1976

Josip Luetić: Marittimi Marchigiani arruolati nella marina mercantile (1797–1807) – ATTI E MEMORIE, nuova serie, anno 82 – Ancona 1978

Josip Luetić: English mariners and ships in the 17th century Dubrovnik – THE MARINERS'MIRROR, vol. 64, August n°3 – London, 1978

Josip Luetić: Les marins italiens comme membres des équipages des voiliers de commerce de la République de Dubrovnik au 18ème siècle et au début du 19ème – Anali Zavoda za povijesne znanosti IC JAZU, svezak XVIII – Dubrovnik, 1980

Josip Luetić: Esquisse des conditions économiques et sociales dans la République de Dubrovnik 1797–1807 – Anali Zavoda za povijesne znanosti IC JAZU, svezak XXI – Dubrovnik, 1983

Josip Luetić: Lundresit detare, marina tregtare dhe vemprimtaria e porteva te Vlores, Durresit e Lezhes dhe lidhet nautike-komerciale te Sqiptareve me Dubrovnikasit ne vitet 1566–1584 – GJURMINE ALBANOLOGJIKE, Seris e shkencave historike 14–1984 – Prishtine 1985

Josip Luetić: Les grands marins de l'économie maritime de la République de Dubrovnik – Zbornik dubrovačkog primorja i otoka – Dubrovnik 1986

8. ARCHIVES HISTORIQUES DE DUBROVNIK (dans la suite du texte: HAD), Noli (nollegiamenti delle navi) e sidurta (marittima) dans la suite du texte: Noli) 56–1, livre 2, p. 143 et 113v.

9. HAD, Noli 56–1, livre 10, p. 24

10. HAD, Noli 56–1, livre 9, p. 216–221

11. HAD, Noli 56–1, livre 25, p. 126v–127, 129v–130 du 12 juillet 1590

12. HAD, Noli 56–1, livre 17, p. 242, 243, 251–252

13. HAD, Noli 56–1, livre 17, p. 112v

14. HAD, Noli 56–1, livre 24, p. 188

15. HAD, Noli 56–1, livre 25, p. 126v–127, 161

16. HAD, Noli 56–1, livre 25, p. 129v, 129–130, 136 et 138

17. HAD, Noli 56–1, livre 26, p. 91

18. HAD, Noli 56–1, livre 30, p. 29 et 30

19. HAD, Noli 56–1, livre 31, p. 219 du 28 juillet 1595

20. HAD, Noli 56–1, livre 31, 233v–234

21. HAD, Noli 56–1, livre 32, p. 128

22. HAD, Noli 56–1, livre 34, p. 147 et livre 35, p. 120–121, 1597

23. HAD, Noli 56–1, livre 36, p. 169v–170 du 10 octobre 1597

24. HAD, Noli 56–1, livre 37, p. 10, 12, 17, 18, 19, 20, 246v et 252v

25. HAD, Noli 56–1, livre 37, p. 240–241 et livre 38, p. 28

26. HAD, Noli 56–1, livre 38, p. 26 du 12 septembre 1598 et livre 38, p. 234 du 8 avril 1599

27. HAD, Noli 56–1, livre 48, p. 195v.

28. HAD, Noli 56–1, livre 48, p. 230v.

29. HAD, Noli 56–1, livre 49, p. 176v, 183 et 186.

30. HAD, Noli 56–1, livre 51, p. 104.

31. HAD, Noli 56–1, livre 54, p. 31v.

32. HAD, Noli 56–1, livre 54, p. 194, 194v, 207 et 207v.

33. HAD, Noli 56–1, livre 54, p. 215 et 217v.

34. HAD, Noli, livre 55, p. 275 et livre 46, p. 24v.

35. HAD, Noli 56–1, livre 56, p. 64v.

36. HAD, Noli 56–1, livre 56, p. 75v.

37. HAD, Noli 56–1, livre 56, p. 99v.

38. HAD, Noli 56–1, livre 56, p. 126v, 127, 127v, 139.

39. HAD, Noli 56–1, livre 56, p. 92, 100, 146v et 147.

40. HAD, Noli 56–1, livre 57, p. 95, 99, 102, 103v et 162v.

41. HAD, Noli 56–1, livre 58, p. 162.

42. HAD. Noli 56–1, livre 58, p. 128v–129.

43. HAD. Noli 56–1, livre 59, p. 264v et 271v, 265v, 271v.

44. HAD. Noli 56–1, livre 60 p. 47v, p. 74, p. 97v, p. 98 et 108. Livre 61, p. 133, 139 et p. 222.

45. HAD. Noli 56–1, livre 58, p. 192v et p. 213.

46. HAD. Noli 56–1, livre 58, p. 214.

47. HAD. Noli 56–1, livre 59, p. 213 et 216v.

48. HAD. Noli 56–1, livre 60, p. 12.

49. HAD. Noli 56–1, livre 60, p. 205.

50. HAD. Noli 56–1, livre 61, p. 62, p. 79

51. HAD. Noli 56–1, livre 61, p. 159, 159v et 160v.

52. HAD. Assemble – Consolato del mare 56–4, livre 1, p. 43 à 68.

53. HAD. Assemblee – Consolato del mare

54. HAD. Consolato del mare, livre 1, p. 99v, 99 et 101v.

55. HAD. Consolato del mare, livre 1, p. 116 à 120v.

56. HAD. Consolato del mare, livre 1, p. 132v, 134, 134v.

57. HAD. Consolato del mare, livre 1, p. 194.

58. HAD. Consolato del mare, livre 1, p. 184v.

59. HAD. Consolato del mare, livre 1, p. 226v et 227v.

60. HAD. Consolato del mare, livre 1, p. 229.

61. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 81, 82v.

62. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 97–108v.

63. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 109–111v.

64. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 123v.

65. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 130.

66. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 228v 229.

67. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 247.

68. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 248v.

69. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 250v.

70. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 265v.

71. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 280.

72. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 7.

73. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 11v.

74. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 13.

75. HAD. Consolato del mare, livre 2, p. 14.

76. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 26v.

77. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 53v.

78. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 60.

79. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 61v.

80. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 74.

81. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 134.

81. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 136.

82. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 136.

83. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 210.

84. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 212.

85. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 215.

86. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 229v.

87. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 250.

88. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 259v.

89. HAD. Consolato del mare, livre 3, p. 267. Le fonctionnaire ragusain n'était sans doute pas familier de la langue française, et particulièrement de sa prononciation. Nous ignorons si les noms de Ludibert et Odibert

ont été correctement transcrits, quant aux autres noms, ils ont été semble-t-il mal écrits.

90. HAD. Consolato del mare, livre 4, p. 16.

91. HAD. Consolato del mare, livre 4, p. 35.

92. Josip Luetić: Bateaux, armateurs et marins de Ston dans l'économie internationale de la République de Dubrovnik – Stonski zbornik – Ston, 1987

93. HAD. Consolato del mare, livre 4, p. 42v.

94. HAD. Consolato del mare, livre 4, p. 51.

95. HAD. Consolato del mare, livre 4, p. 85.

96. HAD. Consolato del mare, livre 4, p. 142v.

97. HAD. Consolato del mare, livre 4, p. 158.

98. HAD. Consolato del mare, livre 4, p. 267.

99. HAD. Consolato del mare, livre 4, p. 234.

100. HAD. Consolato del mare, livre 4, p. 39v.

101. HAD. Consolato del mare, livre 5, p. 4.

102. HAD. Consolato del mare, livre 5, p. 88v.

103. HAD. Consolato, livre 5, p. 94.

104. HAD. Consolato, livre 5, p. 117v.

105. HAD. Consolato, livre 5, p. 139.

106. HAD. Consolato, livre 5, p. 181.

107. HAD. Consolato, livre 5, p. 190.
Outre les sources déjà citées, nous avons examiné quelques autres registres d'archives, où nous avons trouvé des informations sur les Français et leurs bateaux à Dubrovnik. Il s'agit entre autres du Consilium Rogatorum 3, livres 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 99, 101, 102, 107, 109, etc.

108. HAD. Arboracci e scarmi alla Ponta 56–5, livre 1, p. 1, 13v; livre 5, p. 2; livre 6, p. 7, 7v, 9, 15v; livre 8, p. 14, 19; livre 9, p. 19; livre 11, p. 5v, etc.

109. HAD. Consolato, livre 5, p. 249v.

110. HAD. Consolato, livre 5, p. 255v.

111. HAD. Consolato, livre 5, p. 16v.

112. HAD. Consolato, livre 6, p. 27v.

113. HAD. Consolato, livre 6, p. 38.

114. HAD. Consolato, livre 6, p. 170.

115. HAD. Consolato, livre 6, p. 186.

116. HAD. Consolato, livre 6, p. 189.

117a. HAD. Consolato, livre 6, p. 230.

117. HAD. Consolato, livre 7, p. 13v.

118. HAD. Consolato, livre 7, p. 91.

119. HAD. Consolato, livre 7, p. 152, 166. Madame Anne était passagère d'un bateau ragusain commandé par le capitaine Đura Rafaeli, et ce Français voyageait sur le navire du capitaine Ilija Bratić.

120. HAD. Consolato, livre 8, p. 267 – (264v).

121. Josip Luetić: De la navigation dans la République de Dubrovnik du 18ème siècle, o.c.

Pour cette liste, nous avons examiné plusieurs registres d'archives, dans lesquels figurent les copies des documents internationaux, et les listes des équipages des bateaux ragusains. Au cours de la deuxième moitié du 18ème siècle, et à la demande des autorités françaises, il fut interdit aux Français de faire partie des équipages des bateaux ragusains, mais on trouve certains exemples d'exception à la règle, comme par exemple Jean Armano, membre de l'équipage du »Pastor fedele«. HAD, Ruoli 56–9, livre 9f. 3–1795.

122. HAD, Arrivi e partenze, A/P, livre 1, p. 8v, 14, 17v, 77, 103, etc., et HAD, Consilium Rogatorum 3, livre 205, p. 84v, 85, 122, 124v, 151v, livre 207, p. 161, livre 208, p. 37 et 41.

Dans la décision du Consilium Rogatorum, livre 208, p. 142v du 12 février 1802, le gouvernement ragusain écrit »Al Primo Console Bonaparte–Paris«, de même que dans une »Lettera di Felicitazione« du 9 octobre, etc. A propos de ces journées dramatiques, voir la série

208 et suivantes, les séries Diversa de Foris 34, Pomorstvo 56, et les sous-séries 7, livre 2, 15, livre 9, etc. Au sujet de ces événements, consulter: Josip Luetic: Esquisse des circonstances économiques et sociales, o.c. et Harriet Towers: The Ragusan Republic victim of Napoleon and its own conservatism, Leiden 1970

123. HAD. Diversa de Foris 34, livre 240, p. 277v; livre 242, p. 1, 6v.

124. Au sujet des relations diplomatiques et consulaires entre la France et la République de Dubrovnik, consulter: Ilija Mitić: Le service consulaire dans l'ancien Dubrovnik – Posebno izdanje Historijskog Instituta Jazu – Dubrovnik, 1973.

ANNALES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
DE ZAGREB

Politique démographique, familles et maternité en Yougoslavie en 1980; recherche sur l'émancipation de la femme: Exemple de la Bosnie

Martine Saxod-Borrelli

Analyser la politique démographique adoptée, les attitudes face à la maternité, les résultats chiffrés de l'évolution des familles, c'est tenter d'appréhender la structure démographique et sociale formée, l'esprit de société qui stimule le développement de la population.

Confronter les lignes de force et les contradictions mises à jour, c'est déjà aborder la question de la condition féminine dans le contexte de la société socialiste autogestionnaire yougoslave.

Ainsi, l'hypothèse de travail qui conduit cet article s'appuie sur le principe selon lequel le niveau d'émancipation des femmes dans une société est significatif du niveau d'émancipation des individus et du niveau de développement de cette société. Elle a recours aux interrogations suivantes:

comment peut-on évaluer la condition féminine aujourd'hui en Yougoslavie et quelle est conjointement l'image donnée de la femme? Comment la société autogestionnaire yougoslave de 1980 perçoit-elle le problème général des femmes et quelles propositions avance-t-elle dans la perspective d'évolution de la question féminine?

L'article se propose d'étudier en un premier temps la politique démographique adoptée (à partir d'une perception autre de la femme et de la famille), puis d'analyser dans une étape seconde les réponses des femmes à cette politique dans le cadre des attitudes face à la maternité, avant de formuler dans une troisième phase des réflexions d'ensemble sur la situation des femmes et le problème féminin. Les sources utilisées (des ouvrages essentiellement yougoslaves) limitent le cadre spatio-temporel du travail à l'analyse du problème en Bosnie-Herzégovine dans les années soixante-dix (avec des perspectives avancées pour 1980).

Le système autogestionnaire yougoslave se donne une double direction d'intérêts, la construction d'une société socialiste fondée sur l'autogestion et à l'intérieur de cette société, l'émancipation de la personnalité humaine dans les meilleures conditions de vie possibles.

Le développement socio-économique du pays est lié à l'individu, producteur, consommateur, responsable; cet individu est partie intégrante de la société, quels que soient son

sexe ou sa catégorie sociale d'appartenance. La femme est de ce fait reconnue comme personnalité sociale, le développement du pays est lié à l'émancipation des femmes.

L'évolution de l'individu et par conséquent des femmes ne peut se faire que par la voie de l'indépendance économique, option qui met en jeu l'ensemble de la sphère du travail social. Desanka IKIĆ (1) écrit à ce propos: »dans le processus de travail, l'homme dépose son énergie, son intelligence, sa force physique, il participe à la création de nouvelles valeurs et de nouveaux besoins... Le travail est la propriété de l'homme, il a créé l'homme et le fait homme«.

L'importance du rapport mis en évidence relatif à l'individu/la société, la perception originale de la femme avant tout comme individu social, la valorisation du travail sont autant d'éléments qui tendent à modifier l'analyse généralement reçue de la question féminine comme ils conduisent à une autre définition de la famille dans la société en présence.

Stanko MAZOR (2) définit la famille comme »une communauté sociale conditionnée historiquement, un groupe social lié au contenu et à la forme de production et de reproduction sociale.«

Etablissant une relation entre économie, société et population, les principes marxistes de l'évolution de la population mettent au premier plan le lien dialectique existant entre production des moyens de vie et reproduction

des hommes. La société socialiste, comme nouvelle réalité socio-économique, se donne pour objectif de révolutionner toutes les formes de la vie sociale par l'émergence d'un type nouveau de propriété sociale, par l'intégration des besoins fondamentaux de l'individu dans le cadre de la communauté sociale, par la création d'un groupe familial différent, famille socialiste caractérisée par de nouveaux rapports intra-familiaux alignés sur les nouveaux rapports sociaux (rapports d'égalité).

La société autogestionnaire yougoslave ne rejette donc pas le fondement du groupe familial mais adopte la famille comme groupe social, comme cellule de base de la société (supposant une union organique et une interpénétration des intérêts et des fonctions de la famille et de la société).

La famille étant redéfinie comme groupe social de base dans la société autogestionnaire, elle peut apparaître selon Stanko MAZOR véritablement comme un lien émotionnel essentiel entre l'homme, la femme et les enfants: la famille devient une forme spécifique de recherches de sociabilité, elle fait appel à une nouvelle perception et une nouvelle élaboration de la personnalité et de ses structures mentales. Cette famille différente est encore appelée famille contemporaine démocratique ou famille socialiste.

L'émancipation de la société et de l'individu est liée à l'émancipation de la famille, impliquant dans ce processus toute la com-

munauté sociale. L'émergence de cette nouvelle famille qui remet en question le contenu des problèmes dits traditionnellement familiaux rejette une politique de protection de la femme-mère ou de la femme-épouse, elle rejette une politique strictement nataliste d'encouragement à la famille-institution, elle suppose une politique sociale en faveur de la population, plus largement dénommée dans le contexte présent politique démographique.

Politique démographique...

La politique démographique adoptée suit deux directions d'idées qui cependant se complètent: elle est perçue à la fois comme une politique globale de protection de la maternité et de la famille et comme une politique de planification des naissances où doit intervenir la responsabilité des organes d'autogestion à tous les niveaux de compétence.

Premier volet de cette politique, la politique de protection de la maternité et de la famille englobe la politique de protection de la femme et de l'enfant, à travers la Résolution sur la protection sociale élaborée en avril 1970, la nouvelle législation familiale (septembre 1970), les lois relatives aux congés de maternité (une année de congé post-natal avec salaire), aux allocations familiales, etc.

Cette politique de protection maternelle et infantile (politique récente, datant des années 1970) a pour double objectif d'offrir d'une part les meilleures conditions possibles

d'éducation familiale et sociale et de développement de la personnalité à l'enfant et d'autre part de faciliter l'insertion sociale des femmes par l'accès à la vie professionnelle et politique. Elle englobe ainsi des mesures de protection de la femme au travail et le principe original de »socialisation des fonctions familiales« sous-entendant la prise en charge (ou l'allégement) par les services sociaux des tâches domestiques traditionnellement attribuées à la femme: la Yougoslavie a vu alors apparaître et se multiplier les restaurants collectifs, les crèches, les centres d'enfants, les foyers pour adolescents, les transports en commun, les centres culturels et récréatifs, etc.

Le deuxième volet de la politique démographique est déterminé par la politique de planification des naissances qui se donne pour base l'affirmation de la priorité accordée à la naissance d'enfants désirés et qui se donne pour but l'amélioration de la santé physique et mentale des femmes et des enfants, l'évolution de la position sociale des femmes. Cette politique de planification des naissances repose sur le principe de la responsabilité de l'individu et de son pouvoir de décision.

Le contenu de cette politique est inclus dans le document fondamental officiel élaboré par l'Assemblée Fédérale en 1969 intitulé »Résolution sur la planification de la famille – SFRJ«. Ce document stipule que désormais les parents ont le droit de choisir le nombre d'enfants dans la famille; la société

est tenue de fournir les moyens permettant d'appliquer ce droit. La contraception doit devenir la seule forme souhaitée et utilisée de contrôle des naissances; l'avortement (introduit légalement dès 1952) est libéralisé dans son principe mais il reste une méthode suppléante de régulation des naissances (la durée de gestation limite est fixée à douze semaines; les raisons médicales, eugéniques, socio-économiques au sens large sont acceptées; l'interruption de grossesse doit se faire dans un centre médical spécialisé).

Opposée aux principes et au contenu de cette politique démographique (dont le deuxième volet nous intéresse plus particulièrement dans l'analyse de la condition de la femme), la réplique des femmes à la politique de planification des naissances à travers les attitudes exprimées face à la natalité et à la non-natalité (la contraception et l'avortement) est révélatrice de mouvements d'ensemble et de contradictions.

...et réponses des femmes:

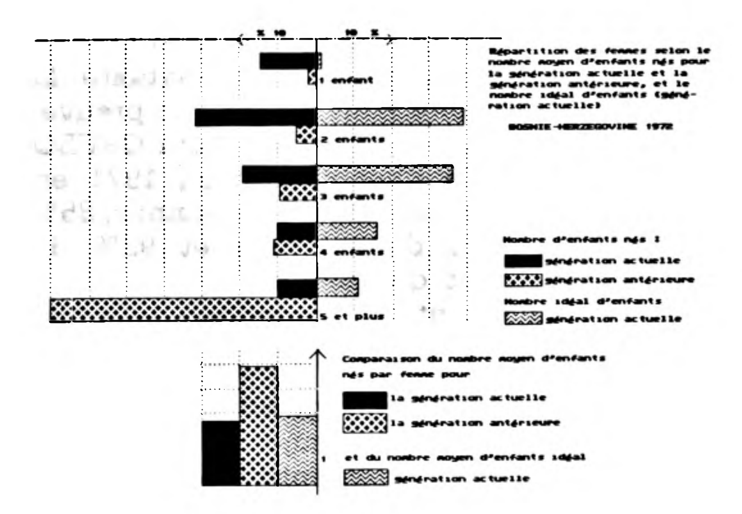
Quelques résultats statistiques permettent une approche du phénomène d'émergence de nouveaux comportements démographiques: après une période où le mouvement naturel de la population influait directement et positivement sur l'évolution démographique, après une période de natalité élevée, la tendance à la baisse de la natalité est nette depuis les années d'après-guerre et en particulier à partir de 1960 (libé-

ralisation généralisée de l'avortement et extension progressive de la contraception). Les taux de natalité relevés en Bosnie-Herzégovine (3) sont de 40,3‰ en 1931, 35,6‰ en 1948, 34,1‰ en 1960; ils passent à 24,6‰ en 1968 et 16,7‰ en 1978.

Autres résultats, autre preuve d'une volonté d'action sur la reproduction biologique et d'une aspiration à la planification des naissances: en Bosnie-Herzégovine, le nombre moyen d'enfants nés par femme de la génération présente (en 1972) est de 2,53 alors que pour la génération précédente, il était de 4,99. La natalité n'est plus envisagée comme simplement naturelle, la maternité devient une fonction définie sur le plan social: les femmes de la génération présente formulent un nombre d'enfants idéal désirés équivalent à 2,75. (3)

La structure et la formation des familles évoluent: les courbes de fertilité selon les classes d'âges témoignent du phénomène contemporain de tendance à la formation de familles réduites, constituées rapidement autour des 25 ans de l'épouse. La diminution du nombre de personnes par ménage est significative d'une nouvelle structuration du groupe familial et du renouvellement de ses fonctions: le redécoupage des ménages en Bosnie-Herzégovine se fait aux dépens des grandes familles de 8 membres et plus vers des ménages de 4 ou 5 membres, familles conjugales ou nucléaires de 2 ou 3 enfants s'assimilant au modèle de famille socialiste définie par Stanko MAZOR (type de familles

que l'on retrouve dans les ménages urbains d'ouvriers, d'employés, etc.). (4)



L'évolution des comportements démographiques est plus ou moins accentuée selon le milieu socio-culturel de vie: le monde rural, les catégories de métiers réunissant condition matérielle difficile et faible niveau d'instruction présentent des attitudes démographiques traditionnelles avec une forte natalité. La situation est inversée dans le monde urbain (avec les métiers du secondaire et du tertiaire, l'emploi des femmes, un bon niveau de qualification) à l'intérieur d'un contexte socio-politique qui admet le maintien du mariage (institution redéfinie à l'instar du groupe familial), qui minimise le phénomène du divorce, qui ignore l'union libre (en Bosnie-Herzégovine), qui prend en charge les enfants nés hors mariage (l'illégitimité des naissances reste marginale).

Au delà des divers éléments d'influence, sources de nuances dans les réponses exprimées, se dégagent chez les femmes yougoslaves des attitudes d'ensemble favorables à ce que nous avons appelé la non-natalité: la chute de la natalité n'en est qu'une preuve. Les statistiques élaborées par Zlata GREBO (3) confirment le phénomène: en 1971 en Bosnie-Herzégovine, 50% de paysannes, 85% d'ouvrières, 87% d'employées et 92% de femmes exerçant des métiers dits intellectuels se prononcent pour l'adoption de la planification des naissances.

Si le principe de régulation des naissances ne semble plus sujet à discussion, l'analyse des comportements face à la non-natalité doit être approfondie sur la base de l'étude du choix des moyens contraceptifs, du choix entre contraception et avortement.

Dubravka ŠTAMPAR (5) révèle qu'en 1971 en Bosnie-Herzégovine, parmi les femmes de 15 à 49 ans, 69,4% disent connaître les moyens contraceptifs et 48,6% disent les utiliser. Par ailleurs, Zlata GREBO (3) affirme qu'en 1970, toujours en Bosnie-Herzégovine, l'avortement, de préférence à la contraception, est considéré par un peu plus de la moitié des femmes comme une méthode classique de contrôle des naissances (toutes catégories socio-économiques confondues).

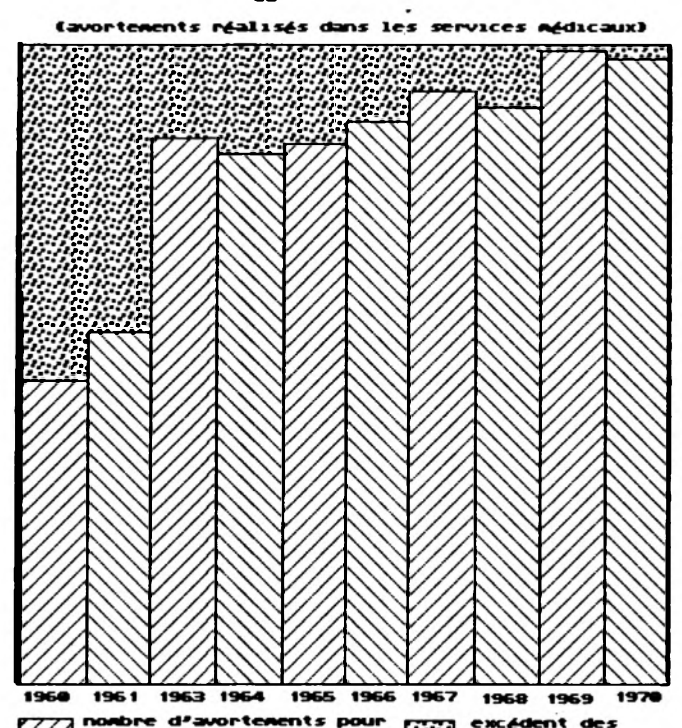
La solution aujourd'hui adoptée par les femmes semble donc d'empêcher les naissances plutôt que de les prévenir, malgré l'encouragement des Pouvoirs Publics à la

contraception (méthode orale préconisée) par la multiplication des informations. Mais peut-on parler dans cette optique de choix véritable assumé par les femmes quand on sait que, lorsque la contraception est adoptée, elle l'est par le moyen de méthodes contraceptives souvent inefficaces (coït interrompu, moyens mécaniques, etc: l'utilisation de la pilule n'intervient que pour 5,06% de femmes disant pratiquer la contraception en Bosnie-Herzégovine en 1971 (3). De ce fait, l'avortement devient inévitable, plus un dernier recours qu'un choix véritable.

Qu'en est-il de la pratique de l'avortement?

Mirjana MOROKVASIĆ-MULLER (6) dit que l'avortement, méthode généralisée et admise de régulation des naissances, est présent dans la vie des femmes autant que l'accouchement et souvent même davantage.

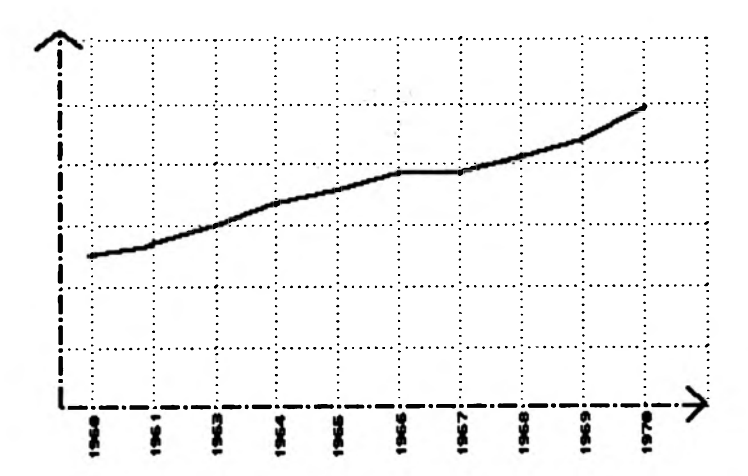
Selon Zlata GREBO (3), en Bosnie-Herzégovine, il y a eu en 1960 48,5 avortements pour 100 naissances (en sachant que seulement 25,3% des avortements étaient réalisés dans les services médicaux et donc dénombrés), en 1965 84,6 avortements pour 100 naissances (35,9% réalisés dans les services médicaux), en 1970 97,9 avortements pour 100 naissances (49,4% réalisés dans les services médicaux). A titre d'exemple, le nombre des avortements par rapport au nombre des naissances doit pratiquement être doublé en 1970 puisque n'ont pas été comptabilisés les avortements effectués hors des services spécialisés.



Le phénomène est particulièrement remarquable; il est fréquent, dans la multiplicité: certaines femmes entre 20 et 24 ans ont déjà eu jusqu'à deux avortements tandis que d'autres plus âgées en ont subi couramment trois ou quatre. D'une façon générale, L'interruption de grossesse touche (en 1970 en Bosnie-Herzégovine) les femmes mariées, âgées de 25 à 39 ans et qui ont déjà eu des enfants (3): l'avortement est donc bien

considéré comme une méthode de base de régulation des naissances.

Evolution de la proportion d'avortements réalisés dans les services médicaux en BOSNIE-HERZEGOVINE entre 1960 et 1970



Pourquoi préférer encore l'interruption de grossesse, pourquoi ne pas choisir des méthodes contraceptives efficaces?

Plusieurs raisons sont avancées: le reproche fait à la contraception d'être une méthode médicalement dangereuse, source de stérilité; conjointement, le manque d'informations et ce malgré les efforts réalisés en la matière; le niveau d'instruction de la population féminine encore relativement faible;

les difficultés d'assumer pour les célibataires une union libre permanente à cause de la crise du logement, l'obstacle des traditions; et puis, au delà de toutes ces raisons, le problème de la confrontation des valeurs traditionnelles et des objectifs de société.

Si les femmes approuvent la régulation des naissances, elles ont encore des difficultés à admettre d'agir sur le processus direct de conception: elles acceptent d'agir sur la faculté de mettre au monde un enfant mais non pas sur celle de concevoir. Cette constatation pose le problème des liaisons traditionnellement tissées et aujourd'hui intériorisées entre maternité et féminité.

Les femmes semblent exprimer des sentiments ambigus vis à vis de la grossesse: elles peuvent désirer une grossesse sans désirer un enfant. On peut dire que la définition de la féminité aujourd'hui en Yougoslavie est encore liée à la maternité ou plus exactement à la capacité individuelle de concevoir. Les attitudes sont de ce fait apparemment paradoxales et pourtant logiques dans leur fondement: la contraception élimine (dans les mentalités) la liaison féminité/procréation; l'avortement ne remet pas totalement en cause cette valeur tout en permettant le contrôle des naissances et l'accès à des normes plus modernes.

Politique démographique, volonté d'insertion sociale des femmes et accès effectif des femmes à la vie professionnelle et politique, mobilité sociale et géographique des

individus, démocratisation des rapports sociaux, évolution du niveau d'instruction et du niveau de vie, bouleversement des valeurs et des normes, objectifs définis de société relatifs à l'épanouissement de l'individu sont autant d'éléments qui ont joué et jouent en faveur d'un changement des comportements démographiques.

Ce changement est lié à une nouvelle définition du mariage, de la maternité et de la famille, à une intensité autre des rapports conjugaux et intra-familiaux, à une perception différente de la condition et de l'image de la femme. Ces comportements démographiques nouveaux se traduisent par des attitudes d'ensemble favorables à la baisse de la natalité à la réduction des familles, à la planification des naissances, à une autre définition des rôles des sexes; attitudes d'ensemble pourtant révélatrices de paradoxes dans le recours aux différentes méthodes de régulation des naissances.

Il faut ajouter que les attitudes à la natalité et à la non-natalité ainsi révélées sont en constante évolution, largement dépendantes de l'élévation du niveau d'instruction et de la résolution des problèmes d'information, en relation avec le développement des structures sociales et des mentalités destiné à effacer les situations conflictuelles que connaissent aujourd'hui les femmes: elles demeurent confrontées d'un côté à leur insertion sociale et au changement des rapports entre les sexes (dans la sphère du travail en particulier) et de l'autre à des

valeurs intériorisées liant féminité et maternité.

Que peut-on dire de la situation des femmes yougoslaves dans la société autogestionnaire de 1980?

Il est à remarquer tout d'abord que la situation observée n'a qu'un caractère aléatoire, le problème des femmes étant constamment soumis aux changements sociaux; en deuxième lieu, analyser l'évolution du problème féminin revient à étudier la dynamique de la société en question en cherchant à saisir cette société dans son étape actuelle de développement.

La condition des femmes s'est considérablement améliorée depuis la formation de la Yougoslavie contemporaine: initialement sans identité juridique et pratiquement sans possibilité d'insertion sociale, les femmes ont acquis dans la nouvelle société un statut d'individu à part entière socialement, individu responsable, producteur, autogestionnaire, au même titre que les hommes.

Il est de fait que les objectifs de la société yougoslave correspondent à des possibilités larges pour les femmes de participer à la vie politique et sociale, soit d'acquérir un statut social tout en développant une vie personnelle: l'accès à l'emploi pour les femmes après 1945 s'est fait de façon massive et brusque; en 1971 en Bosnie-Herzégovine, la population féminine active est évaluée à 58,2% (parmi la population globale des deux sexes), celle des hommes à 59,6%. (1)

Malgré une tendance à la féminisation des emplois du tertiaire, la division sexuelle des métiers n'est pas systématique: en 1972 en Bosnie-Herzégovine, 42,1% des femmes actives travaillent dans le secteur secondaire et 65% de femmes incluses dans le secteur social font partie du secteur productif. (1)

L'insertion politique est conjointe à l'insertion professionnelle dans le système autogestionnaire: les femmes sont ainsi encouragées à participer aux responsabilités des divers organes d'intervention. Nous avons vu encore que les femmes ont admis en majorité le principe de planification des naissances issu de la politique démographique en vigueur, vers la recherche de la famille démocratique contemporaine, facteur décisif de la réussite de leur insertion sociale.

Les possibilités offertes par la société sont adoptées dans leur ensemble; les attitudes des femmes face à l'emploi et à la natalité en sont une preuve et même si des paradoxes sont relevés: participation des femmes moindre dans le secteur social (secteur de pointe) par rapport à celle des hommes (on compte en 1972 en Bosnie-Herzégovine 35 femmes pour 100 hommes), insuffisance de l'intervention féminine aux postes de responsabilités dans les comités d'autogestion (en Bosnie-Herzégovine en 1972, les femmes représentent 13% des délégats des conseils ouvriers dans le secteur productif), niveau d'instruction encore relativement faible et, de ce fait, accès aux emplois les moins qualifiés, ambiguïté de la per-

ception de la maternité conduisant à l'utilisation de méthodes contraceptives en discordance avec l'acceptation d'une régulation des naissances efficace. (1)

La situation des femmes est destinée à évoluer encore de par les objectifs de société et de par la nature des problèmes concrets rencontrés tels le niveau d'instruction assez bas, la confrontation des obligations familiales à une nécessaire participation à la vie sociale, les mentalités rétrogrades face aux nouvelles valeurs.

Si la définition de la femme en tant qu'individu à part entière, producteur-responsable, personnalité sociale ne fait plus l'objet de controverses, son image présente encore quelques discordances à travers un discours qui se veut pourtant unique sur la question (et conforme aux principes sociaux), des attitudes relativement ambiguës par rapport à la famille (non ambiguës par rapport au travail) et surtout des mentalités partagées entre l'existence d'un »esprit de société« et le lourd héritage des valeurs du passé. On devient encore pour certains véritablement Femme et exclusivement Femme en devenant épouse ou mère et pourtant »être femme, c'est bien être soi-même, épanouie dans sa personnalité, une femme qui travaille, se bat, fait des enfants, une femme qui vit« répondra une interlocutrice yougoslave.

Encore victime d'un décalage entre les mentalités et l'»esprit de société«, l'image de la femme qui n'est pas statique s'élabore sur

le rythme des étapes de construction de la société.

L'étude présente concerne plus spécifiquement la Bosnie (bien que certaines statistiques portent sur la Yougoslavie entière), héritière d'une culture, de traditions directement orientales: aussi peut-on se demander si le problème de la condition de la femme n'y est pas amplifié, si les contradictions ne sont pas exacerbées.

Les résultats statistiques relatifs à l'emploi (mais certaines régions de Bosnie sont considérées comme sous-développées) et à la natalité révèlent un faible retard par rapport à ceux de la Yougoslavie entière sans pour cela inciter à conclure à la spécificité de la question féminine dans la région bosniaque: le système de pensée socialiste autogestionnaire a largement pris le dessus sur les survivances du passé musulman (encore présent dans certains rites de vie, le sens de la religiosité s'étant pratiquement éteint). Les mentalités aujourd'hui s'affrontent plutôt sur les sujets relatifs au rapport tradition/modernité et c'est en ce sens que la Bosnie est peut-être en léger recul au regard de la Yougoslavie.

Comment est défini le problème féminin en Yougoslavie et quelle est la perception d'un mouvement de femmes dans la société autogestionnaire?

La femme est parvenue à acquérir une identité en devenant producteur et autoges-

tionnaire: elle est admise comme individu à part entière, comme personnalité sociale égale à l'homme. Le problème des femmes est donc, dans l'optique yougoslave, le problème des individus, l'émancipation de la femme s'assimile à l'émancipation de l'individu, au problème de développement de la personnalité individuelle dans une société socialiste qui se construit (bien que certains aspects spécifiques de la question féminine ne soient pas négligés).

La question des femmes est politique, elle est élargie théoriquement au problème de libération du travail social, libération des rapports sociaux et humains, au problème de la construction d'une nouvelle société socialiste.

Tout mouvement en faveur de l'émancipation des femmes ne peut qu'être lié à l'Histoire de la société en présence, à son avancée politique; c'est forcément un mouvement à la base révolutionnaire, profond et radical de libération de l'individu, inclus dans le Mouvement Ouvrier (national et international), dans la lutte des classes, dans le combat de la classe ouvrière. Un mouvement féministe ne peut être spécifique ou ponctuel (ou bien il mène à l'échec car marginalisé), en effet hommes et femmes sont les sujets du changement.

Il existe en Yougoslavie (depuis la création de l'actuelle nation yougoslave) un mouvement en faveur de l'émancipation des femmes qui s'appuie sur les principes for-

mulés plus haut, englobé dans le mouvement ouvrier autogestionnaire, concrètement représenté par l'association dénommée aujourd'hui »Conférence pour les activités sociales des femmes yougoslaves«.

Blaženka DESPOT (7) résume ainsi le propos: »Tous les problèmes relatifs à la femme dans leur spécificité, nous les envisageons réunis dans la façon dont les femmes sont entrées dans l'Histoire et y participent. Dans notre contexte politique et notre conception marxiste de l'Histoire, le mouvement d'émancipation des femmes ne peut qu'être lié au Mouvement Ouvrier. La révolution des femmes est la révolution de l'individu. Par conséquent, la classe ouvrière, dans le système socialiste autogestionnaire, doit se sentir directement concernée par le problème des femmes et en tant que telle responsable...«.

Au delà de cette perception théorique de la question féminine et de l'option de développement choisie, les difficultés présentes ne sont pas ignorées. S'exprimant sur le problème de l'identité féminine et de l'égalité des sexes, Gordana BOSANAC (8) suggère que »dans la société yougoslave, existe une égalité institutionnelle, juridique, morale, garantie, une égalité de position sociale pour tous les membres de la communauté sans tenir compte du sexe. Les thèses de différenciation des sexes ont été radicalement rejetées. Cependant et malgré ces principes, l'on voit renaître des tendances qui opposent les

sexes de par leur nature biologique, dans le domaine du privé en particulier«.

Mécanismes autogestionnaires d'un côté dans le domaine du public et survivances d'une morale patriarcale traditionnelle de l'autre dans le domaine du privé, la discordance privé/public engendre contradictions et ambiguïtés. Dans le même ordre d'idées, les problèmes spécifiquement féminins (formulés et approfondis encore par une avant-garde, bien qu'ils soient perçus par l'ensemble des femmes) sont analysés en termes de non-correspondance entre le niveau normatif des lois et les mentalités, en termes de décalage entre les principes d'une société et le système de valeurs, recherchant par là la solution dans la poursuite de la construction socialiste et autogestionnaire, le développement social général.

Problème de l'individu, problème d'évolution, la question des femmes se présente comme un point fondamental d'analyse englobé dans l'ensemble des problèmes sociaux généraux, caractéristique des difficultés d'avancement d'une société en transition vers le mode de production socialiste.

Au sein du débat d'idées opposant et réunissant individu et société, personnalité et autogestion, inclus dans la dynamique de transformation autogestionnaire, le problème féminin devient alors une recherche spécifique de l'Individualité-Femme.

NOTES

1. Dr. Desanka IKIĆ: »Žena u udruženom radu« (La femme dans le travail associé), Oslobođenje, Sarajevo, 1976, 276 p.

2. Stanko MAZOR: »Porodica u procesu socijalističke društvene dinamike« (La famille dans le processus de la dynamique sociale socialiste),Žena, Zagreb, 1978, n°3, p. 84–90.

3. Dr. Zlata GREBO: »Čovjek, rađanje, društvo – Socijalna uslovljenost nataliteta i demografska politika u BiH« (L'homme, la procréation, la société: conditions sociales de la natalité et politique démographique en Bosnie-Herzégovine), Svjetlost, Sarajevo, 1975, 292 p.

4. Dr. Marko MLADENOVIĆ: »Uvod u sociologiju porodice« (Introduction à la sociologie de la famille), Savremena administracija, Beograd, 1977, 376 p.

5. Dr. Dubravka ŠTAMPAR: »Neki problemi planiranja obitelji u selu u SR Hrvatskoj« (Quelques problèmes de planification de la famille dans les villages de Croatie), Sociologija sela, Zagreb, avril-déc. 73, n°2–4, p. 144–153

6. Mirjana MOROKVASIĆ-MULLER: »Prendre les risques: femmes immigrées entre la contraception et l'avortement«, Les Temps Modernes, mai 1981, n°418, p. 1933–1953.

7. Blaženka DESPOT: »K ženskom pitanju« (Vers la question des femmes), Lica, Sarajevo, fév. 80, p. 15–19.

8. Dr. Gordana BOSANAC: »U čemu se sastoji spolni rasizam?« (Qu'est-ce que le racisme sexuel?), Žena, Zagreb, 1978, n°I, p. 26–30.

SOMMAIRE

Ce numéro des Annales de l'Institut Français de Zagreb
a été corrigé par Evaine Le Calvé-Ivičević
et achevé d'imprimer le 30. mars 1990
par l'imprimerie »Krešimir Štefanović«
Antunovac 27 – Zagreb
Yougoslavie
Tirage: 500 exemplaires

Institut Français de Zagreb
Preradovićeva 40 – 41000 Zagreb
Yougoslavie
Tel. (41) 41 58 12 / (41) 43 29 73

Rédaction et Administration:
Institut Français de Zagreb
Preradovićeva ul. 40